

Fédération Internationale d'Escrime

88ème Congrès

Congrès Ordinaire

Palerme, Italie
21 et 22 novembre 2009

SOMMAIRE

Présences	Page 3
Ordre du jour	Page 8
Allocution du Président de la FIE et du Président de la FIS	Page 9
Ratification des nouvelles fédérations, validation des présences et des pouvoirs	Page 12
Approbation du rapport du Congrès 2008 à Paris (FRA)	Page 14
Propositions soumises au Congrès et rapports des commissions	Page 15, 49
Candidatures à l'organisation du Congrès 2010	Page 46
Nomination des Membres d'honneur	Page 47
Attribution du Challenge Chevalier Feyerick	Page 48
JO 2012 à Londres	Page 58
Vote pour l'attribution des Championnats du Monde	Page 68
- J/C 2011	
- seniors 2011	
- vétérans 2010, 2011	

ANNEXES

Relevé des décisions du Congrès
Rapport de la Commission d'Arbitrage
Rapport de la Commission Juridique
Rapport de la Commission Médicale
Rapport de la Commission de Promotion et Publicité
Rapport de la Commission des Règlements
Rapport de la Commission SEMI

Présences

La séance est ouverte à 9h.00 sous la présidence de Monsieur Alisher USMANOV, Président de la FIE.

Ont pris place à la tribune :

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| • M. Alisher USMANOV (RUS) | Président |
| • M. Maxim PARAMONOV (UKR) | Secrétaire général |
| • Mme Ana PASCU (ROU, MH) | Vice-Présidente |
| • M. Giorgio SCARSO (ITA) | Vice-Président |
| • M. Wei WANG (CHN) | Vice-Président |
| • M. Peter JACOBS (GBR, MH) | Secrétaire-Trésorier |
| • Mme Nathalie RODRIGUEZ M.-H. | CEO |
| • M. Ioan POP | Directeur technique international |

Membres du Comité Exécutif présents :

- M. Max GEUTER (GER, MH)
- Mme Velichka HRISTEVA (BUL)
- M. Emmanuel KATSIADAKIS (GRE, MH)
- M. Guk-Hyeon KIM (KOR)
- M. Frederic PIETRUSZKA (FRA)
- M. Sunil SABHARWAL (USA)
- Mme Ferial Nadira SALHI (ALG)
- M. Victor SANCHEZ (ESP)
- M. Omar Alejandro VERGARA (ARG)

Membres d'Honneur présents :

- | | |
|------------------------------------|--------------------------|
| • M. René ROCH (FRA, MH) | Président d'Honneur |
| • M. Mario FAVIA (ITA, MH) | Vice-Président d'Honneur |
| • Mme Erika DIENSTL (GER, MH) | |
| • M. Samuel CHERIS (USA, MH) | |
| • M. Abderahmane LAMARI (ALG, MH) | |
| • M. Edoardo MANGIAROTTI (ITA, MH) | |
| • M. Jeno KAMUTI (HUN, MH) | |

Présidents de Confédérations présents :

- | | |
|-----------------------------|---------------------------------------|
| • M. Frantisek JANDA (CZE) | Président Confédération Européenne |
| • M. Mbagnick NDIAYE (SEN) | Président Confédération Africaine |
| • M. Jorge CASTRO REA (MEX) | Président Confédération Panaméricaine |
| • Mme Helen SMITH (AUS, MH) | Présidente Confédération Océanique |
| • M. Celso DAYRIT (PHL, MH) | Président Confédération Asiatique |

Fédérations présentes ou représentées

AFRIQUE DU SUD

ALGÉRIE

ALLEMAGNE

ANTILLES NEERLANDAISES

ARABIE SAOUDITE

ARGENTINE

ARMENIE

ARUBA

AUSTRALIE

AUTRICHE

AZERBAÏDJAN

BANGLADESH

BARBADE

BELGIQUE

BENIN

BELARUS

BELIZE

BOLIVIE

BOTSWANA

BRÉSIL

BULGARIE

BURKINA FASO

CAMEROUN

CANADA

CHILI

CHINE

CHYPRE

CONGO

CORÉE

COSTA RICA

COTE D'IVOIRE

CROATIE

CUBA

DANEMARK

EGYPTE

EL SALVADOR

EQUATEUR

Novak Perovic

Kaabi Nourredine

Gordon Rapp

Tanja Schönmann

Wilfried Wolfgarten

Lutz Schirrmacher

Claus Janka

Raymond Jessurun

Marie France Dufour

Bandar Othman Al-Saleh

Alragi Saleh

Victor Sergio Groupierre

Représenté par l'Ukraine

Thomas Austin Edison

Andrew Ius

Ursula Hinterseer

Ramin Mammadov

Nazim Ibrahimov

Firangiz Lembaranskaya

Islam Qamrul

Joseph Ryan Rodriguez

Roslyn Wilson

Alexandre Walnier

John Leten

Jacques Okoumassoun

Alexandre Romankov

Igor Krentik

Henadz Khaliauski

Owen Sonny Meighan

Représenté par le Costa Rica

Représenté par la Namibie

Gerli Dos Santos

Ricardo Machado

Dimitar Stoyanov

Siran Doganian

Vincent Sou Be

Michel Guidi (2^{ème} jour)

Stephen Symons

Représenté par l'Argentine

Christian Bauer

Xiangyang Yuan

Représenté par la Grèce

Kembe Sorel-Arthur

Albert Kaya

Kwang Gi Lee

Jae Sung Shim

Luis Alberto Cruz

Mekrokro Dosso

Reno Marolt

Rigoberto Morejon Llanes

Joergen Kjoeller

Gen. Esmaeil Ahmed

Delmy Roxana Cuellas de Arias

Pedro Manzano Torres

EMIRATS ARABES UNIS
ESPAGNE

Muna Makki
Marco A. Rioja Perez
Antonio Garcia Hernandez
Francisco Martin

ETATS-UNIS
EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE
MACEDOINE
FINLANDE
FRANCE
GABON
GÉORGIE
GRANDE-BRETAGNE

Aleksander Anastasov
Kimmo Pentikainen
Jean-Pierre Kessler
Issa Mabadi
David Sakhvadze
Keith Smith

GRÈCE
GUATEMALA
GUINÉE
HOLLANDE
HONDURAS
HONG-KONG
HONGRIE

Steve Higginson
Emmanuel Katsiadakis
Juan Carlos Bardales C.
Soriba Sylla
Bert Van De Flier
Marco Antonio Izaguirre
Tsan Wong
Andras Fuleky

ILES VIERGES
INDE
INDONÉSIE

Krisztian Kulcsar
Attila Szalay
Joyce Bolanos
Rakash Gupta
Suratman Tono

IRAN

Tanjung Aslizar
Bagherzadeh Fazllohah
Alireza Poursalmani

IRAK

Adel Fadhil Ali
Abdulwahid Mohammed

IRLANDE

Tom Rafter
Nuala Mc Garrity
Gudjon Ingi Gestsson

ISRAËL
ITALIE

Nicolay Mateev
Représenté par République Tchèque
Giuseppe Cafiero

Paolo Azzi
Maria Magherita Alciati
Nicolai Gianandrea
Marco Siesto
Antonio Fiore

Lionero Del Maschio
Salvatore Otaviano

Rainiero Bernardini
Atsushi Harinishi

Kazushige Hirano
Khaled Atiyat

Hakam Al Khalidi
Oleg Peskov

Osmonjan Kasymov
Aziza Moidunova

Erika Aze
Klinta Aze

Ziad El-Choueiri
Nada Saliba

Jogela Rimantas Povilas
Armand Lemal

Pascal Tesch
Abu Hassan Rusni

JAPON

JORDANIE

KAZAKHSTAN
KIRGHIZISTAN

LETONIE

LIBAN

LITUANIE
LUXEMBOURG

MALAISIE

MALI	Ahmad Farik Ainaa
MALTE	Wahadou Zorome
MAROC	Juan Formosa
MAURITANIE	Alex Micallef
MEXIQUE	Abdelillah Zaji
MOLDAVIE	<i>Représenté par la Guinée</i>
MONACO	Vitaly Logvin
NAMIBIE	Mihail Paghiev
NICARAGUA	<i>Représenté par la France</i>
NIGER	Michael A. Dieterich
NORVÈGE	William Barberena Genet
NOUVELLE-ZÉLANDE	Ide Issaka
OUZBÉKISTAN	Bjorn Faye
PALESTINE	Susan Grant-Taylor
PANAMA	Sabirjan Ruziev
PARAGUAY	<i>Représentée par l'Italie</i>
PÉROU	Ezequiel Rodríguez Rey
PHILIPPINES	Pedro Cornet
POLOGNE	Carlos Levi Cook
PORTE RICO	Victor Africa
PORTUGAL	Jacek Bierkowski
QATAR	Jacek Slupski
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	Gregorio Lima
REPUBLIQUE DOMINICAINE	Frederico Valarinho
REPUBLIQUE SLOVAQUE	Clauso Neves
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	Saleh Amer Al-Hemaidi
ROUMANIE	Feriani Ziad
RUSSIE	Pitshou Bolenge Yoma
SAINT MARIN	Ange Ngyoya Bodo
SÉNÉGAL	Miledys de Jesus Pacheco de Grullon
SERBIE	Alessandro Segnini Bocchia Di San Lorenzo
SLOVÉNIE	Julius kralik
SRI LANKA	Frantisek Janda
SUÈDE	Octavian Zidaru
SUISSE	Paul Novak
SYRIE	Roxana Barladeanu
TADJIKISTAN	Alexander Mikhailov
TAIPEI	Stanislas Pozdniakov
THAÏLANDE	Semen Rikhtman
	Ilgar Mamedov
	Antonio Putti
	Oumar Maiga
	<i>Représenté par Ex- République Yougoslave de Macédoine</i>
	Savo Tatalovic
	Aljosa Cetinski
	Abeywickrama Ushaan
	Silva Kasuni
	Lars Liljegren
	Per Palmstroem
	Pierre Thullberg
	Olivier Carrard (2 ^{ème} jour : <i>Représentée par la Suède</i>)
	Abdul Basit Zakaria
	Suleimanov Tura Abdurakhmonovich
	Monica Ho
	Somded Tongpiam
	Jakravudh Somapee

TOGO	Carlos Cossi d'Almeida
TUNISIE	Katema Lamega M.
TURQUIE	Moncef Ben Jilani
UKRAINE	Salah Ferjani
URUGUAY	Bilgin Muminhان
	Ahmet Duvan
	Serguey Mischenko
	Vadim Gutsayt
	Luis Filardi

Note : la nationalité des intervenants est indiquée dans la liste des présences seulement. Elle n'est pas rappelée dans la suite du rapport, sauf au moment de la présentation des candidatures pour les Championnats du Monde.

ORDRE DU JOUR

- 1** - Allocution du Président de la FIE, allocution de bienvenue du Président de la FIS.
- 2** - Ratification des nouvelles fédérations, validation des présences et des pouvoirs.
- 3** - Approbation du rapport du Congrès 2008 à Paris (FRA).
- 4** - Propositions soumises au Congrès et rapports des commissions.
- 5** - JO 2012 à Londres.
- 6** - Vote pour l'attribution des Championnats du Monde
 - J/C 2011
 - seniors 2011
 - vétérans 2010, 2011
- 7** - Candidatures à l'organisation du Congrès 2010.
- 8** - Nomination des Membres d'honneur.
- 9** - Attribution du Challenge Chevalier Feyerick.
- 10** - Points divers.

1. Allocution du Président et du Président de la FIS

Maxim Paramonov : Merci beaucoup. Asseyez-vous. Prenez vos places s'il vous plaît, nous commençons à travailler. Merci beaucoup.

Alisher Usmanov : Chers amis,

Je déclare notre congrès ouvert et je voudrais vous dire quelques mots avant de commencer notre travail.

C'est un grand honneur et privilège pour moi d'ouvrir le premier congrès de la nouvelle olympiade qui est également le premier de ma présidence. Plus de 100 fédérations nationales sont présentes aujourd'hui et ceci constitue un record de participation pour un Congrès qui n'est pas électif.

Onze mois, presque une année de présidence et l'application de notre programme me donne le sentiment que nous avons abouti à des résultats positifs et que nous avons également fait progresser l'activité de la FIE, surtout au cours de ces six derniers mois.

Je sais gré à nos vice-présidents, à Madame Pascu, à Monsieur Scarso et à Monsieur Wang Wei qui ont beaucoup œuvré au cours de ces six derniers mois au sein du Comité Exécutif. Le Secrétaire général, Monsieur Paramonov, a acquis de l'expérience. Nous croyons en lui et lui souhaitons beaucoup de succès. Je tiens à remercier tout particulièrement notre CEO, Madame Nathalie Rodriguez M.-H.

Aujourd'hui, nous allons discuter des points les plus importants de notre sport, l'escrime. Par exemple, la représentation équitable des athlètes et des armes lors des Jeux Olympiques et nous allons continuer notre coopération et nos entretiens avec le CIO.

Pour votre information, nous avons reçu aujourd'hui une lettre de Monsieur Dubi et cette lettre sera lue.

Une représentation équitable de l'escrime au sein de la famille olympique n'est pas une tâche facile, mais je vous garantis que je vais consacrer le reste de ma présidence à atteindre cet objectif.

Durant cette dernière période, de nombreuses fédérations nationales ont présenté des propositions concernant les Statuts et les Règlements. Le Comité Exécutif et les Commissions les ont étudiées très attentivement, ce qui fut un long processus et nous allons voter aujourd'hui sur ce point.

Je tiens à vous dire que dès le début j'ai ressenti un certain écart entre la FIE d'un côté et les Confédérations et fédérations nationales de l'autre. Pour unifier les organisations, nous avons créé un nouveau programme incluant le plan de développement des confédérations, plan d'aide en matériel et un plan de formation des entraîneurs.

Un budget de deux millions de francs suisses a été alloué à cette cause et l'année prochaine, nous irons jusqu'à trois millions trois cent mille francs suisses.

A Antalya, le forum des entraîneurs a remporté un franc succès et nous avons également créé une nouvelle commission des entraîneurs.

Nous soutenons le nouveau programme de développement national, ainsi que les fédérations, c'est pourquoi 300 000 francs suisses ont été alloués aux Présidents des fédérations nationales afin de participer aux Congrès de la FIE.

Nous avons alloué près de 400 000 francs suisses aux athlètes pour leurs frais de participation aux Championnats du Monde. 80 fédérations nationales ont reçu cinq équipements complets d'escrime chacune, en tant qu'aide directe de la FIE aux fédérations. De plus, pour la première fois, nous avons offert des récompenses pécuniaires à nos meilleurs athlètes.

Malgré la crise économique et financière, notre budget a augmenté par rapport au budget que nous avions à disposition par le passé.

Cette année, nous avons obtenu un budget 5 400 000 francs suisses et tout le monde sait qu'auparavant, le budget de la FIE provenait de la contribution du CIO et des maigres revenus de sponsors. A présent, nous pouvons garder la contribution du CIO comme réserve. Le dernier million de dollars de cette réserve, qui en comprendra 10, a été versé il y a deux jours. L'année prochaine, nous allons augmenter notre budget jusqu'à 6 600 000 francs suisses.

Bien sûr, en 2010, nous poursuivrons notre développement, nous allons réformer le calendrier des compétitions et créer une commission spéciale pour l'amélioration des compétitions et les qualifications des arbitres. Nous allons aussi entièrement retoucher notre site Web.

L'année prochaine aura lieu la première édition des Jeux olympiques de la jeunesse, qui nous l'espérons, remportera un grand succès.

Avec toutes nos réalisations, nous devons nous souvenir que la voie de la réussite passe par des actions communes et la coopération de toutes les personnes de bonne volonté, unies par des intérêts et objectifs communs. Pour nous, pour toutes les personnes présentes à ce Congrès, je pense que c'est notre amour de l'escrime.

Et, bien sûr, finalement, je voudrais souhaiter la bienvenue et exprimer ma gratitude à Monsieur Scarso, comme le parrain de notre Congrès en Sicile. J'apprécie sa contribution pour la tenue de notre Congrès ici dans de telles conditions, ainsi que sa grande hospitalité. Je pense que chacun d'entre-nous lui en est reconnaissant.

Applaudissements

Maxim Paramonov : Nous offrons à Monsieur Scarso le traité d'escrime de Gérard Thibault d'Anvers daté de 1628, ainsi qu'une assiette commémorative de la FIE.

Applaudissements

Alisher Usmanov : Avant de commencer nos travaux, je cède immédiatement la parole à Monsieur Scarso.

Giorgio Scarso : Monsieur le Président Usmanov, chers amis du Comité Exécutif, Membres d'Honneur de la Fédération Internationale, amis de l'escrime mondiale.

C'est un honneur et un privilège de vous souhaiter la bienvenue en Italie. Après plus de 30 ans, le Congrès de notre Fédération internationale revient en Italie et j'espère que ce sera le lieu idéal pour aborder les thèmes qui nous occupent.

Nous avons des responsabilités dans la promotion, dans la diffusion et dans la gestion de l'escrime. Chacun dans sa propre fédération doit quotidiennement lutter pour la croissance

de notre mouvement et il n'y a pas de dirigeants de grandes fédérations ou de petites fédérations. Aujourd'hui, nous sommes réunis, les dirigeants qui s'engagent dans l'amélioration de l'image de l'escrime. L'engagement des petites fédérations joue un rôle important et il ne faut pas négliger leur contribution. Aujourd'hui, tous les dirigeants sont réunis ici et nous partageons les mêmes objectifs : augmenter les chiffres de l'escrime, consolider le sport de l'escrime dans l'univers international, le rendre médiatique sans négliger la sécurité des athlètes pour faire en sorte que les valeurs éthiques et sportives de notre discipline soit de plus en plus appréciées.

Il ne faut pas oublier que chaque changement provoque des impacts économiques avec des retentissements sur la gestion des fédérations. Lorsque nous allons aborder les sujets de l'ordre du jour de ce congrès, je suis sûr que ce qui va primer c'est l'intérêt général et que les intervenants vont contribuer à rendre notre statut le plus adéquat possible aux exigences de notre sport et à une gestion démocratique et efficace.

Au nom du gouvernement italien de la région de Sicile, du comité organisateur et de la Fédération italienne d'escrime qui fête ses 100 ans cette année je vous remercie de la confiance que vous avez voulu nous accorder, à l'Italie donc, en venant ici à Palerme. Chers amis, je vous souhaite un bon travail.

Applaudissements

2. Ratification des nouvelles fédérations, validation des présences et des pouvoirs

Nathalie Rodriguez : Mesdames et Messieurs, bonjour.

Nous passons maintenant au point numéro deux de l'ordre du jour : la ratification des nouvelles fédérations. Cette année, un certain nombre de fédérations nous ont fait parvenir des dossiers partiels, elles sont donc en attente. Nous passons à la validation des présences et des pouvoirs.

Ainsi que vous le savez, cette année nous allons utiliser le vote électronique. Donc, au moment où je vais appeler votre pays, je vous remercie de bien vouloir lever la main et ainsi les hôtesses pourront vous donner le boîtier avec lequel vous pourrez voter et sur lequel je vous fournirai des explications.

Les Antilles Néerlandaises, l'Algérie, l'Argentine, Aruba, Aruba ? Aruba n'est pas là ? Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bangladesh, Barbade, bien. Belgique, Bénin, Belize, Belarus, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Congo, Chine, Côte d'Ivoire, Cameroun, le Cameroun ? Le Cameroun n'est pas là ? République Démocratique du Congo, Costa Rica, Croatie, Croatie ? Cuba, République Tchèque, Danemark, République Dominicaine, République Dominicaine ? La République Dominicaine n'est pas là ? Equateur, Egypte, El Salvador, Espagne, Estonie, l'Estonie ? Est-ce que l'Estonie est là, s'il vous plaît ? Finlande, France, Gabon, Grande-Bretagne, Géorgie, Allemagne, Grèce, Guatemala, le Guatemala, s'il vous plaît ? Guinée ? Donc, la Guinée est là. Hong Kong, Honduras, Hongrie, Indonésie, l'Indonésie ? Est-ce que l'Indonésie est là ? Inde, Inde ? Iran, Irlande, Irak, Islande, Iles Vierges, Italie, Jordanie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Corée, Arabie Saoudite, Koweït, le Koweït ? Est-ce que le Koweït est là ? Lettonie, Liban, Lituanie, la Lituanie ? Oui. Luxembourg, Maroc. Aruba est arrivé. Malaisie, Moldavie, Mexique, Mongolie, est-ce que la Mongolie est là ? Oui. Macédoine, Mali, Malte, Mauritanie, la Mauritanie est là ? Namibie, Nicaragua, Pays Bas, Nigéria ? Le Nigéria n'est pas là pour l'instant. Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, le Paraguay ? Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Porto Rico, Qatar, Roumanie, Afrique du Sud, l'Afrique du Sud ? Ah, ok. Russie, Sénégal, Sierra Léone, Sierra Léone ? La Sierra Léone n'est pas là. Slovénie, Saint-Marin, Somalie, est-ce que la Somalie est là ? La Somalie n'est pas là. Sri Lanka, Suisse, Slovaquie, Suède, Syrie, Thaïlande, Tadjikistan, Tadjikistan ? Le Tadjikistan n'est pas là. Togo, Taipei, Taipei ? Tunisie, Turquie, les Emirats Arabes Unis, les Emirats Arabes Unis ? Merci. Ukraine, Uruguay, Uruguay ? Merci. USA, Ouzbékistan.

Y a-t-il des pays que je n'ai pas appelés ? Quel pays ? Palestine ? La Palestine avait donné un pouvoir. Le Turkménistan est présent ?

Bien, nous allons passer maintenant à la validation des pouvoirs.

L'Arménie donne pouvoir à l'Ukraine, est-ce que l'Ukraine accepte ? Est-ce que vous pouvez lever la main, s'il vous plaît ? Merci.

La Bolivie donne pouvoir au Costa Rica, est-ce que le Costa Rica accepte ? Bien.

Le Botswana donne pouvoir à la Namibie, la Namibie accepte ? Bien.

Le Chili à l'Argentine, l'Argentine accepte ? Bien.

Chypre à la Grèce. La Grèce accepte. Bien.

Israël à la République Tchèque, est-ce que la République Tchèque accepte ? Bien.

Monaco à la France, est-ce que la France accepte ? Bien.

La Serbie à la Macédoine, est-ce que la Macédoine accepte ? La Macédoine accepte ? Bien, merci.

Donc, la Palestine a donné pouvoir à l'Italie, est-ce que l'Italie accepte ? Bien.

Nous avons 106 pays présents et 9 pays représentés, ce qui fait 115 pays présents ou représentés. Est-ce que le nombre de boîtiers donnés correspond à ce chiffre ? 115.

La Mauritanie a donné un pouvoir à la Guinée. La Guinée accepte.

Est-ce qu'il y a une fédération présente qui n'a pas de boîtier ? Est-ce qu'il y a une fédération présente et ayant un pouvoir qui n'a pas deux boîtiers ?

Avant que nous passions au point suivant de l'ordre du jour, je voulais vous expliquer le fonctionnement de vos boîtiers. Vous devez savoir que ce système a été conçu par la société suisse GVI, ici présente, et homologué par le CIO qui l'utilise pendant ses sessions, y compris les sessions pour le vote des villes olympiques. Je peux vous assurer que ce système est entièrement confidentiel : lorsque vous votez, personne ne peut savoir, même pas le technicien qui est ici et qui reçoit les votes, quel boîtier a voté quoi. Son fonctionnement est simple. Lorsque nous allons vous poser une question et que vous devrez voter, la société GVI va ouvrir le vote. Sur l'écran de votre boîtier un curseur va clignoter pour vous montrer que le vote est ouvert, c'est-à-dire que vous pouvez voter. Quand le vote sera terminé, la fin du vote sera annoncée et ce curseur disparaîtra. Pour voter « oui », « non » ou « abstention » vous appuierez sur les touches « 1 » pour « oui », « 3 » pour « non » et « 0 » pour « abstention ». Ensuite, vous appuierez sur la touche « valid », le mot « ok » s'affichera pour indiquer que le vote est pris en compte.

Si vous avez fait une erreur et que vous souhaitez modifier votre vote, ceci peut être fait tant que le vote n'est pas clôturé. Il vous suffit d'appuyer sur la touche « correct » pour correction et de reprendre la procédure en appuyant sur « 1 », « 3 » ou « 0 » puis « valid ». Lorsque le vote sera clôturé, j'annoncerai que tout le monde a voté et que le vote est terminé.

Alors, afin de vérifier que toute la procédure est bien claire, je vous propose que l'on fasse deux ou trois tests. Ensuite nous pourrons passer au reste de l'ordre du jour.

Donc, ma première question, et nous allons ouvrir le vote maintenant, est : sommes-nous samedi ? Je vous demande de voter en appuyant sur les touches « 1 », « 3 » ou « 0 », c'est-à-dire « oui », « non » et « abstention ». Le vote est ouvert, vous pouvez voter.

Est-ce que le vote est terminé ? Le vote est terminé. Je pense que la question n'était peut-être pas claire...

Rires

Nous allons poser une autre question. Sommes-nous d'accord pour que le Congrès soit rapide ? Nous ouvrons le vote.

Le vote est terminé ? Ce serait bien que tout le monde participe au vote.

Bien, dernière question. Est-ce le premier jour du Congrès ? Nous ouvrons le vote.
Le vote est terminé .

Bien, avez-vous des questions sur ce système ? Quand il y a des questions à choix multiples, c'est-à-dire, choisir entre 1, 2, 3, 4, nous afficherons à l'écran, par exemple, « 1 » des fleurs, « 2 » des chocolats, etc. Il vous suffira d'appuyer sur « 1 » « valid » ou « 2 » « valid » ou « 3 » « valid » ou « 4 » « valid ». Nous vous l'indiquerons à ce moment-là.

Nous pouvons donc passer à la suite de l'ordre du jour.

3. Approbation du rapport du Congrès 2008 à Paris (FRA)

Nathalie Rodriguez : Bien nous passons maintenant au point suivant de l'ordre du jour approbation du rapport du Congrès 2008 à Paris.

A ce jour, nous n'avons reçu aucune remarque.

Etes-vous d'accord donc pour l'approuver sans modification ? Personne n'est contre ? Donc, le rapport est approuvé à l'unanimité

4. Propositions soumises au Congrès et rapports des commissions

Nathalie Rodriguez : Bien, nous passons maintenant au point numéro 4 qui est « propositions soumises au Congrès ». Nous allons commencer avec les propositions qui concernent les Statuts.

Alisher Usmanov : Excusez-moi, je souhaite faire une remarque concernant ce point, car je pense qu'il est vraiment nécessaire qu'il y ait ce sentiment d'union entre le Comité Exécutif et les commissions qui ont préparé ces propositions. Comme vous pouvez le voir dans votre dossier, nous avons décidé d'approuver les opinions proposées par les commissions et tous les changements et remarques. Nous avons vraiment manifesté notre respect envers les commissions en vous proposant une opinion conjointe et unanime. Il y a eu un travail commun entre les commissions et le Comité Exécutif.

Nathalie Rodriguez : Ainsi que vous le savez, pour qu'une proposition de modification des Statuts soit votée, il faut les 2/3 des voix présentes ou représentées. Par conséquent, pour qu'une proposition de modification des Statuts soit votée, il faut 75 voix.

Nous commençons par les propositions de la Fédération Argentine, proposition numéro 1.

Vous pourrez constater que la Commission Juridique avait été favorable à la proposition de l'Argentine, mais l'a modifiée légèrement pour « la Fédération nationale devra avoir un fonctionnement indépendant conformément aux principes de la Charte Olympique ». Le Comité Exécutif avait été favorable à l'avis de la Commission Juridique.

Je vous propose de voter si personne n'a de questions sur cette proposition. Pour la proposition modifiée de la Commission Juridique étant donné que le Comité Exécutif était d'accord. Nous allons ouvrir le vote pour cette proposition. Êtes-vous d'accord pour cette proposition modifiée ?

Le vote est terminé ? Le vote est terminé.

La proposition est votée par 97 voix.

Nous passons à la proposition suivante, toujours de l'Argentine. Afin d'ajouter une phrase au paragraphe 1.6. La Commission Juridique était favorable et a modifié la proposition ainsi : 6) « Les dons et les recettes de ses contrats de sponsoring » et l'actuel point 6) deviendrait le point 7). Le Comité Exécutif était favorable à l'avis de la Commission Juridique. Si personne n'a de questions, nous pouvons ouvrir le vote sur cette proposition numéro 2. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition est acceptée avec 100 voix.

Proposition suivante. Cette proposition concerne les confédérations. La Commission Juridique était contre cette proposition, indiquant qu'elle est en fait une répétition d'autres articles, en particulier le 5.2.4.

Le Comité Exécutif était favorable à l'avis de la Commission Juridique.

Nous allons passer au vote si vous n'avez pas de questions. Le Comité Exécutif et la Commission Juridique sont contre cette proposition. Êtes-vous d'accord pour qu'elle soit rejetée ? Êtes-vous d'accord pour que la proposition soit rejetée ?

Novak Perovic : Est-ce qu'on vote sur la proposition du Comité Exécutif, de la Commission Juridique ? Nous votons sur cette proposition pour qu'elle ne soit pas modifiée, c'est ça ?

Nathalie Rodriguez : Non, nous suivons l'avis de la Commission Juridique et du Comité Exécutif. Si la Commission Juridique dit « oui, nous sommes d'accord avec la proposition mais avec cette modification », et que le Comité Exécutif dit « nous sommes pour », alors vous votez sur une proposition modifiée par la Commission Juridique avec l'accord du Comité Exécutif. Mais lorsque la Commission Juridique n'est pas d'accord et le Comité Exécutif non plus, alors nous vous demandons de suivre l'opinion de la Commission Juridique.

Ma question est : êtes-vous d'accord pour suivre l'opinion de la Commission Juridique et du Comité Exécutif quant au rejet de cette proposition ?

Novak Perovic : C'était juste pour clarifier que si nous voulons rejeter la proposition initiale, nous devons dire « oui » pour dire « non ». C'était un peu ça ma question, je ne veux pas créer le désordre.

Kimmo Pentikainen : Finlande. Est-ce qu'il est possible de refaire le vote parce que ce n'était pas aussi clair que ça. Est-ce qu'on peut le refaire ? Est-ce qu'on peut exprimer notre vote à nouveau sur cette proposition ?

Marco A. Rioja Perez : Marco Rioja, Président de la fédération espagnole et Président de la Commission Juridique. Nathalie je comprends que ce qui est présenté pour être voté, ce sont les propositions de chacun et non pas de la Commission Juridique et du Comité Exécutif donc il faut voter si on est d'accord sur la proposition et éventuellement la modification proposée par la Commission Juridique et par le Comité Exécutif.

Nathalie Rodriguez : Non, nous avons annoncé dès le départ, que les propositions ont été étudiées ; elles ont été soumises aux Commissions ; les Commissions ont rendu un avis. Le Comité Exécutif s'est rangé à l'opinion de la Commission, que ce soit la Commission Juridique ou les autres Commissions. Par conséquent, nous proposons de voter sur les propositions modifiées par la Commission sauf si les Commissions n'ont fait aucune modification.

Marco A. Rioja Perez : Dans ce cas-là les fédérations qui ont fait des propositions ont le droit qu'on vote sur les propositions originales. Donc, si la fédération accepte la modification, on vote sur la modification ?

Nathalie Rodriguez : Puisque les Commissions ont donné un avis et que le Comité Exécutif était d'accord avec la proposition modifiée, nous votons sur la proposition modifiée. Mais, si le Congrès finalement n'approuve pas la proposition modifiée, nous pouvons voter sur la proposition originale. Mais je pense que c'est perdre du temps de voter sur la proposition puis sur la proposition modifiée si, en fait, c'est la proposition modifiée que nous souhaitons voir approuver. Et c'est bien la raison pour laquelle nous avons demandé l'avis des Commissions.

Alisher Usmanov : Monsieur Roch, souhaitez-vous vous exprimer ?

René Roch (MH) : Je pense qu'il faut voter la proposition, proposition modifiée ou pas modifiée, mais la proposition que fait le Comité Exécutif.

Alisher Usmanov : Nous vous avons remis le dossier concernant toutes les modifications et les propositions et je pense qu'il n'est pas si difficile de savoir de quelle proposition nous parlons, quelle proposition a été modifiée par la Commission Juridique ou par le Comité Exécutif. Vous dites « oui » ou « non ». Il ne faut pas créer des difficultés supplémentaires ici. Les propositions ont été très bien expliquées. Nous avons expliqué le travail mené par la Commission Juridique et par le Comité Exécutif donc il faut essayer de faire attention à la

question que madame va vous poser et répondre par « oui » ou par « non » sans compliquer les choses, s'il vous plaît.

Emmanuel Katsiadakis : Excusez-moi, excusez-moi, je pense que dans le texte, dans toutes les propositions le Comité Exécutif et les Commissions ont le même avis, donc on peut passer tout de suite au vote et dire, « on est d'accord », « on n'est pas d'accord ». C'est assez clair, il n'y a pas de confusion à faire.

Alisher Usmanov : On voudrait bien savoir l'opinion des délégués.

Nathalie Rodriguez : Monsieur Groupierre de l'Argentine.

Victor Sergio Groupierre : Il y a une proposition et il y a un avis. L'avis est un souhait du Comité Exécutif et de la Commission, c'est ça. Mais il faut voter sur la proposition, si on est d'accord ou si on n'est pas d'accord, parce que le Comité Exécutif et la Commission Juridique ont exprimé leur avis, mais on ne vote jamais sur un avis, on vote sur une proposition concrète !

Applaudissements

Nathalie Rodriguez : Monsieur Groupierre, nous ne sommes pas en train de voter sur un avis, nous sommes en train de voter sur un texte qui a été, disons, reformulé, par la Commission Juridique. Je vous donne un exemple. La proposition 1 de l'Argentine, la proposition était « Mais ceux-ci devront avoir un fonctionnement indépendant conformément aux principes de la Charte Olympique ». Et la proposition modifiée de la Commission était « La Fédération nationale devra avoir un fonctionnement indépendant conformément aux principes de la Charte Olympique ».

Donc, il me semble que nous votons sur la proposition, dont le texte a été revu et corrigé par la Commission Juridique. Le Comité Exécutif a recommandé de suivre la modification de la Commission Juridique, mais nous votons sur une proposition. Toujours. Il me semble bizarre de voter sur une proposition et ensuite sur une modification.

Alisher Usmanov : Je voudrais répondre à Monsieur Groupierre. Vous oubliez que les Commissions ont une grande responsabilité, tout comme le Comité Exécutif. Nous voulons écouter les opinions, et si on n'est pas pour, on le dit.

Je ne trouve pas ça très difficile à comprendre. Madame Rodriguez vous invite à voter, vous votez « oui » ou « non » sur la proposition.

Nathalie Rodriguez : Nous allons reprendre avec la proposition 3 de l'Argentine. Concernant les Confédérations de zone, le paragraphe 2.3.2. La Fédération d'argentine souhaitait modifier cette phrase. La Commission Juridique était contre la modification de cette phrase, car elle indique que ceci est une répétition d'autres articles existant déjà, en particulier l'article 5.2.4. Par conséquent, la Commission Juridique propose de ne pas accepter cette proposition. Le Comité Exécutif est d'accord avec l'avis de la Commission Juridique donc ce que nous vous proposons c'est de rejeter cette proposition d'après l'avis de la Commission Juridique et du Comité Exécutif.

Nous ouvrons le vote.

René Roch (MH) : Nous avons toujours convenu lors de nos Congrès de voter sur une proposition. On ne peut pas voter sur un avis. Normalement, la proposition aurait dû être reformatée parce que vous avez une proposition, vous avez donné un avis, mais ça ne fait pas une proposition. C'est ça le gros problème aujourd'hui. Je comprends fort bien qu'on puisse reprendre l'avis de la Commission Juridique, mais il fallait le faire, il fallait refaire une proposition. On ne peut pas voter sur des textes qui n'existent pas ! On est ici en Congrès pour voter sur un texte et ça on l'a toujours dit. Ça fait 20 ans que je l'entends.

Alisher Usmanov : Merci pour votre remarque Monsieur Roch, mais c'est le passé que vous avez décrit. On a changé de méthode. Nous proposons cette méthode parce que cela représente un très grand respect par rapport aux délégués de ce Congrès.

Vous avez participé au Comité Exécutif quatre fois. Quatre fois de suite vous n'avez rien dit à propos de l'avis du Comité Exécutif concernant le vote. Pourquoi est-ce qu'aujourd'hui il y a autant de problèmes ? On va voter sur la proposition, mais il faut tenir compte de l'avis du Comité Exécutif auquel vous avez participé, vous étiez toujours d'accord sur notre approche, sur notre formulation concernant l'avis de la Commission Juridique et du Comité Exécutif. C'est une sorte de respect pour tout le monde. Donc, la proposition de l'Argentine, par exemple, nous pouvons si vous le voulez ne pas la voter mais il faut respecter la démocratie ; il faut avoir le maximum de démocratie, donc on va le soumettre au vote.

Nathalie Rodriguez : Je vais reformuler ma question comme suit : il y a une proposition de la Fédération argentine. La Commission Juridique est contre. Le Comité Exécutif est contre. Je vous demande de voter sur la proposition. Est-ce que vous êtes pour ou contre sachant que la Commission Juridique et le Comité Exécutif sont contre la proposition ? Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition est rejetée avec 68 voix.

Giuseppe Cafiero : Excusez-moi, je pense que ce système respecte d'avantage l'opinion de l'assemblée, mais il y a des cas où la proposition devrait être refusée telle qu'elle est, mais devrait être acceptée avec les modifications avancées par les Commissions. Alors, ma suggestion est qu'il faut prêter beaucoup d'attention aux modifications proposées dans la partie droite de la feuille, est-ce possible ? Alors, je suggère que quand le résultat de ce genre de vote est « non », mais qu'il y a dans la partie droite de la feuille des modifications qui pourraient la rendre acceptable, nous devrions voter une seconde fois afin d'accepter la proposition modifiée. Est-ce envisageable ?

Nathalie Rodriguez : La parole est à Monsieur Cheris.

Samuel David Cheris (MH) : Dans la procédure parlementaire, si une proposition modifiée est mise en avant, vous votez sur la proposition modifiée une première fois. Si celle-ci est refusée, nous revenons à l'original. S'il n'y a qu'une demande de rejeter la proposition, alors nous voterons la proposition. Un vote positif signifierait que vous êtes d'accord avec la proposition et un vote négatif signifierait que vous êtes en accord avec la recommandation de voter contre et vous accepteriez ou rejettez juste la proposition telle qu'elle est à l'origine.

La proposition modifiée d'abord, puis si cela échoue, vous revenez à la proposition originale.

Alisher Usmanov : Est-ce que tout le monde comprend maintenant ?

Olivier Carrard : Madame Rodriguez, est-ce que je peux me permettre d'apporter une petite clarification juridique ?

La Fédération internationale a son siège en Suisse. Je suis le Président de la Fédération suisse et il se trouve que je suis aussi avocat. C'est un problème de droit suisse qui est concerné et dans le système d'une association, qui est le système de la Fédération internationale, les propositions peuvent être faites dans un certain délai et ensuite il est de la compétence du Comité de trier ces propositions et éventuellement de les modifier pour l'Assemblée générale. Alors, il y a deux cas de figure. Le premier cas de figure c'est celui où la proposition doit être acceptée ou refusée purement et simplement, parce qu'il n'y a pas de modification. Et puis, il y a le deuxième cas. C'est celui où le Comité Exécutif avec la Commission Juridique ou d'autres Commissions ont modifié cette proposition et dans ce cas-là, on doit voter sur le texte qui est proposé par le Comité Exécutif et les Commissions. Et non pas sur la proposition initiale parce que c'est de la compétence juridique du Comité Exécutif d'éventuellement modifier ces propositions.

Nathalie Rodriguez : Monsieur Carrard, dans ce cas, on refaisait un vote sur la proposition originale et non pas l'inverse.

Olivier Carrard : Mais vous m'avez mal compris. Je ne propose pas de vote. Je vous donne raison sur le mode d'opérer.

Nathalie Rodriguez : Très bien, j'ai compris.

Alisher Usmanov : Nous vous informerons simplement des modifications qui ont été faites aux propositions par les commissions et de l'approbation du Comité Exécutif, comme cela nous a été expliqué par notre respectable ami des Etats-Unis. C'est très simple.

Nathalie Rodriguez : Bien, nous arrivons à présent à une proposition faite par la fédération argentine, qui est assez complexe parce qu'elle concerne les Assemblées Générales, les Congrès et l'exercice social.

La Fédération indique qu'actuellement, nous avons en quatre ans, trois Congrès et quatre Assemblées Générales. La Fédération a donc proposé de transférer les fonctions de l'Assemblée Générale au Congrès, et donc de supprimer les Assemblées Générales.

En contrepartie, elle propose d'avoir un Congrès chaque année, donc 4 dans une Olympiade. Au lieu d'avoir sept réunions pendant quatre ans, c'est-à-dire trois Congrès et quatre Assemblées Générales, il y aurait quatre Congrès sachant que les fonctions de l'Assemblée Générale seraient transférées au Congrès.

La Fédération indique également qu'il serait intéressant que chaque Congrès ait un thème particulier. Par exemple, que le premier Congrès soit dédié aux règlements et le deuxième aux statuts. Ce qui permettrait d'alléger un peu les propositions qui sont faites à chaque Congrès et de savoir qu'on doit faire des propositions à une année précise.

Cette proposition a été soumise à la Commission Juridique et au Comité Exécutif. La Commission Juridique a pensé, en effet, que le concept présenté par la Fédération d'Argentine était intéressant, mais qu'il fallait, évidemment, prévoir un certain nombre d'aménagements à cette proposition. Si les comptes de FIE sont approuvés par un Congrès et que ce Congrès a lieu en général en fin d'année, il faut prévoir un aménagement de l'exercice fiscal.

La Commission, en consultant un certain nombre de personnes, a proposé de modifier l'exercice social qui est actuellement, comme vous le savez, du 1^{er} octobre au 30 septembre, du 1^{er} juillet au 30 juin. Pourquoi ? Si un Congrès a lieu au mois de novembre, il faut le temps, une fois la clôture des comptes faite, de terminer ces comptes, de les soumettre au Comité, aux Commissaires aux comptes, puis de les faire parvenir au Congrès un mois minimum avant la tenue du Congrès. Par conséquent, si l'on supprime les Assemblées Générales, on ne peut plus approuver les comptes au mois d'avril. On devra les approuver au mois de novembre ou décembre.

Si l'on gardait l'exercice social au 1^{er} octobre, nous n'aurions pas le temps matériel de clôturer les comptes et de vous envoyer les documents pour qu'ils soient approuvés par le Congrès.

Est-ce que la Commission Juridique souhaite ajouter quelque chose sur ce point ? Monsieur Cheris ?

Samuel David Cheris (MH) : Un certain nombre de propositions ont été présentées concernant l'exercice fiscal, ainsi que sur la façon dont nous allions tenir les réunions. La proposition argentine a été la première par ordre alphabétique. Ce n'est pas une proposition sur laquelle nous pouvons voter, car elle n'affecte pas les articles des Statuts, mais aborde des concepts généraux

Nous avons analysé ces concepts ainsi que ceux des autres pays, nous avons parlé avec le trésorier pour décider quand l'exercice fiscal pourrait être clôturé afin d'être en mesure de fermer les comptes etachever l'audit à temps pour une réunion.

Nous avons abouti à la proposition que vous voyez à la page 2 des propositions de modifications des Statuts. Nous avons donc supprimé les Assemblées Générales lors

desquelles nous avions de la peine à avoir un nombre suffisant de pays pour approuver le budget. Et nous avons donc 4 Congrès.

La dernière année de la période quadriennale, nous avons le Congrès électif, qui a eu lieu l'année dernière. La première année se serait les modifications aux Règlements et la deuxième année serait tout ce qui concerne les Jeux Olympiques. Ainsi nous pourrons finaliser les critères de qualification et de remplacement des athlètes, ainsi que toutes autres questions. Finalement, lors de la troisième année du quadriennium, nous effectuerions les modifications aux Statuts.

De cette manière, il y aurait moins à traiter à chaque réunion, mais nous aurions un sujet précis sur lequel nous concentrer à chaque fois. Et cela était l'un des points de la proposition argentine. Le reste des éléments qui sont dans la proposition, sur votre page, sont tous des articles des Statuts devant être modifiés afin de permettre à cette proposition d'être appliquée. Ainsi si quelqu'un a des questions, nous serions heureux d'y répondre.

Nathalie Rodriguez : Monsieur Cafiero ?

Giuseppe Cafiero : Le concept est assez clair, nous sommes d'accord là-dessus, mais en ce qui concerne les sujets à l'ordre du jour sur les quatre années, celui-ci est trop strict. Il ne faudrait pas trop limiter les possibilités du Congrès, surtout s'il n'y a plus d'Assemblée générale. Si on veut parler des Jeux olympiques, on ne peut pas attendre trois-quatre ans pour le faire, c'est trop strict. Il faudrait être à même d'aborder n'importe quel sujet tout le temps, parce qu'on ne peut pas attendre quatre ans pour parler de choses très importantes. Donc, il faudrait essayer de revoir cela et essayer de modifier, sur la base de ce que le Comité Exécutif nous dit, qui peut décider le sujet d'une année à l'autre.

Samuel Cheris (MH): Moi je dirais qu'avoir un ordre si strict favorise un certain ordre, dans le sens propre du terme. Et fixer un cycle sur quatre ans cela crée de l'ordre, car tout le monde sait sur quel point il doit se concentrer.

Nuala Mc Garrity : Je souhaiterais vous demander quand est-ce que vous proposez d'organiser la réunion du calendrier si l'Assemblée Générale est supprimée ?

Nathalie Rodriguez : La réunion du calendrier traite essentiellement des modifications de dates. Je pense qu'on pourra faire tout ça par courrier électronique comme on l'a toujours fait par le passé. Je ne pense pas que les réunions du calendrier soient nécessaires pour annoncer les modifications de dates.

En ce qui concerne la proposition, si vous pensez que consacrer les Congrès sur des sujets spécifiques peut être un problème, nous pouvons ajouter le terme « en principe » et on n'aura plus de contrainte stricte.

Alisher Usmanov : Tout le monde peut voter « non » et rejeter cette proposition, car tout le monde peut voter pour ou contre la proposition. S'il vous plaît.

Nathalie Rodriguez : La proposition est claire. La Fédération argentine propose quatre Congrès et plus d'Assemblées générales. Le travail et les tâches de l'Assemblée générale sont données au Congrès et l'année financière est modifiée du 1^{er} juillet au 30 juin. C'est un ensemble. Voici la proposition. La Commission Juridique avait revu et re-rédigé la proposition. Le Comité Exécutif était favorable à l'avis de la Commission Juridique.

Nous vous proposons maintenant de voter sur cette proposition et nous ajoutons, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, que pour les thèmes des Congrès nous ajoutons « en principe ».

Le vote est ouvert, vous pouvez donc voter sur la proposition.

Le vote est terminé.

Kimmo Pentikainen : Kimmo Pentikainen de Finlande. Je voudrais juste m'assurer du fait que nous avons bien voté sur l'avis de la Commission Juridique, est-ce juste ? Le texte de la commission Juridique.

Nathalie Rodriguez : Est-ce que vous pouvez répéter votre intervention, s'il vous plaît ?

Kimmo Pentikainen : Nous votons sur la proposition de la Commission Juridique en ajoutant le terme « en principe ». Ce qui veut dire que nous ne limitons pas les tâches du Congrès. On pourrait prendre en compte d'autres questions. Voilà ce qu' « en principe » veut dire.

Nathalie Rodriguez : Exact, j'ai indiqué avant le vote que concernant les tâches de chaque Congrès spécifique nous ajoutions « en principe ».

Le vote est terminé. La proposition est approuvée avec 84 voix.

Bien, nous passons à la proposition suivante de la Fédération d'Argentine concernant le texte qui indique que lorsque les comptes ne sont pas approuvés par les Commissaires aux comptes, le Président et le Comité Exécutif sont démis de leur fonctions. La Fédération estime que la sanction est excessive et dépend de critères étrangers à la politique de la FIE. La Commission Juridique a indiqué que lorsque des Commissaires aux comptes indépendants n'aprouvent pas les comptes, c'est par exemple pour une violation matérielle des principes de comptabilité que la FIE aurait refusé de rectifier ou une présentation qui enfreint la loi ou qui démontre une fraude. Il est clair que des Commissaires aux comptes ne refusent pas des comptes parce qu'il y a une erreur dans les comptes. Le Commissaire des comptes demande une modification des comptes. Dès lors que cette modification est faite, les comptes sont approuvés. Les comptes ne sont refusés qu'en cas de violations graves des règles. Par conséquent, la Commission Juridique était contre la proposition et le Comité Exécutif était du même avis que la Commission Juridique.

Bien, donc nous allons maintenant vous proposer de voter sur cette proposition. Etes-vous en faveur de la proposition de la Fédération argentine sachant que la Commission Juridique était contre et le Comité Exécutif était contre ? Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition est rejetée avec 72 voix.

Bien, nous arrivons à la dernière proposition de la Fédération Argentine.
« Le Président est le représentant légal de la Fédération Internationale d'Escrime. En cas d'empêchement il est remplacé par le Secrétaire Général ».

En fait, ici, il y a une modification de la proposition de manière à ce qu'elle soit plus générale, car le texte actuel indique que le Président représente la FIE en justice. Donc, la Fédération propose de modifier deux ou trois mots et d'indiquer que le Président est le représentant légal de la FIE. La Commission Juridique était favorable. Le Comité Exécutif était favorable. Donc, nous ouvrons le vote. Etes-vous d'accord avec la proposition de la Fédération argentine ? Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition est acceptée avec 96 voix.

Nous passons maintenant aux propositions du Comité Exécutif.

La première proposition concerne la modification du titre de l'article 2.1.2 Conditions d'affiliations de Membres d'honneur. Le but est de remplacer le titre par « Membres d'honneur ». La Commission Juridique avait été favorable à cette proposition. Nous ouvrons le vote. Etes-vous d'accord avec cette proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition est adoptée avec 97 voix.

La proposition suivante concerne l'ajout de mots dans la phrase : « Avant chaque Congrès, le Bureau peut retenir une ou plusieurs personnalités en vue de proposer leur nomination comme Membres d'honneur ». Et c'est « au Congrès » que le Comité Exécutif souhaite ajouter. La Commission Juridique avait été favorable à la proposition. Donc, nous passons au vote. Etes-vous d'accord pour ajouter les mots « au Congrès » à la fin de la phrase ? Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition est adoptée avec 98 voix.

La proposition suivante est une petite correction dans la version anglaise des statuts, dans laquelle il faudrait remplacer « Central Office », par « the Bureau ». C'est une simple modification de terminologie qui n'a aucune incidence sur les statuts et la Commission Juridique avait été favorable à cette modification. Nous allons donc passer au vote. Etes-vous d'accord avec cette proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition est adoptée avec 102 voix.

La proposition suivante concerne l'article 2.3 *Les Confédérations de zones*. Le but de la proposition était de donner le droit au Président de déléguer son vote au Secrétaire général de la FIE ... de modifier la phrase de l'article actuel comme suit : « à ce titre, il a le droit de vote ». Le but était de changer la phrase pour « Il a le droit de vote qui peut être délégué au Secrétaire général de la FIE ».

Bert Van de Flier : J'ai une opinion sur ce sujet au nom des Pays-Bas. Je pense que cette proposition est bonne, mais serait-ce également réciproque envers les confédérations ?

Nathalie Rodriguez : Si cela devait être réciproque, il aurait dû y avoir une proposition dans ce sens. Or, cette proposition n'a pas été faite. On ne peut pas la faire à posteriori. Le but était, non pas de donner le droit de vote au Président, mais que celui-ci puisse déléguer son droit de vote au Secrétaire général de la FIE. La réciprocité n'a pas été prévue à l'origine dans les propositions.

Bert Van de Flier : Je tiens à vous remercier. Je pense que nous pouvons l'ajouter l'année prochaine.

Nathalie Rodriguez : Il suffit de faire une proposition en ce sens pour la prochaine fois.

Bert Van de Flier : Alors, pour mon pays, il est possible de décider ce qu'il faut voter si nous savons que la FIE est en faveur de cette réciprocité.

Nathalie Rodriguez : Monsieur Van de Flier souhaite savoir si la FIE serait favorable à une proposition dans laquelle il y aurait, en effet, une réciprocité entre ce qui se passe à la FIE et les Confédérations. Je lui ai indiqué qu'il serait souhaitable de faire une proposition en ce sens, de la soumettre au Comité Exécutif et aux Commissions qui pourront ainsi donner un avis, une fois que la proposition a été faite, mais pour le Congrès suivant.

Bert Van de Flier : Naturellement oui, je comprends ça. Mais c'est juste pour former une opinion...

Nathalie Rodriguez : Excusez-moi mais nous ne vous entendons pas.

Bert Van de Flier : Alors la seule question était la suivante : est-ce que nous allons faire cela à l'avenir ? Est-ce qu'il y a la possibilité donc... ? Oui, il faut faire la proposition bien sûr, mais je pense que beaucoup de Fédérations diront « nous pourrions être pour cela s'il y a une équité et s'il y a cette réciprocité ». Il vaut mieux reporter cette décision sur ce sujet et avoir la réciprocité. Je dis « oui » si j'entends le Président de la FIE qui dit qu'il est pour cela. Donc, je me sentirais rassuré si j'entendais dire « oui, nous pouvons faire cela. Nous allons y penser ».

Nathalie Rodriguez : Cette proposition n'existe pas en ce moment. Je ne pense pas que nous puissions demander au Congrès de voter sur ce principe. Faites la proposition pour l'année prochaine. Actuellement, nous ne traitons pas la réciprocité. Nous parlons d'une proposition bien spécifique.

Bert Van de Flier : Je vous remercie.

Nathalie Rodriguez : Donc, nous votons sur la proposition qui souhaite modifier le texte suivant « à ce titre, il a le droit de vote ». Nous souhaitons que la phrase devienne : « Il a le droit de vote qui peut être délégué au Secrétaire général de la FIE ». La Commission Juridique avait été favorable à cette proposition. Donc, je vous propose de voter sur ce texte. Etes-vous d'accord...

Giuseppe Cafiero : Excusez-moi. Je ne pense pas que dans un conseil d'administration, comme l'est le Comité Exécutif, il devrait y avoir de procuration. Normalement, ceci est une Assemblée, un Congrès, mais dans un nombre restreint de personnes, le vote est toujours personnel.

Il s'agit d'un nouveau concept que je ne crois pas être...si nous devons l'accepter, cela devrait être étendu à tous les membres et non uniquement au Président. Simplement pour la dignité du Comité Exécutif. Tous les membres sont égaux, il ne devrait pas y en avoir un qui ait plus de possibilités que les autres.

Donc je ne suis pas d'accord avec le premier point. Je suis d'accord avec les points 2.4.1 et 2.4.2, mais pas avec le 2.3.

Nathalie Rodriguez : Monsieur Cafiero, puis-je vous rappeler que nous venons tout juste de voter que le Président est le représentant légal de la FIE, mais en cas d'impossibilité, c'est le Secrétaire général qui le représente. Alors, pourquoi ne pourrait-il pas donner son vote ?

Alisher Usmanov : Maintenant il faut voter sur la proposition en cours. S'il vous plaît, ne perdons pas de temps. Alors, votez, puis si vous le voulez, après cela vous pourrez faire une nouvelle proposition. Votez s'il vous plaît.

Nathalie Rodriguez : Donc, le Président a le droit de vote qui peut être délégué au Secrétaire général de la FIE. Nous vous proposons de voter sur cette proposition. Le vote est ouvert.

Oui ?

Kimmo Pentikainen : Excusez-moi, je souhaiterais demander qu'à chaque fois avant de voter...

Alisher Usmanov : Il y a toujours des demandes avant le vote, c'est rejeté.

Kimmo Pentikainen : Je voudrais vous demander que comme l'indique les Statuts, avant de commencer à voter, nous annoncions clairement ce que nous allons voter.

Dans ce cas, il aurait dû être annoncé que nous votons maintenant sur l'avis de la commission Juridique avec le texte modifié. S'il vous plaît.

Nathalie Rodriguez : S'il vous plaît, je l'ai indiqué trois fois. J'ai expliqué la proposition et j'ai dit que la proposition est la suivante : « Il a le droit de vote qui peut être délégué au Secrétaire général de la FIE ».

Donc, nous ouvrons le vote. Etes-vous d'accord avec cette proposition ?

Le vote est terminé.

La proposition est refusée par 70 voix.

Peter Jacobs (MH): Il faut parler clairement. Les statuts ne disent pas qu'il faut avoir 2/3 des personnes dans la salle. Il faut qu'il y ait 2/3 des personnes qui ont appuyé sur la touche pour dire « oui », « non » ou « abstention ». Par conséquent, si dans la salle tout le monde vote, 112 personnes doivent voter pour les statuts alors nous avons besoin de 75. Dans ce cas, au contraire, nous avons un nombre de personnes qui n'a pas appuyé sur la touche et la majorité plus basse, et vous le voyez affiché sur l'écran. Nathalie contrôle les statuts. Il faut voir les statuts pour être d'accord.

Nathalie Rodriguez : Je ne suis pas d'accord avec cela. Comme je l'ai dit au début, la majorité est définie par les 2/3 des Fédérations présentes ou représentées ici. 75, c'est la majorité.

Alisher Usmanov : Il y a des abstentions entre le « oui » et le « non » et les « abstention » nous avons la majorité. C'est simple, c'est logique.

Peter Jacobs (MH) : Désolé, Samuel m'a corrigé. Ce sont 2/3 des personnes qui votent. La majorité est donc 70.

Alisher Usmanov : Monsieur Jacobs, c'est la dernière fois que je vous permets des erreurs dans les calculs. Vous êtes notre trésorier.

Rires

Nathalie Rodriguez : Alors, la proposition est acceptée donc avec 70 voix.

Ensuite, la proposition du Comité Exécutif est d'ajouter un article 2.4 sur les responsabilités des Confédérations de zone, étant donné que ces textes n'existent pas dans les statuts. L'article 2.4.1 vise à définir les responsabilités des confédérations de zone et également de renvoyer à des textes plus précis du Règlement administratif.

La commission Juridique était favorable à la proposition en indiquant que les confédérations de zone assistent la FIE dans le développement de l'escrime dans une zone géographique spécifique et que cette assistance des Confédérations de zone vis-à-vis de la FIE est définie par le Règlement administratif.

Le Comité Exécutif avait été favorable à l'avis de la commission Juridique.

Si vous n'avez pas de questions nous passons au vote sur cet article qui contient un 2.4.1 et un 2.4.2. Etes-vous d'accord avec cette proposition ? Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition est votée avec 86 voix.

Nous vous proposons, à présent, de faire une pause café de 15 minutes.

Nathalie Rodriguez : Mesdames et Messieurs, nous reprenons, s'il vous plaît. Et je voudrais donner la parole à Monsieur Cheris.

Samuel Cheris (MH): Pour ce qui est du vote 2.3, Madame Rodriguez avait raison. C'était la question qui était mal posée. Les statuts parlent de 2/3 des votes des Fédérations présentes et représentées donc cela ne concerne pas le fait que quelqu'un ne puisse pas voter, qu'il aille aux toilettes, qu'il parle avec quelqu'un d'autre et qu'il n'utilise pas le boîtier qui lui est remis. Donc, ce sont des voix négatives les voix des personnes qui sont absentes lors du vote. S'il y a quelqu'un qui ne vote pas, s'il y a des personnes qui ne veulent pas voter... s'ils votent « non », c'est qu'ils voulaient exprimer un vote négatif. Pour approuver toute modification au statut il faut avoir 75 voix positives, abstraction faite des absents et des personnes qui ne veulent pas voter. Donc, la proposition précédente où il y avait 70 voix positives, Madame Rodriguez a dit que la proposition n'avait pas été acceptée. Effectivement, elle avait raison.

Nathalie Rodriguez : Merci Monsieur Cheris. Nous avons un nouveau pays présent, l'Indonésie. Ce qui nous amène à 113 Fédérations votantes présentes ou représentées. Avec 113 Fédérations, Monsieur, quelle est la majorité Est-ce que c'est 75 ou 76, à présent ?

Soixante-seize. Nous avons le Tadjikistan qui vient d'arriver.

Donc, nous avons 114 Fédérations présentes mais la majorité des 2/3 reste à 76. Donc, pour qu'une proposition passe, elle doit obtenir 76 votes, en ce qui concerne les statuts, bien sûr.

Bien, nous passons à la proposition suivante, toujours du Comité Exécutif. La proposition est : « Une fédération membre qui n'a pas satisfait à ses obligations financières envers la FIE 30 jours [La Commission Juridique a rajouté le mot « calendaires »] (00h00 heure de Lausanne) avant le jour de l'ouverture du Congrès ou de l'Assemblée Générale, se verra interdire d'être représentée, etc.

Pourquoi avons-nous fait cette modification ? C'est tout simplement parce que nous avions dans le texte « un mois », qui n'est pas très précis. Ensuite, le reste de la proposition a été modifié après « sauf exception dûment motivée et acceptée par le Comité Exécutif [la Commission a rajouté :] et la raison en sera annoncée au Congrès. Le Comité Exécutif avait été favorable aux modifications de la Commission Juridique. Nous allons passer au vote. Etes-vous d'accord avec la proposition ? Le vote est ouvert ?

Le vote est terminé.

La proposition est votée avec 88 voix.

Nous passons à la proposition suivante dont le but est 1) de remplacer « bureau administratif », dans les statuts de la FIE en général, par « siège » et « 8 mois » par « un délai de 6 mois » concernant les propositions. Vous savez qu'actuellement, les propositions doivent arriver 8 mois avant la date du Congrès. Le Comité Exécutif a trouvé que ce délai était extrême et a souhaité le ramener à 6 mois. La Commission Juridique était favorable.

Donc, si personne n'a de questions, nous passons au vote. Sur cette proposition il y a 1) remplacer « bureau administratif » par « siège » (ceci est une modification de détail) et ensuite passer l'envoi des propositions de 8 mois à 6 mois et, bien évidemment, au plus tard à 00h00 heure de Lausanne. Nous passons donc au vote sur cette proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition est votée avec 101 voix.

Je vous propose de considérer que la proposition suivante est votée puisque, dans cette proposition, on indiquait également qu'il fallait remplacer partout « bureau administratif » par « siège ». Etant donné que vous venez juste de le voter dans la proposition précédente et que la Commission Juridique était favorable, je vous propose de considérer qu'elle est votée.

Proposition suivante qui concerne l'article 3.4.5. La proposition supprime un certain nombre de textes qui n'étaient plus d'actualité et de donner, au CEO la possibilité de remplir ces tâches, soit d'énoncer le texte précis qui va être soumis au vote, c'est-à-dire ce que je fais actuellement. La Commission Juridique avait été favorable à cette proposition.

Donc, je vous propose de passer au vote sur cette proposition. Etes-vous d'accord avec la proposition ? Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 95 voix.

Proposition suivante. Article 3.4.6. Le relevé rapide des décisions du Congrès devra être « rédigé par le CEO, révisé par le Président de la Commission concernée, approuvée par le Président de la FIE et envoyé aux fédérations membres dans un délai d'un mois ».

Le Comité Exécutif avait été favorable aux remarques et à l'opinion de la Commission Juridique.

Nous passons au vote sur cette proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 98 voix.

La proposition suivante est une conséquence de ce que vous venez de voter et en plus, à partir du moment où on vote sur des textes précis les nouveaux textes ne peuvent pas être établis après le Congrès puisqu'ils sont votés pendant le Congrès.

La Commission Juridique était également favorable à la suppression des textes soulignés et en italiques. Nous passons donc au vote sur cette proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 95 voix.

La proposition suivante traite de l'Assemblée générale. A partir du moment où nous avons voté, au début du Congrès, qu'il n'y avait plus d'Assemblée générale, les textes inclus dans cet article doivent être supprimés. C'est-à-dire, « L'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer » et « A défaut, le bureau administratif procédera à une consultation écrite », Par ailleurs, en ce qui concerne le Congrès, les textes actuels mentionnent « la moitié de l'ensemble des membres ». Il a semblé plus juste de remplacer « la moitié » par « 50% » de manière à s'aligner avec les autres chiffres qui sont présentés dans les statuts.

La Commission Juridique avait été favorable dès lors que l'Assemblée générale avait été supprimée.

Donc, je vous propose de passer au vote sur cette proposition. Le vote est ouvert.

Oui ? Monsieur Cheris.

Samuel Cheris (MH): Etant donné qu'on a supprimé les assemblées générales, ça n'a pas de sens de voter sur ce paragraphe.

Nathalie Rodriguez : C'est parce qu'on a mentionné le Congrès qu'on dit qu'il ne peut pas délibérer.

Samuel Cheris (MH): Le Congrès a sa propre majorité déjà dans les statuts.

Nathalie Rodriguez : Dans la prochaine proposition, on ne parle plus de l'Assemblée générale, mais du Congrès. On veut modifier cette « moitié » en parlant de « 50% ». Dans la deuxième partie de cette proposition, il faut remplacer le terme « moitié » par « 50% ».

Samuel Cheris (MH): Veuillez m'excuser.

Nathalie Rodriguez : Le vote est terminé.

La proposition passe avec 95 voix.

La proposition suivante supprime les mots indiquant que le Congrès électif était convoqué à l'initiative du Comité Exécutif de la FIE C'est une évidence. Donc, la Commission Juridique avait été favorable à la suppression de ces mots dans cette phrase. Je vous propose de voter sur cette proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 99 voix.

Proposition suivante. Le Comité Exécutif propose de supprimer la partie soulignée et en italique dans la proposition, soit : « la Commission des règles spéciales pour les championnats du monde et les jeux olympiques ». La Commission Juridique était favorable. Je propose de passer au vote. Le vote est ouvert. Oui ?

Andrew Ius : Puisque nous supprimons la Commission des Règles spéciales pour les Championnats du Monde et les JO, je suppose que tout ce qui concerne les JO 2012 sera décidé au Congrès 2010 ?

Nathalie Rodriguez : Désolée, cela n'est pas lié à la proposition. Si vous regardez votre ordre du jour vous verrez qu'on traite des Jeux olympiques de Londres. Il s'agit du point 5 qui est à l'ordre du jour du Congrès. Donc, nous traiterons des Jeux olympiques au moment où il convient de le faire.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 93 voix.

Proposition suivante. Le but dans cette proposition est de clarifier que les candidatures aux élections que ce soit au Comité Exécutif ou à un Commission puissent être faites dans la limite d'un candidat par nationalité. La Commission Juridique a précisé « un candidat par nationalité à l'un de ces postes » c'est-à-dire, aussi bien au Comité Exécutif que aux Commissions. Le Comité Exécutif était d'accord avec l'avis de la Commission Juridique. Je vous propose de voter sur la proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 99 voix.

Dans la proposition suivante, de nouveau, une petite rectification. Remplacer « bureau administratif » par « siège » et, de la même manière, être très précis dans les délais que nous proposons pour les candidatures. Au lieu d'indiquer « deux mois avant le Congrès » nous indiquons « 60 jours 00h00 heure de Lausanne avant l'ouverture du Congrès ». La Commission Juridique était favorable à « 30 jours [en ajoutant, bien sûr, « calendaires » comme nous l'avions fait avant] 00h00 heure de Lausanne avant le jour de l'ouverture du Congrès électif. » Le Comité Exécutif avait proposé 60 jours. La Commission a proposé 30 jours et le Comité Exécutif avait été d'accord avec l'avis de la Commission Juridique. Donc, je vous propose de voter sur la proposition modifiée par la Commission Juridique si vous en êtes d'accord. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 98 voix.

La proposition est « Le Président de la FIE ne peut avoir aucune fonction quelle qu'elle soit au sein de sa Fédération nationale ni dans une Confédération de zone ». Le Comité Exécutif avait été favorable à l'avis de la Commission Juridique. Je vous propose de passer au vote sur cette proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 97 voix.

La proposition suivante reformule « lorsqu'un candidat au Comité Exécutif retire sa candidature avant l'élection, seule sa fédération membre peut présenter un autre candidat ». Le Comité Exécutif souhaitait supprimer la partie de cette phrase soulignée et la modifier comme suit : « cette candidature n'est pas remplacée ». La Commission Juridique a été favorable au texte suivant et le Comité Exécutif avait été d'accord : « Si un candidat au Comité Exécutif retire sa candidature avant l'élection, sa fédération membre peut présenter un autre candidat (donc, ce qui est le texte actuel) avant le délai indiqué dans l'article 4.1.4. ». Nous passons au vote sur cette proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 97 voix.

La proposition suivante concernait l'élection au Comité Exécutif et le pourcentage des femmes. Il y avait deux propositions dans ce texte. L'une visait à supprimer un texte qui est superflu « si une ou plusieurs femmes ainsi retenues a (ont) la même nationalité que l'un des 12 premiers hommes élus... ». Cette possibilité n'existe pas dans la mesure où une Fédération nationale ne peut présenter qu'un seul candidat à un poste. Il n'est donc pas possible qu'il y ait à la fois un homme et une femme qui soit candidat dans une Commission ou au Comité Exécutif et qui ait la même nationalité.

La deuxième partie de la proposition concerne le pourcentage qui est indiqué dans le texte actuel. C'est remplacer « 20% environ » par « au moins 20% ». La Commission Juridique avait été favorable à cette modification. Je vous propose donc de passer au vote sur cette proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 95 voix.

La proposition suivante était similaire à celle que nous avions vue plus tôt avec le Comité Exécutif mais cette fois-ci avec les Commissions. Le texte proposé était : « Si un candidat à une Commission retire sa candidature avant l'élection, sa fédération membre peut présenter un autre candidat avant le délai indiqué dans l'article 4.1.4 ». C'est la même proposition que celle que nous venons de voter pour le Comité Exécutif mais adapté aux Commissions. Le Comité Exécutif avait été d'accord avec l'avis Commission Juridique. Je vous propose de passer au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 99 voix.

Proposition suivante. Même situation que plus haut. L'article 4.4.4 mentionne que « Si une ou plusieurs femmes ainsi retenues [donc dans les Commissions] a (ont) la même nationalité que l'un des 8 premiers hommes élus, elle(s) sera(ont) écartée(s) au profit de la suivante d'une nationalité non représentée. ». Cette situation ne peut pas se produire. Ce texte est donc obsolète étant donné qu'une fédération ne peut présenter qu'un seul candidat par

poste. La Commission Juridique avait été favorable. Je vous propose que nous passions au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 97 voix.

Proposition suivante. Le Comité Exécutif souhaitait modifier la phrase comme suit : « le Comité Exécutif définit les travaux des Commissions et des Congrès » et ensuite « prépare les travaux des Congrès ». La Commission Juridique n'avait pas été favorable au texte tel qu'il était proposé et suggérait un autre texte. La Commission a indiqué aussi que les statuts définissent les tâches et les responsabilités des Commissions donc la proposition est : « Le Comité Exécutif donne les grandes lignes des travaux des Commissions et des Congrès. » Le Comité Exécutif avait été favorable au texte modifié par la Commission Juridique. Nous passons au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 99 voix.

Proposition suivante. Le Comité Exécutif souhaitait reformuler le texte qui indiquait que « Le Comité Exécutif délègue un de ses membres dans chaque Commission pour contrôler et effectuer un lien avec elle... » De la même manière, la fin de la phrase « sauf pour la Commission des Règles Spéciales... » est supprimée. La Commission Juridique avait été favorable à la proposition mais avec le texte modifié tel que : « Le Comité Exécutif délègue un de ses membres dans chaque Commission pour coordonner et établir le lien avec elle » et elle était d'accord pour supprimer le reste de la phrase sur la Commission. Le Comité Exécutif avait été d'accord avec la reformulation de la Commission Juridique. Je vous propose de passer au vote sur cette proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 104 voix.

De la même manière que plus haut, supprimer la partie soulignée et en italique qui était « et la Commission des Règles Spéciales des Championnats du Monde et les Jeux Olympiques ». La Commission Juridique a approuvé: « Le Comité Exécutif a compétence pour élaborer, modifier et rédiger le Règlement administratif. Il approuve la rédaction des textes préparés par la Commission des Règlements et la Commission Juridique » et on supprime le reste de la phrase. Le Comité Exécutif avait été favorable à l'avis de la Commission Juridique. Je vous propose de passer au vote sur cette proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 104 voix.

La proposition suivante est également un point de détail puisque le texte actuel indique que « Le Comité Exécutif approuve le calendrier des compétitions officielles » Or, en fait, il approuve la version finale du calendrier des compétitions officielles. La Commission Juridique avait été favorable à l'avis du Comité Exécutif. Je vous propose de passer au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 98 voix.

La proposition suivante, en fait, n'est pas réellement une modification mais plutôt une adaptation à ce qui se passe actuellement. Les textes actuels indiquent que « Le Président est habilité à ouvrir et faire fonctionner un compte dans un établissement bancaire ». Ce texte a été établi à l'époque où la FIE n'avait qu'un seul compte dans une seule monnaie. Il se trouve qu'aujourd'hui il y a plusieurs comptes, des comptes courants et des comptes à termes donc il s'agit d'adapter le texte actuel à la réalité. La Commission Juridique avait approuvé un texte révisé. Le Comité Exécutif avait été favorable à l'avis de la Commission Juridique. Je vous propose de voter sur ce texte. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 84 voix.

Etant donné que la proposition précédente est passée et que cette proposition incluait également une procuration pour le CEO, la proposition suivante n'a plus lieu d'être. C'est la raison pour laquelle la Commission Juridique avait dit : « voir la proposition précédente » parce que cette proposition-là incluait déjà la précédente. La seule modification est le remplacement de « Directeur administratif et financier » par « CEO ». Donc, cette proposition n'a pas à être votée puisqu'elle est déjà incluse dans le texte précédent auquel vous avez donné votre accord.

La proposition suivante concerne les responsabilités du bureau. Le but de la proposition est d'affiner le texte actuel concernant le type de décisions pouvant être prises par le bureau. La proposition était « Le Bureau peut prendre des décisions sur tous les problèmes urgents et courants / usuels liés aux activités de la FIE avec l'approbation ultérieure du Comité Exécutif ». La Commission Juridique avait souhaité moduler et revoir ce texte de la manière suivante, en indiquant que « Le Bureau peut prendre des décisions sur toutes les affaires courantes liées aux activités de la FIE avec l'approbation ultérieure du Comité Exécutif. » Le Comité Exécutif avait été d'accord avec cette reformulation. Je vous propose de passer au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 92 voix.

La proposition suivante ajoute que « Le CEO reçoit une procuration du Président pour exécuter des opérations financières courantes. » La Commission Juridique était favorable à l'ajout du CEO aux phrases de plusieurs articles : 5.8.1. d), en tant que partie supplémentaire dans la 1^{ère} et 3^{ème} phrases et en remplacement de « Directeur administratif et financier » dans la 2^{ème} phrase, mais estime également que le poste de CEO devrait être ajouté à 5.8.1 e).

Il y a un certain nombre d'articles dans lesquels des ajouts devraient être faits. La Commission Juridique souhaite qu'un nouveau chapitre soit inclus dans les statuts nommé « Chefs du personnel » qui devrait inclure le poste de CEO, ses tâches et responsabilités comme tous les autres membres de l'exécutif de la FIE. Le Comité Exécutif avait été favorable à l'avis de la Commission Juridique. Je vous propose de passer au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 96 voix.

La proposition suivante est une conséquence des votes précédents. Dans le chapitre « Les Commissions » 6.1.1, supprimer la partie soulignée et en italique soit « la Commission des Règles Spéciales pour les Championnats du Monde et les Jeux Olympiques ». La Commission Juridique avait été favorable à cette proposition. Je vous propose de passer au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 94 voix.

Ce qui vient d'être voté a également une incidence sur d'autres textes. Donc, nous vous proposons également de supprimer la partie soulignée et en italique dans l'article 6.2.1. La Commission Juridique avait été favorable à cette proposition. Nous passons au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 96 voix.

La proposition suivante supprime le paragraphe b) qui prévoyait que lorsqu'il n'y a pas parmi les dix membres élus un ressortissant de chaque zone géographique, la Commission pouvait s'adjointre un ressortissant de la zone manquante mais que cette personne n'aurait pas le droit de vote, c'est-à-dire aurait voix consultative. Le Comité Exécutif comme la Commission Juridique ont estimé que ceci n'était pas utile dès lors que ces personnes n'avaient pas le droit de vote. Donc, le but est de supprimer ce paragraphe. La Commission Juridique était favorable. Je vous propose de passer au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 92 voix.

La proposition suivante reformule l'article 6.2.3 concernant le Comité Exécutif qui déléguait un de ses membres dans chaque Commission. La Commission Juridique a revu la proposition en indiquant que le Comité Exécutif déléguait un de ses membres dans chaque Commission en indiquant après « entre eux » et insérant « et supervise les travaux des Commissions ». La Commission avait souhaité remplacer « superviser » par « coordonner ». Et dans l'autre proposition, la Commission souhaitait indiquer que « Le Président peut, avec l'accord du Comité Exécutif et après consultation du Président de la Commission, avoir des experts appropriés impliqués dans les travaux des commissions. » Ce sont des points de détails dans la rédaction de ces textes. Le Comité Exécutif avait été favorable à la proposition modifiée par la Commission Juridique.

Giuseppe Cafiero : Excusez-moi, je pense qu'il y a une erreur parce qu'on parle de deux Présidents. « Le Président peut, après consultation du Président de la Commission... » mais ici nous sommes déjà dans une Commission, quel Président ? Le premier Président est le Président de la Commission. Qui sont-ils exactement ?

Nathalie Rodriguez : Non, on parle du Président de la Commission.

Giuseppe Cafiero : Mais le Président peut, après consultation du Président... Je pense le superviseur peut-être, après consultation avec le Président. Le texte n'est pas clair. Le Président consulte le Président.

Nathalie Rodriguez : Mais je crois qu'on ne parle pas de la même proposition, on ne parle pas du même texte. La deuxième proposition du Comité Exécutif indiquait : « Le Président peut... »

Giuseppe Cafiero : Quel Président ?

Nathalie Rodriguez : ...avec l'accord du Comité Exécutif, avoir des experts appropriés impliqués dans les travaux des commissions ».

Il s'agit là du Président de la FIE dans cette partie de phrase, donc la deuxième, qui peut, avec l'accord du Comité Exécutif, avoir des experts appropriés.

Giuseppe Cafiero : Il faut le préciser.

Nathalie Rodriguez : Donc, on peut ajouter, en effet, le Président de la FIE

Giuseppe Cafiero : Oui mais nous sommes dans un article où l'on parle du superviseur, Après, on arrive au Président, sans préciser quel Président. Il faudrait mettre un texte plus précis ici.

Nathalie Rodriguez : Alors, le 6.2.3 actuel est « Le Comité Exécutif délègue un de ses membres dans chaque Commission afin d'établir le lien entre eux ». Ça, c'est la première partie du texte que nous avons vu. De la même manière, la Commission Juridique avait dit qu'il fallait aussi voir l'article 5.5.4 qui indiquait « Le Comité Exécutif délègue un de ses membres dans chaque Commission ». Pour effectuer un lien entre elles sauf pour la Commission des règles spéciales, là nous avions supprimé l'article.

Est-ce que ça répond à votre question ?

Oui ? Monsieur Cheris ? Ah, Madame Dienstl.

Erika Dienstl (MH) : Que ce passe-t-il si le Président de la Commission n'est pas d'accord ? Deuxième question : je pense que cet expert n'a pas le droit de vote ?

Nathalie Rodriguez : Bien sûr, l'expert n'a pas de droit de vote. Il donne son expertise technique mais il n'a aucun droit de vote.

Nous passons donc au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 79 voix.

Dans la proposition suivante, étant donné que l'on a déjà voté de supprimer toute référence à cette Commission, le but est de supprimer le paragraphe 6.2.4 des statuts. La Commission Juridique avait été favorable à cette proposition. Nous passons donc au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 92 voix.

Proposition suivante, nous supprimons dans les statuts toutes les références à cette Commission. Donc, à nouveau, supprimer la partie soulignée et en italique. La Commission Juridique avait été favorable. Donc, nous passons au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 90 voix.

Nous continuons donc à supprimer les références à cette Commission. Idem pour l'article 6.3.2 à supprimer. La Commission Juridique était favorable et si vous en êtes d'accord, puisque la proposition suivante est là même mais pour un autre article, c'est-à-dire le 6.5.8, nous pourrions voter les deux en même temps, puisqu'il s'agit de la même Commission. La Commission Juridique était favorable. Donc, nous votons pour la suppression de 6.3.2 et 6.5.8. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

Les propositions passent avec 99 voix.

Maxim Paramonov : Chers amis, votre attention s'il vous plaît. Donc, il ne reste que quelques pages des propositions du Comex. On vous propose, si vous êtes d'accord, de finir avec les propositions du Comex avant le lunch.

Nathalie Rodriguez : Donc, nous continuons. Ainsi que vous le savez, le Comité Exécutif avait créé une Commission composée de personnes nommées, intitulée « Femmes et Escrime ». Le but est de l'officialiser dans les statuts. La Commission Juridique était favorable à l'inclusion de cette Commission mais sous la forme d'un conseil car ces commissions ne sont pas élues. Elles sont nommées. Donc, la Commission Juridique était d'accord avec la proposition mais en le nommant « Conseil Femmes et Escrime ». Le Comité Exécutif avait été favorable à l'avis de la Commission Juridique. Vous verrez également que dans la proposition, les rôles et fonctions sont indiqués. Donc, je vous propose de voter sur la proposition et sur la modification proposée par la Commission Juridique. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

Les propositions passent avec 99 voix.

De la même manière, le Comité Exécutif a souhaité créer un Conseil, à nouveau, des Vétérans nommé par le Comité Exécutif et conseillant le Comité Exécutif sur toutes les questions touchant à l'escrime des vétérans. La Commission Juridique avait été favorable en indiquant qu'il s'agissait donc d'un conseil des vétérans, pas d'une commission. Le Comité Exécutif avait été favorable à l'avis de la Commission Juridique. Nous passons donc au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 90 voix.

La proposition suivante ajoute un paragraphe concernant les responsabilités des Présidents des Commissions. Donc, de définir leur rôle, la préparation des documents et leur fonction au sein de la Commission et vis-à-vis du Comité Exécutif. La Commission Juridique était favorable au texte suivant pour le 6.6.1 : « Gestion des activités des commissions » ; et 6.6.2 : « Préparer les travaux des Commissions et contrôler leur mise en place en coordination avec le délégué du Comité Exécutif à la Commission » ; et favorable à l'article 6.6.3 concernant les rapports avec les membres du Comité Exécutif. Le Comité Exécutif avait été favorable à l'avis de la Commission Juridique. Donc, je vous propose de passer au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 94 voix.

La proposition suivante concerne le chapitre des licences et ceci afin de définir un peu mieux la manière dont un arbitre peut obtenir une licence de la FIE. Cette proposition visait aussi à indiquer sur la licence le fait qu'un arbitre qui a une nationalité puisse résider dans un autre pays et que, par conséquent, c'est cet autre pays qui commande une licence pour lui et non pas sa Fédération nationale. De manière à ce que, pour l'utiliser, on sache qu'il y a un pays de résidence et une nationalité. Le but était de proposer qu'à la place de la nationalité de l'arbitre il soit fait mention de FIE. Ceci pour indiquer clairement qu'il y a une nationalité et un pays de résidence. La Commission avait proposé de modifier le texte du Comité Exécutif de la manière suivante : « a) Une fédération nationale peut obtenir une licence pour un arbitre qui a la nationalité du pays en question et dont la licence mentionnera sa nationalité. » « b) Une fédération nationale peut obtenir une licence pour un arbitre qui n'a pas la nationalité du pays en question mais qui y réside depuis plus de trois (3) ans. [Donc ça c'est la condition actuelle] Sa licence mentionnera « FIE » en place de sa nationalité ». Le Comité

Exécutif avait été favorable à l'avis de la Commission Juridique. Je vous propose donc de passer au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 94 voix.

Et nous arrivons à la dernière page des propositions du Comité Exécutif. La proposition suivante, à nouveau, remplace « bureau administratif » par « siège ». La Commission Juridique était favorable. Donc, nous passons au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 98 voix.

La proposition suivante ajoute au texte actuel qui concerne l'interdiction de la discrimination, politique, raciale ou religieuse qui, dans les statuts, est interdite seulement aux Jeux olympiques, « les compétitions officielles de la FIE ». Et de déplacer la phrase au début de l'article La Commission Juridique avait été favorable. Je vous propose donc de passer au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 100 voix.

Dernière proposition concernant le chapitre « Récompenses honorifiques de la FIE » D'abord, renommer ce chapitre « Titres et récompenses attribués par le Congrès » car il se trouve que ce chapitre mélange un peu les titres et récompenses accordés par le Congrès et par d'autres organes de la FIE. Par ailleurs, de supprimer les articles 11.2.1, 11.3 et 11.4 de ce chapitre et les inclure au Règlement administratif parce que ce ne sont pas des titres et récompenses attribuées par le Congrès. Donc, 1) renommer le titre 2) déplacer des articles dans le règlement administratif de la FIE La Commission Juridique avait été favorable à la proposition. Donc, nous passons au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 96 voix.

Bien, à présent, nous en avons terminé avec les propositions du Comité Exécutif. Je vous rappelle que nous devons effectuer la photo du Congrès, que cette photo va avoir lieu en haut, devant l'hôtel. Donc, je vous propose de bien vouloir suivre les hôtesses qui vont vous amener devant l'hôtel pour faire la photo et, tout de suite après, il y a un déjeuner. Et nous nous retrouvons après le déjeuner.

Kimmo Pentikainen : Juste une petite remarque avant d'aller manger. Je voudrais exprimer mon avis quant à la Commission Juridique et le Comité Exécutif qui ont mené un travail vraiment gigantesque quant à l'approbation des propositions et je pense que ce travail va rendre tout plus logique et cohérent. Un travail vraiment très appréciable en ce qui concerne l'escrime. D'après moi, même l'approche culturelle, l'attitude culturelle du Comité Exécutif a changé et il y a eu un travail absolument cohérent et harmonisé à l'échelon culturel. Merci. Merci beaucoup.

Alisher Usmanov : Nous allons reprendre nos travaux. Prenez place, s'il vous plaît.

Nathalie Rodriguez : Bien, nous continuons avec les propositions.

Juste un petit rappel concernant le vote. Que vous votiez « oui », « non », « abstention », n'oubliez pas d'appuyer sur la touche « valid » pour valider votre vote. Si vous n'avez pas appuyé sur cette touche, votre vote ne passe pas.

Je voulais aussi vous annoncer que le Nigéria est arrivé, ce qui amène le nombre de Fédérations à 115, et pour les modifications aux statuts la majorité des 2/3 est de 77.

Bien, les propositions de la Fédération hongroise.

La première proposition qui concerne l'article 1.5.9. La Commission Juridique était contre la proposition ; le Comité Exécutif n'était pas favorable à la proposition.

Donc, nous passons au vote. Etes-vous pour ou contre la proposition ? Le vote est ouvert.

Alisher Usmanov : 67.

Nathalie Rodriguez : La majorité des 2/3 c'est 77, en fait 76,6666. Nous en sommes toujours aux statuts monsieur, oui.

Le vote est terminé.

Donc la proposition est rejetée.

Proposition suivante qui concerne l'article 3.3.3 des statuts. La Commission Juridique était contre et le Comité Exécutif n'était pas favorable. Nous passons donc au vote. Le vote est ouvert.

Alisher Usmanov : Je dois ajouter que nous sommes contre cette proposition parce que nous devons créer de nouvelles conditions pour les membres d'honneur.

Monsieur Roch et moi allons vous soumettre notre proposition commune pour ce poste. Je voudrais que vous le sachiez avant de voter.

Krisztian Kulcsar : Ce que la Fédération hongroise propose ici est un détail. Tenir nos réunions en anglais ou en français, nous le faisons déjà. Je ne vois pas pourquoi cela prend une telle importance et en tout cas, selon mon expérience, cela aide à mieux nous comprendre, merci.

Maxim Paramonov : Le Comité Exécutif préparera les critères pour les membres d'honneur, pour que tout le monde puisse comprendre comment ça se passe. Qui a le droit d'être membre d'honneur et comment ça va fonctionner. Après ça, on va rediscuter cette question.

Nathalie Rodriguez : Etant donné que le vote a été interrompu, nous sommes obligés de recommencer. Donc, nous ouvrons le vote sur cette proposition de nouveau.

Le vote est terminé.

Donc la proposition est rejetée.

Oui ?

Giuseppe Cafiero : Comme nous avons un groupe de propositions de la part de la Fédération italienne et que nous avons vu également les commentaires de la Commission Juridique et du Comité Exécutif, pour rendre les travaux un peu plus rapide, nous pouvons rassembler ces propositions et éclaircir des points pour vous donner quelques explications.

Tout d'abord, 1.6. Vu l'avis de la Commission Juridique et du Comité Exécutif, nous pensons que nous pouvons supprimer cette proposition . Donc, nous supprimons cette proposition.

Puis, le 2.2.2, nous voulons tout simplement dire que certaines organisations existent mais que ces organisations ne sont pas reconnues par la FIE. L'idée est de ne pas alourdir les travaux de la FIE. Nous voulons dire tout simplement cela parce qu'il y a des limites de compétences en ce qui concerne les groupes territoriaux. Nous pourrions donc supprimer cette proposition mais je voudrais proposer une étude d'une solution future pour ce point.

Le 2.3...

Maxim Paramonov : Je peux rajouter quelque chose ? Oui, c'est une très bonne idée parce qu'il y a beaucoup de groupes territoriaux alors je crois qu'il est important de créer un groupe de travail pour étudier cette situation.

Giuseppe Cafiero : Merci.

Le 2.2.3 donc, nous allons le supprimer si vous êtes d'accord.

Donc, nous voulons garder le 2.3.5 qui indique certaines règles qui ne représentent pas une augmentation des entités mais des indications un peu plus claires, un peu plus cohérentes en ce qui concerne les règles de la FIE.

Alors, 2.3.5, 2.3.9 et nous éliminons de 2.3.1 à 2.3.4 si tout le monde est d'accord.

Voilà nos propositions. Vous pouvez voter sur celles qui restent. Le 3.1 n'est pas nécessaire étant donné que nous avons déjà exprimé notre avis.

Le rôle des Assemblées n'est plus un point important.

Le point 3.3.2 il faut le réviser avec le 3.2.1 puisque étant donné que nous avons supprimé les Assemblées générales, nous devons intégrer les compétences du Congrès avec certains points que l'on trouve dans le 3.2.1. Alors, nous devons le re-proposer à l'avenir de façon un peu plus intégrée. Selon moi, il vaudrait mieux garder 3.3.2.

Et je voudrais souligner que le 3.3.3 concerne le droit de vote des délégués et des pouvoirs, aux membres du ComEx. C'était pour attacher une plus grande importance au Congrès et non pas quelque chose contre les membres du ComEx. Cela, bien sûr, dépend de vous. Je ne veux pas insister plus que ça.

Pour conclure, la proposition 3.4.1 que nous pourrions conserver. Nous avons déjà voté sur cela donc je pense qu'il ne faut pas voter sur cela.

4.3.1 ne sert plus si nous n'insistons pas sur le point 2. Enfin, c'est une entité continentale qui n'a pas été acceptée. Cela, bien sûr, ne nous sert pas.

4.3.2 et 4.3.3, toujours avec votre avis favorable, je pense qu'on a déjà voté sur cela. Alors, les autres sont des corrections d'expressions donc nous n'avons pas besoin d'un vote. Sur les femmes, par exemple, le 4.4.4.

Et, de la même manière, 5.2.4 nous acceptons le commentaire du 7.1.4. Nous supprimons cette proposition donc.

Je crois que c'est tout. Il y a vraiment peu de points sur lesquels il faut voter. Merci.

Nathalie Rodriguez : Monsieur Cafiero, si j'ai bien compris vous souhaitez garder la proposition, plutôt l'article, 2.3.2. Non, 2.3.5 pardon. Est-ce exact ? Vous souhaitez garder celle-ci ?

Giuseppe Cafiero : Je répète. Les points qu'on peut garder sont 2.3.5 jusqu'à 2.3.9 avec modifications de... on ne peut pas mentionner les Confédérations continentales mais seulement les Confédérations de zone selon le texte.

Nathalie Rodriguez : Bien, donc sont conservées par la Fédération italienne les articles de 2.3.5 jusqu'à 2.3.9. Monsieur Cheris ?

Samuel Cheris (MH) : Ok, 2.3.5 est pratiquement pareil au 2.3.3 actuel qui dit que les Confédérations de zone « ne peuvent avoir aucune règle ou prescription statutaire contraire à celles de la FIE En cas de désaccord ou contradiction dans l'interprétation des Statuts et Règlements de la FIE et ceux d'une "Confédération de zone", ceux de la FIE doivent primer. »

2.3.5 et 2.3.6 disent que nous avons cinq zones et nous avons déjà dit que nous avons cinq zones.

2.3.7 et 2.3.8, le Président de la FIE est un membre ex officio du Comité Exécutif. Il a droit de vote et les statuts indiquent déjà ce point. Les statuts indiquent aussi que le Président des Confédérations de zone est membre du Comité Exécutif avec droit au vote.

2.3.9 est pareil à 2.3.5

Donc, voter pour ce point vous ouvre une deuxième section et c'est la même chose qui se trouve déjà dans les statuts. Nous avons une expression différente pour une idée qui existe déjà. Selon moi, ça n'a aucun sens de voter.

Nathalie Rodriguez : Monsieur Cafiero, ce que la Commission Juridique a indiqué c'est que les points de 2.3.5 à 2.3.9 figurent déjà dans les statuts mais formulés légèrement autrement. Donc, vous retirez ces propositions .

Est-ce que vous gardez les 3.3.2 et 3.3.3 ? Je vous rappelle que le 3.3.2 a déjà été voté d'après celle du Comité Exécutif. Donc, elle ne devrait pas être votée.

Giuseppe Cafiero : Je pense que nous sommes d'accord. Nous n'avons plus besoin de ce point. J'ai retiré le 3.3.3 parce qu'il s'agissait de quelque chose que le Comité Exécutif n'acceptait pas.

Nathalie Rodriguez : Donc, reste-t-il encore des propositions de l'Italie ?

Giuseppe Cafiero : Donc, il y a les propositions de l'Italie 3.4.1, c'est cohérent. 4.3.2 qui est cohérent avec le vote précédent. Cela ne nous sert plus. Merci.

Nathalie Rodriguez : Mais la 3.4.1, Monsieur, a déjà été votée. Nous avons voté celle du Comité Exécutif. Donc, je ne pense pas qu'il ait d'autres propositions à voter.. Etes-vous d'accord ?

Bien, nous avons donc terminé avec les propositions de l'Italie.

Nous passons à la proposition de l'Ukraine mais comme celle du Comité Exécutif a été votée, la proposition de l'Ukraine ne sera pas traitée.

Serguey Mischenko : La Fédération ukrainienne d'escrime retire sa proposition étant donné ce que nous avons déjà voté.

Nathalie Rodriguez : Nous arrivons aux propositions qui concernent les dates des Championnat du Monde. Comme vous le savez, les dates du Championnat du Monde figurent dans les statuts de la FIE, aussi bien pour les juniors que pour les seniors. Le Comité Exécutif avait, quant à lui, proposé les Championnats du Monde Seniors en automne, soit en principe 15 septembre-15 novembre, et conserver l'organisation des Championnats du Monde juniors/cadets en avril.

La France avait proposé d'avoir les Championnats du Monde junior début avril, donc pas de changement. Les Championnats du Monde Seniors, mi-octobre. La France a proposé également, comme l'Allemagne, la suppression des Championnats du Monde cadets. C'est inclus dans sa proposition.

L'Allemagne a proposé que les Championnats du Monde Seniors soient en août et de supprimer les Championnats du Monde cadets.

La Hongrie a souhaité que les Championnats du Monde soient disputés entre le 15 juin et le 31 juillet.

La Russie, que les Championnats du Monde aient lieu entre le 1^{er} et le 10 août.

L'Ukraine a proposé entre le 1^{er} septembre et le 20 septembre, pour les Seniors.

La Commission Juridique ne s'était pas prononcée sur ces propositions car elle avait indiqué que la détermination des dates des Championnats du monde ne relève pas de la compétence de cette Commission.

Donc, les statuts actuels indiquent : 1^{er} octobre – 15 novembre pour les Championnats du monde Seniors.

Maxim Paramonov : Je pense que cette question est vraiment délicate parce qu'elle ne touche pas seulement les sportifs mais toute la communauté d'escrime. Pour être clair avec ce qu'on a pour le moment, pas seulement dans notre Fédération mais aussi dehors, c'est-à-dire les spectateurs, medias, télévisions, etc. J'aimerais bien inviter ici Monsieur Jochen Farber, notre directeur télé pour qu'il puisse expliquer clairement ce qui se passe avec la télévision.

Monsieur Farber, s'il vous plaît.

Jochen Farber : Bonsoir à tous,

Bien sûr, il y a plusieurs demandes des Fédérations pour changer les dates. Je voudrais vous donner quelques détails sur les chiffres en ce qui concerne la télévision de la dernière période.

Nous avons commencé en 2001. Les chiffres montrent une hausse du public au niveau mondial. Nous avons 270 millions de personnes qui regardaient à la télévision ces Championnats. Le pic a été en 2005. Il y a eu une diminution mais depuis, il y a encore une courbe à la hausse. Le pic s'accroît et décroît. C'était la même chose à Lisbonne en 2002. Ce sont les résultats les moins appréciables, si vous voulez, parce que c'était en août. C'est la période que proposent certaines Fédérations. Bien sûr, si les gens vont en vacances, ils passent leur temps à faire autre chose et ils ne regardent pas la télévision. Bien sûr, nombreux sont ceux qui ne regardent pas la télé en vacances alors je ne sais pas si c'est une bonne idée de proposer cette date des Championnats en août. Je vous montre rapidement les chiffres.

L'Italie est l'un des pays très important du point de vue de la télé. Pendant de nombreuses années, la télévision d'Etat a soutenu ce sport comme vous avez pu le voir à Lisbonne où le public était le moins nombreux. En septembre, en octobre et en novembre, en revanche, il y a beaucoup plus de spectateurs, lorsque, par exemple, les Championnats ce sont tenus à Leipzig. Il faut attacher une plus grande importance à notre discipline sportive. Et dans les éliminations directes, par exemple, pas seulement pour les finales. Nous avons fait ce test à Leipzig. Vous voyez donc les heures d'émission. Turin a le nombre le plus élevé d'heures. A Lisbonne, 33 heures seulement. Cela nous suggère donc que dans notre recherche menée sur le public, Lisbonne n'a pas remporté un grand succès.

A Saint-Pétersbourg, dans les qualifications des Jeux olympiques, nous voulions avoir un système d'arbitrage vidéo qui incluait tous les matches, y compris les poules. La FIE veut revenir à six jours de compétition. Fréderik Pietruszka était d'accord avec moi. Après huit jours de compétition, nous avons deux jours additionnels, ce qui est plus cher non seulement pour nous mais pour la télévision aussi. Pour la FIE, il est important d'atteindre les standards de Leipzig, surtout en ce qui concerne les infrastructures. Il faut diffuser sur demande, pas seulement direct.

La période idéale selon l'UER c'est de septembre à novembre parce qu'en été nous avons des Championnats de natation, de football ; nous avons Wimbledon ; nous avons d'autres événements, le tennis, par exemple. Alors, un autre sport pourrait être difficile pour nous. Voilà pourquoi nous n'aimons pas vraiment que les dates des Championnats se tiennent en août ou juillet aussi.

J'ai eu un débat avec Christian Bauer et je lui ai indiqué qu'il n'y a pas de désaccord entre les besoins de la télévision et ceux des athlètes mais je crois qu'il faut considérer que nous devons éviter les mois de juillet et août parce que nous risquons de perdre des chiffres et, également, nous risquons de perdre du public.

Maxim Paramonov : Je vais vous demander de distribuer cette information très intéressante parmi toutes les Fédérations pour qu'elles puissent se familiariser avec ça et pour que le Président puisse informer tous les membres de leur Fédération concernant ce sujet.

Jochen Farber : Nous pouvons vous donner ces chiffres mais, si vous voulez, nous pouvons vous donner les chiffres divisés pays par pays avec plus de détails également.

Nathalie Rodriguez : Monsieur Zidaru, oui ?

Octavian Zidaru : On a entendu la démonstration de Monsieur Farber. Il est bien je crois mais je ne suis pas tout à fait d'accord que tous les éléments de cette démonstration ont été pris en compte. Il faut penser aussi, c'est vrai que la télévision est très importante pour notre image mais je ne suis pas sûr qu'un parallèle entre Lisbonne et Leipzig ou Turin est vraiment sans faille. Peut-être y a-t-il d'autres arguments. Par contre, il faut penser aussi que la performance on la fait aussi avec les athlètes et il faut aussi prendre en compte la progression de la forme sportive pour les athlètes. On ne peut pas arrêter trois mois la saison seulement pour avoir un discutable pourcentage de télévision. Peut-être faut-il penser aussi à revoir tout le calendrier pour arriver, pourquoi pas, en fin de juin avec les Championnats du Monde. Il faut bien penser à ça. Merci.

Applaudissements

Nathalie Rodriguez : Monsieur Cafiero ?

Giuseppe Cafiero : Tout d'abord, selon moi, il est important de connaître les conséquences de notre décision ainsi que l'analyse des spectateurs. C'est un instrument fondamental, très important pour les décisions que nous voulons prendre. Cependant, l'escrime devient ce que nous sommes, un nombre de pays, qualité du sport, éthique. Sans la télévision nous ne pouvons pas devenir... bien sûr, nous ne pouvons pas devenir dépendants de la télévision, chaque sport à sa physiologie mais on ne peut pas faire du hockey sur glace en août, par exemple. Nous ne pouvons pas choisir les saisons comme nous le voulons.

Nous devons tenir compte des besoins des athlètes. Nous ne pouvons pas demander aux athlètes de faire ces combats pendant toutes l'année et s'entraîner en été et recommencer de nouvelles compétitions avec les Championnats du Monde. Alors, une nouvelle décision du début de l'année avec les Coupes du Monde qui se terminent avec les Championnats du Monde, mi-juillet début août. Et puis, repos naturel en sport. C'est comme pour toutes les

autres disciplines sportives. C'est beaucoup plus cohérent et c'est une caractéristique importante de notre sport.

Si nous voulons penser aux spectateurs parce qu'ils regardent l'escrime parce qu'ils n'ont rien d'autres à voir à la télévision... Non, on ne peut pas prendre cette décision sur la base de ça. Nous devons prendre des décisions selon ce que nous voulons. Il ne faut pas penser à l'argent ; il ne faut pas penser à l'audience à la télévision parce que si les gens sont intéressés par ce sport, on s'intéresse à n'importe quelle période de l'année.

Applaudissements

Jochen Farber : Je ne veux pas revenir sur ce que je viens de dire. Mais il faut penser aux priorités. On dit que la saison que la saison ne marche pas bien, les athlètes, etc.

Alors, commençons, par exemple, avec la saison qui mène aux Championnats du Monde ou bien, est-ce qu'on va faire l'opération inverse pour la saison ? Les athlètes, bien sûr, doivent avoir trois mois pour revenir sur scène mais je peux vous suggérer que selon nos débats, et nous parlons également des émissions en Italie, en Italie ils nous ont dit « non, nous ne pouvons pas le diffuser à cette heure ». Ils nous suggèrent septembre ou novembre. Donc, il faut faire attention. Il faut éviter de rivaliser avec d'autres manifestations sportives. Alors, réfléchissez bien. Il faut rechanter ou reformuler un peu la saison. Il faut reconSIDéRer ce processus à l'inverse.

Alisher Usmanov : Merci Monsieur Farber. Bien sûr, chacun apporte sa contribution. Il faut dire que notre objectif, disons-le, est d'augmenter la popularité de l'escrime pour les jeunes sportifs. Il faut tenir compte de tout cela. Alors, c'est à vous de choisir et c'est vous les responsables de ce choix.

René Roch (MH) : Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Nous avons très souvent discuté des dates des Championnats du Monde. Je pense qu'il ne faut pas dire, comme je l'ai entendu, que nous devons faire les Championnats du Monde lorsque les gens n'ont rien d'autre à faire que de regarder leur télévision. Ça ce n'est pas vrai. Mais il ne faut pas non plus être en concurrence avec des grands sports. Qui regardera l'escrime quand vous aurez la Coupe du Monde de football au mois de juillet ? Qui regardera ? Qui regardera l'escrime quand vous aurez Wimbledon ? Qui regardera l'escrime quand vous aurez Roland Garros ? Qui regardera l'escrime quand vous aurez de très grandes compétitions qui se déroulent ? Ce n'est pas sérieux pour nous. Nous sommes obligés de tenir compte des autres sports ; nous sommes en concurrence avec les autres sports. D'autre part, nous sommes obligés d'avoir un certain impact en télévision parce que le CIO nous juge sur notre impact en télévision aussi pour nous attribuer peut-être 12 médailles, peut-être nous attribuer plus de place aux Jeux olympiques. C'est là notre problème. Notre problème c'est de défendre notre sport, ce n'est pas de l'aménager. Nous voulons le défendre et que notre sport soit bien transmis et c'est vrai qu'avec Monsieur Jochen Farber, nous avons souvent rencontré des télévisions et que chaque fois, ils nous ont dit « Messieurs, nous n'avons pas de place pour vous en dehors de 15 septembre – fin novembre ». C'est tout.

Prenez certains sports comme le cyclisme qui, pourtant, sont des sports que tout le monde connaît, qui est un sport important mais il fait ses Championnats du Monde au mois de novembre parce qu'ils savent que si on ne le fait pas au mois de novembre, on ne regardera pas le cyclisme pendant Roland Garros ; on ne le regardera pas pendant la Coupe du Monde de football. Or, il y a la Coupe du Monde mais il y a aussi la Coupe d'Europe. Il y a beaucoup de choses qui interviennent donc je crois que c'est plus sérieux de conserver la date que nous avons. Maintenant, je suis d'accord qu'il faudrait peut-être aménager le calendrier. Puisque nous devons aménager le calendrier totalement, peut-être est-il préférable d'attendre un aménagement complet avec les Championnats du Monde plutôt que

de prendre une décision rapide qui ne correspond pas, si vous voulez, à un ensemble. Nous devons faire un ensemble Championnats du Monde et calendrier pour amener les tireurs aux Championnats du Monde au meilleur moment. Je suis tout à fait d'accord. Il faut défendre aussi les tireurs mais il faut aussi s'adapter. Merci.

Applaudissements

Nathalie Rodriguez : Monsieur Cheris.

Samuel Cheris (MH) : A présent, il y a des pays qui ont proposé 3-4 dates, nous avons un calendrier d'aménagement qui n'a pas encore été développé par le Comité Exécutif. Eh bien, je dirais qu'il est temps de remettre cela au prochain Congrès. Le Comité Exécutif a proposé des dates pour les Championnats du Monde avec un calendrier qui pourrait bien s'harmoniser avec les autres compétitions et donc il faudrait tout mettre ensemble pour les analyser comme il le faut.

Nathalie Rodriguez : Madame Dienstl ?

Erika Dienstl (MH) : Je n'ai pas les chiffres d'Antalya mais il n'y avait pas eu autant de spectateurs que ça. J'ai participé au Congrès de Copenhague et j'aurais bien voulu avoir des renseignements de la télévision. Je dis ça parce que je pense qu'il faudrait réfléchir sur le choix des Championnats du Monde. Dans quels pays ont lieu, depuis longtemps déjà, nous savons, qu'il faut attribuer une meilleure image à l'escrime. C'est ce qu'il manque.

Le Président nous a parlé des données de ces dernières années mais j'ai un peu le sentiment que les Championnats du Monde ont assisté à une chute d'images, de nombre de spectateurs. Donc, essayons de réfléchir à l'avenir pour la prochaine fois.. Cela dépend du lieu choisi pour les compétitions et il faut essayer d'attirer le plus possible d'intérêt des émissions de télévision et les spectateurs, bien sûr.

Nathalie Rodriguez : Madame Dienstl, je voudrais souligner que pour 2009, l'UER n'a pas signé de contrat avec la FIE. Nous avons signé des contrats individuels avec la télévision italienne, russe, autrichienne. Toutefois, la situation actuelle est un peu différente car les contrats ont été signés de façon différente.

Jochen Farber : C'est vrai, je n'ai pas les chiffres d'Antalya. Je n'ai pas achevé la recherche là-dessus. J'aurais bien voulu présenter des chiffres pour pouvoir faire des comparaisons entre un pays ou l'autre mais je n'avais pas assez de chiffres pour Antalya donc c'est pour ça que je ne l'avais pas inséré dans ma présentation. Effectivement, cette année il n'y a pas eu d'émission exhaustive. C'était difficile de gérer les négociations mais cela n'a rien à voir avec l'heure d'émission, la période d'émission. C'est vrai, c'est difficile de trouver la solution idéale. On avait pensé, au début du mois d'octobre, mais il y avait la FIFA avec des Championnats du Monde. Donc, c'est vrai, on ne doit pas être trop stricts sur les dates ; choisir une semaine plutôt qu'une autre à l'échelon international. Il faut voir s'il y a d'autres compétitions en cours qui pourraient devenir des concurrents par rapport à nous. Donc, il faut contrôler les dates et éventuellement commencer et finir à une date donnée. Lorsque, par le passé, on a choisi la bonne semaine nous avons vu qu'il y avait l'intérêt de la part du public, des spectateurs. On a même connu des expériences vraiment exceptionnelles. Septembre, octobre et novembre nous donne des résultats vraiment sans égal.

Nathalie Rodriguez : Nous vous proposons donc... Je pense que chacun a pu exprimer son point de vue. Nous allons donc vous proposer deux votes.

Stanislas Pozdniakov : Mesdames et messieurs, avant de passer au vote je voudrais juste exprimer ma pensée. Dans ce que les orateurs nous ont dit à propos des dates, ils ne tiennent pas compte du tout des aspects physiologiques des athlètes qui, au cours des saisons, sans arrêt, sans préparation supplémentaire doivent participer aux compétitions. De

mon point de vue, en tant qu'athlète, les Championnats du Monde ne donnent pas la possibilité à l'athlète de reprendre du poil de la bête. Ils nous demandent une décision très attentive, soignée. Il faut vraiment décider ce que nous voulons. Si c'est la santé des athlètes qui nous tient à cœur ou bien l'intérêt des médias, des télévisions. Donc, avant de voter il faut vraiment réfléchir longtemps là-dessus.

Applaudissements

Nathalie Rodriguez : Bien, nous allons proposer deux votes pour faire un peu plus simple. Nous allons vous proposer de dire si vous êtes en faveur des Championnats du Monde Seniors en été. Vous allez vous prononcer « oui », « non », « abstention ». Et ensuite, on vous demandera si vous voulez les Championnats du Monde en automne. Donc, on ne fixe pas un mois, octobre, septembre, etc. on dit « été », « automne ». Pourquoi ? Parce que vous avez des propositions qui couvrent tous les mois, juin, juillet, août, septembre, octobre. Donc, le plus simple c'est d'indiquer « vote pour l'été », « vote pour l'automne ».

René Roch (MH) : Bon, ne croyez-vous pas qu'il est préférable de reporter le vote quand on aura un aménagement du calendrier ? Je suis d'accord avec Monsieur Pozdniakov. Il faut tenir compte aussi des problèmes des tireurs. Et c'est, peut-être, tout un calendrier qu'il faut revoir de façon à ce que la fin de saison nous amène aux Championnats du Monde. Mais, je pense qu'une décision trop rapide peut être gênante et il faut tenir compte de ce que veulent les télévisions, de ce que veut le CIO, il veut de la médiatisation et il faut tenir compte aussi de nos problèmes propres à notre sport. Je crois qu'il y a un gros travail à faire pour l'aménagement de ce calendrier et que nous arrivions normalement avec ce calendrier aux Championnats du Monde en fin de saison.

Alisher Usmanov : D'accord, merci.

René Roch (MH) : Moi, je reporterai le vote à l'année prochaine.

Alisher Usmanov : Pour ce qui est des Championnats du Monde, nous voulons voir quels sont les résultats et c'est à partir de là qu'on va peut-être aménager le calendrier.

Nathalie Rodriguez : Je vous rappelle que nous sommes toujours dans le cadre des propositions qui concernent les statuts. Par conséquent, pour que la proposition passe, il faut les 2/3 des votes. Actuellement, les 2/3 des votes sont 77 voix.

Bien, première proposition : organisation des Championnats du Monde Seniors en été. Qui est d'accord avec cette proposition ? Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition n'est pas passée puisqu'elle a obtenu 62 voix.

Deuxième proposition : est-ce que vous souhaitez l'organisation des Championnats du Monde Senior en automne ?

Maxim Paramonov : Donc, si je comprends bien, quand on a déjà voté on ne...

Krisztian Kulcsar : Est-ce que je peux ajouter quelque chose ? L'été n'est pas pareil en Australie ou en Angleterre. Donc, si nous devons décider si nous devons voter à droite ou à gauche ça devient vraiment difficile d'atteindre la majorité de 2/3. Il faut tout revoir d'après moi.

Nathalie Rodriguez : Vous avez plusieurs propositions. Vous avez une proposition du Comité Exécutif qui est de modifier la date. Donc, la question est de savoir est-ce que l'on dit automne ou est-ce que l'on dit 15 septembre-15 novembre ?
Ou, il n'y a pas de changement du tout, c'est-à-dire qu'on garde la date actuelle.

Dimitar Stoyanov : Excusez-moi. Puis-je faire une remarque au nom de la Fédération bulgare ? Je pense que la façon dont le vote a été proposé n'est pas correcte. Automne, été... je ne pense pas que c'est une bonne idée parce que les saisons s'alternent de façon différente de par le monde. Il y a des propositions différentes.
D'après moi, il faudrait voter tout d'abord la proposition du Comité Exécutif et, en deuxième lieu, la proposition de la France. On ne peut pas tout résumer et soumettre tout ça au vote. Ce sera difficile d'approuver quelque chose.

Nathalie Rodriguez : Vous avez plusieurs propositions mais personne n'est d'accord là-dessus. On parle de juin ; on parle de juillet ; on parle de d'août ; on parle de septembre, d'octobre. Donc, comme vous voyez, on ne peut pas voter tous les mois de l'année. Ce serait plus sérieux de dire, il ne faut pas être trop strict sur les dates et il faut donc choisir entre été et automne et ensuite définir les dates. C'est pour donner une orientation disons. Alors, l'été a été rejeté. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui est pour l'automne ? On va soumettre ça au vote et s'il n'y a personne qui est d'accord alors on va laisser les choses telles qu'elles se présentent actuellement dans les statuts.

Dimitar Stoyanov : Et quand on parle d'automne, c'est quoi exactement ? On parle d'automne mais quels mois sont pris en compte ? Et quand on parle d'été, l'été de qui est où ?

Alisher Usmanov : On parle de juin-juillet, pour vous ce n'est pas l'été ? L'été a été refusé. L'été compte trois mois : juin, juillet et août. C'est tout.

Là on va voter pour l'automne et si on accepte l'automne, on va pouvoir choisir des dates concrètes. Il y a des dates concrètes qui sont proposées dans les statuts pour les Championnats du Monde.

Nathalie Rodriguez : Monsieur Groupierre ?

Victor Sergio Groupierre : Je crois qu'il faut clarifier l'idée d'automne et d'été. Le problème est que dans l'hémisphère nord ce n'est pas l'été quand au sud c'est l'été. Il faut parler de mois, pas de saisons.

Andrew Ius : Je parle au nom d'un pays de l'hémisphère sud. Nous savons très bien ce que c'est l'été du nord alors on a voté en étant conscients du fait que quand on parle d'été, on parle de l'été de l'hémisphère nord. Nous avons voté et nous ne sommes pas d'accord avec l'idée que les Championnats du Monde aient lieu en été.

Alisher Usmanov : Merci, vous avez très bien compris quelle est la proposition du Comité Exécutif, félicitations.

Nathalie Rodriguez : Bien, nous allons donc voter sur la proposition du Comité Exécutif qui a des dates très précises. Donc, pour les Championnats du Monde Seniors, en principe, 15 septembre-15 novembre. Etes-vous d'accord avec ces dates ? Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

Rires

Alors, la proposition du Comité Exécutif n'est pas passée non plus. Donc, c'est très simple, nous restons avec les dates telles qu'elles sont dans les statuts actuels.

Giuseppe Cafiero : Excusez-moi, par ce vote, il faut reconnaître qu'il y a 30 personnes qui ont changé d'idée en 10 minutes seulement. Il y en a qui ont dit non à une saison et non à l'autre. Donc, ou ils ne veulent pas du tout ces Championnats du Monde. Ou bien, je ne sais pas ce qui c'est passé. Je dirais que même s'il n'y a pas de majorité absolue, l'été est préféré par un grand nombre de Fédérations. Donc, je demande au Comité Exécutif d'analyser le plus vite possible un calendrier complet comprenant également les Championnats du Monde d'une façon cohérente.

Nathalie Rodriguez : Bien, nous en avons terminé avec les propositions qui concernent les statuts. Alors, comme je vous l'avais indiqué au début, nous avons la France et l'Allemagne qui demandent la suppression des Championnats du Monde cadets. Nous allons donc passer au vote sur cette proposition. Etes-vous d'accord pour supprimer les Championnats du Monde cadets ? Le vote est ouvert.

Oui ? Le vote n'est pas ouvert. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

Donc, la proposition n'est pas passée.

Maxim Paramonov : Donc, la proposition n'est pas passée, c'est-à-dire, on garde toujours les Championnats du Monde juniors et cadets.

Nathalie Rodriguez : Bien, nous en avons terminé avec les propositions qui concernent les statuts.

Maxim Paramonov : Les amis, puis-je avoir votre attention s'il vous plaît ? Nous venons de finir un travail difficile avec les propositions pour les statuts. Donc, je veux vous proposer de considérer la possibilité de passer au point du jour suivant pour, disons, donner la possibilité de détendre un peu l'ambiance et pour rendre notre travail plus confortable. Donc, nous considérons le point du jour suivant. Et après ça, on discutera des propositions concernant le règlement. Et, bien sûr, les présentations des villes. Et après ça, on revient aux propositions pour le règlement.

Alisher Usmanov : Oui, effectivement, ces votes nous ont un peu tendu.. Donc, ce qu'on vous propose est de passer au prochain point à l'ordre du jour pour faire un petit changement au programme, pour nous détendre et aborder des points à l'ordre du jour un peu plus simples. D'une façon un peu plus paisible.

Krisztian Kulcsar : Excusez-moi, mais si j'ai bien compris vous proposez de passer à un autre point de l'ordre du jour, cela signifie que nous devons être prêts aujourd'hui avec nos présentations et.....

Alisher Usmanov : Mais pourquoi parlez-vous de présentations ?

Krisztian Kulcsar : Si j'ai bien compris, vous proposez d'écouter les exposés aujourd'hui et ma réponse à ça est que, en tant que représentant d'une des villes qui se sont portées candidates ce serait bien de garder les présentations pour demain. C'est un problème parce qu'on a dit depuis des mois que les présentations se feront demain et donc il y a du matériel que nous devons préparer. Donc, les personnes qui doivent présenter leur exposé ne sont pas là. Je vous demande de suivre d'une façon plus stricte les points à l'ordre du jour.

Alisher Usmanov : Mais ce n'est pas injuste par rapport au Congrès parce qu'on n'a pas dit aujourd'hui ou demain. On n'a jamais dit aujourd'hui ou demain. Mais bon, revenons à votre précision.

Nathalie Rodriguez : Donc, si vous en êtes d'accord, la proposition est de passer à des points de l'ordre du jour plus faciles comme, par exemple, le point 7 qui sont les

candidatures à l'organisation du Congrès 2010. Les nominations de Membres d'honneur. L'attribution du Challenge Chevalier Feyerick. Et ensuite, de revenir à l'ordre du jour. Vous en êtes d'accord ? Bien.

5. Candidatures à l'organisation du Congrès 2010

Nathalie Rodriguez : Puisque nous avons voté qu'il y aurait maintenant un Congrès chaque année, il nous faut des candidats pour l'année prochaine et les années à venir. Qui serait candidat à l'organisation du Congrès 2010 ?

Oui ?

Dimitar Stoyanov : La Fédération bulgare se porte candidate pour 2010.

Nathalie Rodriguez : Pouvez-vous me dire où exactement ?

Dimitar Stoyanov : A Sofia.

Nathalie Rodriguez : Alors, Sofia, en Bulgarie, se porte candidate pour l'organisation du Congrès en 2010.

Alexander Mikhailov : La Russie se porte candidate à l'organisation du Congrès 2010.

Maxim Paramonov : Si j'ai bien compris, Moscou présente sa candidature pour 2010, c'est ça ?

Nathalie Rodriguez : Donc, nous avons deux candidatures pour 2010. Nous demanderons aux deux candidats de soumettre leur dossier de candidature et le Comité Exécutif, parce que la détermination du lieu du Congrès dépend du Comité Exécutif, qui prendra une décision et nous vous l'annoncerons très rapidement. Je vous remercie.

6. Nomination des Membres d'honneur

Nathalie Rodriguez : Bien, point 8. Je pense que le Président souhaitait présenter la position du Comité Exécutif.

Alisher Usmanov : Je donne la parole au Secrétaire général parce que nous avons une opinion spéciale concernant cinq candidatures pour la nomination des Membre d'honneur.

Maxim Paramonov : Nous avons reçu de nombreuses candidatures pour le statut de Membre d'honneur. Par contre, nous pouvons voir que cette question n'est pas bien clarifiée dans les statuts. Il nous faudra revoir le statut de Membre d'honneur.

Donc, on a décidé pendant la réunion du Comité Exécutif de ne présenter aucune candidature, sauf la candidature de Monsieur Marcello Baiocco.

Applaudissements

Merci beaucoup. Cette personne est vraiment bien connue et mérite d'être sa nomination Membre d'honneur. Par contre, un groupe de travail sera formé pour étudier attentivement tous les aspects de cette affaire et vous présenter le statut et les critères pour le Membre d'honneur. Merci beaucoup.

Nathalie Rodriguez : Monsieur Baiocco a été nommé Membre d'honneur par acclamation de toute l'assistance.

Applaudissements

Maxim Paramonov : Par contre, je voudrais préciser que les autres candidatures...

Marcello Baiocco (MH) : Mesdames et messieurs, vous me permettrez de dire quelque chose pour ce grand honneur que je viens de recevoir aujourd'hui. C'est un jour très important pour moi parce que ce jour est la conclusion de mon activité de plus de 30 ans à l'escrime internationale et je dois remercier en particulier notre Président Monsieur Usmanov et le Comité Exécutif qui m'a toujours confié amitié et estime. Je vous remercie tous et je suis sûr que vous serez toujours dans mon cœur. Tous mes vœux à la Fédération internationale d'escrime et à vous tous. Merci beaucoup.

Applaudissements

Maxim Paramonov : J'aimerais dire que toutes les candidatures présentées ne sont pas rejetées. Il reste toujours les candidatures pour le Congrès suivant mais après que les critères aient été proposés. Merci.

Nathalie Rodriguez : Bien, nous passons au point 9 qui est l'attribution du Challenge Chevalier Feyerick.

7. Attribution du Challenge Chevalier Feyerick

Nathalie Rodriguez : Je pense que le Président souhaitait exposer la position du Comité Exécutif.

Alisher Usmanov : C'est avec grand plaisir que je vous informe que le Comité Exécutif attache une grande importance à ce Challenge Chevalier Feyerick et a décidé de proposer. Mademoiselle Zagunis.

Applaudissements

Nathalie Rodriguez : L'attribution du Challenge Chevalier Feyerick à Mariel Zagunis des USA par acclamation.

Applaudissements

Nathalie Rodriguez : Bien. A présent, nous vous proposons une pause café. Est-ce que l'on vote aussi pour ça ?

4. (Suite) Propositions soumises au Congrès et rapports des commissions

Maxim Paramonov : Merci de reprendre vos places et recommencer le travail. Etes-vous d'accord ? Donc, on recommence notre travail. Merci.

Nathalie Rodriguez : Bien, nous allons reprendre avec les modifications des règlements. Je pense que Monsieur Cheris confirmera mais vous savez qu'en ce qui concerne les règlements, la proposition passe à la majorité. Vous êtes d'accord Monsieur Cheris ?

Samuel David Cheris (MH): Tout à fait.

Nathalie Rodriguez : Bien. Nous commençons donc avec la proposition de la Fédération d'escrime du Bélarus. Je voudrais préciser que je ne vais pas lire la proposition. Je vais simplement vous indiquer l'avis et nous passons au vote. Donc, nous partons du principe que vous connaissez la proposition.

La Commission était favorable à la proposition et le Comité Exécutif était favorable à l'avis de la Commission des Règlements. Donc, je propose que nous passions au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition est adoptée avec 85 voix.

Proposition de la Fédération tchèque. Je vous informe que les propositions 1 et 2 de la Fédération tchèque ont été retirées.

Nous passons aux propositions du Comité Exécutif.

Proposition 1. La Commission avait approuvé la proposition avec quelques modifications qui avaient obtenu l'accord du Comité Exécutif. Je vous propose donc de voter sur la proposition avec l'avis de la Commission des Règlements. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition est votée avec 67 voix.

Proposition suivante qui concerne l'article 0.31.4. La Commission avait approuvé la proposition avec les modifications en bleu dans vos documents. Le Comité Exécutif était favorable à l'avis de la Commission des Règlements. Je vous propose donc de voter sur la proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 82 voix.

Proposition concernant l'article 0.33.3. La Commission avait approuvé la proposition à l'unanimité. Je vous propose donc de voter sur la proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition est votée avec 87 voix.

Proposition concernant l'article 0.81.3. La Commission avait approuvé la proposition à l'unanimité. Je vous propose donc de voter sur la proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

On me dit qu'il y a eu un petit problème. Il faut refaire le vote sur cette proposition, désolée. Donc, le vote est ouvert de nouveau.

Le vote est terminé.

La proposition est votée avec 81 voix.

La proposition suivante concerne une refonte et une homogénéisation des articles 0.53 et 0.54.

Nous allons voter sur le 0.53. La Commission des Règlements avait été d'accord avec cette proposition et avait effectué les modifications que vous trouvez en bleu. Nous passons au vote, 0.53. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 76 voix.

Idem pour l'article 0.54. Ceci constitue une refonte et une homogénéisation de cet article et la Commission des Règlements avait été favorable à la proposition avec les indications en bleu sur votre document. Donc, nous passons au vote sur la proposition qui concerne l'article 0.54. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 84 voix.

Proposition 3 qui concerne l'article 0.2.2. La Commission des Règlements avait approuvé la proposition à l'unanimité. Nous passons donc au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition est votée avec 95 voix.

Proposition qui concerne l'article 0.7. La Commission des Règlements avait approuvé la proposition avec les indications en bleu sur votre document. Le Comité Exécutif avait été d'accord avec cet avis. Nous passons donc au vote sur cette proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition est votée avec 92 voix.

Proposition concernant l'article 0.9.1. La Commission des Règlements était en faveur de la proposition et a proposé les modifications en bleu sur votre document. Le Comité Exécutif avait été favorable l'avis de la Commission des Règlements. Nous passons donc au vote sur la proposition 0.9.1. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 96 voix.

Proposition qui concerne l'article o.9.3. La Commission des Règlements avait modifié légèrement la proposition et après l'avoir modifiée, l'avait approuvée. Le Comité Exécutif avait été favorable à l'avis de la Commission des Règlements. Je vous propose donc de voter. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 99 voix.

Proposition qui concerne l'article o.10. La Commission avait approuvé la proposition avec les modifications qui sont indiquées en bleu dans votre document. Je propose que l'on passe donc au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 99 voix.

Article o.13. La Commission des Règlements avait approuvé la proposition à l'unanimité. Nous passons donc au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 102 voix.

Proposition qui concerne l'article o.15.3. La Commission des Règlements avait approuvé la proposition à l'unanimité. Nous passons donc au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 94 voix.

Proposition qui concerne l'article o.18. La Commission des Règlements avait approuvé la proposition avec les indications en bleu qui figurent sur votre document. Le Comité Exécutif avait été favorable à l'avis de la Commission des Règlements. Nous passons donc au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 98 voix.

Proposition qui concerne l'article o.29. La Commission des Règlements avait approuvé la proposition à l'unanimité. Nous passons donc au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 97 voix.

Proposition concernant l'article o.32.1. La Commission des Règlements avait approuvé la proposition à l'unanimité. Nous passons donc au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 89 voix.

Proposition qui concerne l'article o.33.1. La Commission des Règlements avait approuvé la proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 89 voix.

Proposition qui concerne l'article 0.47.2. La Commission des Règlements avait approuvé la proposition avec les modifications en bleu qui figurent sur votre document. Le Comité Exécutif avait été favorable à l'avis de la Commission des Règlements. Nous passons donc au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 98 voix.

Proposition concernant l'article 0.51 a). La Commission des Règlements avait approuvé la proposition à l'unanimité. Nous votons donc sur la proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 92 voix.

Article 0.55. La Commission des Règlements avait approuvé la proposition avec les modifications en bleu qui figurent sur votre document. Le Comité Exécutif était favorable à l'avis de la Commission des Règlements. Nous passons donc au vote.

Bert Van de Flier : Puis-je demander quelque chose, s'il vous plaît ? Je suppose qu'il s'agit ici de l'heure de Lausanne.

Nathalie Rodriguez : Ce n'est pas indiqué dans la proposition.

Bert Van de Flier : Peut-être cela devrait-il être inclus.

Giuseppe Cafiero : Nous avons discuté ceci en commission. L'âge d'un garçon ou d'une fille est déterminé par la date de son anniversaire dans le calendrier, et pas par l'heure qu'il est à un moment donné dans telle ou telle ville. Cette modification n'est donc pas pertinente.

Nathalie Rodriguez : Le texte de la Commission des Règlements était donc correct. Monsieur Cheris ?

Samuel Cheris (MH) : Si vous prenez cette date, cela signifie qu'un tireur qui n'a pas 13 ans au 1^{er} janvier ne participe pas aux Coupes du Monde et ne peut pas participer aux Championnats du Monde cadets/juniors. Je pense que la date ne devrait pas être le 1^{er} janvier, mais le 1^{er} juillet.

Nathalie Rodriguez : Monsieur Cheris, en fait le changement est minime car le texte actuel est 31 décembre et le changement proposé est 1^{er} janvier.

Je pense qu'il faut reprendre le vote puisqu'il y a eu des interventions. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 83 voix.

Proposition concernant l'article 0.56. La Commission des Règlements avait approuvé la proposition à l'unanimité avec la petite modification qui est indiquée en bleu sur votre document. Le Comité Exécutif avait été favorable à l'avis de la Commission des Règlements. Nous passons donc au vote sur la proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 97 voix.

Proposition concernant l'article 0.57. La proposition avait été approuvée par la Commission des Règlements avec les deux modifications indiquées en bleu sur votre document. Le Comité Exécutif avait été favorable à l'avis de la Commission des Règlements. Nous passons donc au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 88 voix.

Proposition concernant l'article 0.58.3. La Commission des Règlements a considéré que l'ajout à l'article c) était superflu mais a approuvé la modification au texte actuel de e) de 0.58.3. Donc, nous votons sur la proposition avec la modification apportée par la Commission des Règlements. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

Il y a un problème ? Donc, nous allons voter de nouveau sur la proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 89 voix.

Concernant l'article 0.61, la Commission avait considéré que la dernière partie de la phrase était superflue, mais elle approuvait ce qui reste du texte proposé. Mais comme ce qui avait été ajouté n'a pas été approuvé par la Commission des Règlements, le texte reste tel qu'il est actuellement. Donc, il n'y a pas de vote sur cette proposition étant donné qu'il n'y a pas de modifications.

Nous passons à l'article 0.70 1, 2, 3, 4. La Commission des Règlements avait approuvé la proposition à l'unanimité. Donc, nous passons au vote sur cette proposition. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition est votée avec 96 voix.

Proposition qui concerne l'article 0.81.2. La Commission des Règlements avait approuvé la proposition avec les modifications en bleu qui figurent sur votre document. Le Comité Exécutif était favorable à l'avis de la Commission des Règlements. Donc, nous allons passer au vote.

Oui ?

Julius Kralik : Je m'excuse si je dérange mais qu'est-ce qu'il se passe avec la proposition du règlement où on doit désigner huit arbitres au lieu de sept ?

Nathalie Rodriguez : C'était un avis, mais la Commission des Règlements n'a pas modifié le texte. La proposition n'a pas été modifiée en ce sens.

Julius Kralik : Mais c'est peut-être mieux aussi de joindre cette proposition. Donc, peut-être pourrait-on voter selon cette proposition parce qu'elle est là.

Nathalie Rodriguez : Je pense que cet avis a des conséquences car il modifie les plans financiers des organisateurs et ceci devrait quand même être étudié car cela augmente leurs

frais, sans qu'ils aient pu être consultés. Par conséquent, je propose que l'on procède au vote sur la proposition initiale. Nous restons à sept arbitres.

Je dois vous signaler par ailleurs que dès lors qu'il y a une intervention nous arrêtons le vote et nous sommes obligés de le reprendre.

Nous votons sur la proposition telle qu'elle est avec sept arbitres et les petites modifications effectuées par la Commission des Règlements. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 88 voix.

Proposition concernant l'article 0.82.2 c). La Commission des Règlements avait approuvé la proposition à l'unanimité. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 90 voix.

Proposition concernant l'article 0.82.3. La Commission des Règlements avait approuvé la proposition avec les modifications en bleu. Le Comité Exécutif était favorable à l'avis de la Commission des Règlements. Donc, nous passons au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 96 voix.

Article 0.83.1. La proposition avec été approuvée par la Commission des Règlements avec le changement de mot signalé dans votre document. Le Comité Exécutif avait été d'accord avec l'avis de la Commission des Règlements. Donc, nous passons au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 93 voix.

Proposition suivante qui concerne l'article 0.6.2. La Commission a approuvé la proposition à l'unanimité. Nous passons donc au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 92 voix.

Proposition suivante qui concerne l'article 0.39. La Commission était majoritaire à approuver la proposition. Nous passons donc au vote. Le vote est ouvert.

Julius Kralik : Nathalie on ne peut pas arrêter ?

Nathalie Rodriguez : Oui. Nous arrêtons le vote.

Julius Kralik : Je m'excuse une fois de plus mais quand même ça c'est un sujet que mon expérience de huit ans dans la direction technique me permet de prendre la parole. Vraiment, le critère des juniors n'est pas suffisant. Ici, il est écrit que 35%. Parfois, c'est même plus. Et donc, c'est le travail de la délégation et ensuite du DT de classer les cadets. Mais c'est beaucoup plus objectif que si on utilise ceci. Donc, prendre seulement la Coupe du Monde juniors ça va changer beaucoup dans le classement initial aux Championnats des cadets et dévaloriser, à mon avis, ensuite les compétitions. Ce serait dommage. La seule

chose c'est le travail pour les personnes du DT et tout. Personne d'autre n'est concerné par ça. Je propose qu'on ne change pas cet article.

Nathalie Rodriguez : Bien, nous allons reprendre le vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition est votée avec 55 voix. Pardon, excusez-moi ! C'est l'habitude d'avoir vu le « oui » en haut. Donc, elle est refusée à 55 voix.

Et nous en avons fini avec les propositions du Comité Exécutif.

Nous passons maintenant aux propositions de la Grande-Bretagne.

Proposition 1. La Commission d'Arbitrage avait approuvé la proposition à l'unanimité. Le Comité Exécutif avait été favorable à l'avis des Commissions. Je vous propose donc de passer au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 91 voix.

Proposition 2 qui concerne l'article t.21.1. La Commission des Règlements avait approuvé la proposition. Le Comité Exécutif était favorable à l'avis de la Commission des Règlements. Nous passons donc au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 99 voix.

Proposition 3 qui concerne l'article t.70.4. La Commission des Règlements avait approuvé la proposition. Le Comité Exécutif était favorable à l'avis de la Commission des Règlements. Nous passons donc au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 93 voix.

Proposition 4 qui concerne l'article m.32.5. La Commission a approuvé la proposition à l'unanimité. La SEMI avait approuvé la proposition. Le Comité Exécutif avait été favorable à l'avis des deux Commissions. Nous passons donc au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 88 voix.

Proposition 5 qui concerne l'article m.33.4. La Commission a approuvé la proposition à l'unanimité. La Commission SEMI l'avait approuvée. Le Comité Exécutif avait été favorable à l'avis des deux Commissions. Nous passons donc au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition passe avec 91 voix.

Nous passons donc maintenant aux propositions de la Fédération hongroise.

La proposition 1, si la Fédération hongroise confirme, avait été retirée c'est exact ? Confirmé.

Nous passons donc à la proposition 2 qui concerne l'article t.87. Concernant cette proposition. Le vote de la Commission des Règlements a été partagé. Quatre voix pour, quatre voix contre, avec deux abstentions. Le vote du Président étant décisif, la proposition a été approuvée par la Commission. Le Comité Exécutif n'avait pas été favorable à la proposition. Il admet tout à fait que le texte actuel doit être complètement revu, mais il a estimé que la modification proposée ne constituait pas une amélioration. Donc, nous passons au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition est refusée avec 58 voix.

Proposition 3 qui concerne l'article t.92.4. La Commission des Règlements avait approuvé la proposition tout en admettant qu'il pourrait y avoir un manque de place disponible dans certaines installations. En effet, la surface actuelle prévue est de, je crois, 9 m² et le but est de la passer à 15 m². Le Comité Exécutif n'était pas favorable à la proposition car il avait estimé que cela nécessiterait des installations plus importantes de la part des organisateurs et c'était donc difficilement applicable. Nous passons donc au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition est rejetée avec 74 voix.

Proposition suivante qui concernait l'article o.83. Est-ce que la Hongrie confirme que la proposition est retirée ?

De même que la suivante, la proposition 6 ? Est-ce que vous confirmez ? Bien.

De même que la suivante qui concerne l'article o.84 ? C'est toujours la même proposition mais qui concerne les équipes. Est-ce que vous confirmez ? Bien.

De même que la suivante qui concernait toujours l'article o.84 c)? Confirmé.

Nous passons maintenant à la proposition 9 qui concerne l'article m.16. La Commission SEMI avait rejeté la proposition. La Commission des Règlements souhaitait d'abord savoir l'opinion de la Commission SEMI, mais avait approuvé la proposition provisoirement par 7 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention. Le Comité Exécutif avait été favorable à l'avis de la Commission SEMI. Nous passons donc au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

La proposition est rejetée avec 74 voix.

Samuel Cheris (MH) : Je suis désolé d'interrompre mais il semblerait que nous n'ayons plus la traduction anglaise dans les auriculaires. Il y a peut-être un problème technique.

Nathalie Rodriguez : S'il y a un problème technique, je répète. Les propositions hongroises ont toutes été retirées sauf la dernière. La proposition est rejetée.

Nous passons maintenant aux propositions suivantes de la Fédération russe. Les propositions 3 et 4 ont été retirées.

Concernant les propositions de la Fédération ukrainienne, il en est de même. Les propositions 3 et 4 ont été retirées.

Et nous sommes donc arrivés à la fin des propositions qui concernaient le Règlement.

Applaudissements

Maxim Paramonov : Donc, j'aimerais bien préciser mes amis que cette fois-ci, comme vous le savez bien, les meilleurs sportifs de chaque arme ont été invités à prendre part dans les travaux des Commissions. Donc, voilà le résultat. Ils sont fructueux vraiment. Merci beaucoup. Donc, chers amis, le point du jour suivant c'est...

Alisher Usmanov : S'il vous plaît, attention.

8. JO 2012 à Londres

Maxim Paramonov : Le point du jour est très important : les Jeux olympiques à Londres. Avant que Nathalie vous informe sur le système des qualifications et des détails, j'aimerais bien vous présenter une lettre de Christophe Dubi qui exprime la position du Comité international olympique à l'égard de notre Fédération. Je vais lire ça en anglais.

« J'ai eu l'occasion de vous parler au téléphone. Cela aurait été un plaisir et un véritable honneur d'être avec vous à l'occasion du Congrès de Palerme. Malheureusement, je ne serai pas là ; je ne pourrai pas participer étant donné que j'ai d'autres engagements le même jour et je ne pourrai jamais arriver à l'heure à ce rendez-vous important. Mais, ces derniers mois, nous avons eu plusieurs occasions de rencontres et nous avons abordé divers sujets escrime, surtout en ce qui concerne les Jeux olympiques. Nous avons débattu le problème concernant les deux médailles supplémentaires demandées par la FIE, que le CIO n'a pas pu vous attribuer. Il y a eu toute une série de propositions soumises par la FIE. Nous avons beaucoup parlé et apprécié l'effort accompli et le travail pour atteindre ces buts.

Si la Commission Exécutive a augmenté le nombre de médailles pour la boxe, et seulement pour la boxe, c'est parce qu'il n'y avait pas de femmes représentées jusqu'à présent dans cette discipline. Et c'est dans ce contexte que ces épreuves ont été attribuées. L'escrime a été traitée de la même manière que les autres sports.

A ce Congrès, la famille de l'escrime devra choisir les armes des équipes qui seront présentes aux JO de Londres. Nous sommes sûrs que prendrez la meilleure décision, pour votre sport, pour votre fédération, pour les JO. Cordialement, Christophe Dubi »

Maxim Paramonov : J'aimerai demander à mon ami et collègue, Sunil Sabharwal de vous présenter brièvement, une vue générale de notre travail sur ce sujet.

Sunil Sabharwal : Je serai bref. Le Président m'a demandé de faire un résumé des efforts menés par la Fédération concernant les deux médailles pour Londres 2012. Je parle des efforts de la Fédération dans son ensemble, de toute une équipe. Les membres du Comité Exécutif sont intervenus, les Présidents de la Confédération aussi. Les membres d'honneur ont été sollicités, dont Erika Dienstl, les membres du CIO qui ont été des escrimeurs, Pal Schmitt, Thomas Bach.

Tous les membres du Comité international olympique ont reçu un message positif. Nous avons démontré beaucoup de cohérence et nous avons également souligné le fait que l'escrime existe aux Jeux olympiques depuis les premiers Jeux et à Pékin nous avons atteint la parité parfaite. L'escrime est devenue universelle. Nous avons augmenté notre visibilité auprès des médias et des spectateurs, nous avons accru notre technologie avec le masque transparent et le sans fil, nous avons gagné en transparence en matière d'arbitrage en introduisant la vidéo-arbitrage, nous avons augmenté le temps de télévision, le temps de visibilité dans les médias, nous avons suivi les lignes d'orientation du Comité international olympique. Nous avons démontré que notre demande de deux médailles n'était pas artificielle car elle est en ligne avec l'évolution de notre sport, de ses trois armes féminines et masculines. A Pékin, nous avons 1.5 milliard de spectateurs. L'escrime a été parmi les premiers sports suivis de par le monde. A Pékin, 45 pays ont pris part aux JO. Nous n'avons pas demandé au CIO plus de jours de compétition, ni plus d'athlètes, ni plus d'accréditation, nous n'augmentons pas les frais.

Nous espérions donc que le CIO dirait oui à notre demande. Et pourtant, à Berlin, la Commission Exécutive du CIO nous a dit non. Comme pour les autres sports on a décidé de ne pas nous accorder d'autres médailles.

Une analyse à ce propos a été menée par le département du sport qui a indiqué que deux médailles de plus diminuerait le nombre de pays participants à 35.

Pour conclure, pour ce qui est de notre avenir, il faut dire que c'est la première fois où toute la famille de l'escrime s'est impliquée dans le processus. Ceci est positif.

Mais nous sommes dans une situation difficile. La Commission a exprimé son avis ; le département du sport n'était pas pour mais pas non plus contre nous mais c'était un peu sa position. La position par rapport à bien d'autres sports. Il ne faut pas abandonner. Il faut lutter pour obtenir ce nombre de médailles que l'on souhaite.

Nous travaillons avec le Comité Exécutif et dans un proche avenir on va certainement voir des Championnats du Monde très importants à Paris, en 2010, au Grand Palais.

Il faut vraiment profiter de cette occasion comme une véritable vitrine pour promouvoir ce sport.

Mais, il y a d'autres événements avec d'autres sports où l'escrime n'est pas considérée comme un sport fondamental mais il faut faire de sorte que l'escrime soit présente partout. Il faut la promouvoir pour avoir une reconnaissance à l'échelon mondial.

Nous devons travailler donc le plus durement possible pour 2012. Au Brésil, en 2016 parce que les athlètes, les tireurs dans ces pays doivent devenir très forts pour qu'il y ait beaucoup de spectateurs ; pour qu'il y ait beaucoup d'audience.

A Londres, à Rio, nous avons besoin du plus grand nombre possible de spectateurs. Il faut travailler là-dessus pour promouvoir la communication à tous les niveaux avec le Comité olympique, afin qu'en 2013 nous puissions dire « nous avons fait tout cela. Donnez-nous les médailles parce que nous les valons ».

Applaudissements

Alisher Usmanov : Excusez-moi. Merci Monsieur. Je voudrais ajouter quelque chose. Nous ne sommes pas dans une position difficile parce que nous avons une égalité d'armes entre hommes et femmes. Ce n'est pas le cas de la boxe. Pendant la réunion du Comité Exécutif, nous avons analysé notre approche, notre méthode pour ces deux médailles. Nous avons parlé des médailles et de la permission que nous avons reçue d'introduire aux JO le sabre féminin. C'était un grand succès pour la FIE et nous devons remercier Monsieur Roch parce qu'il a atteint cet objectif.

Nous ne pouvons pas parler de difficultés. Il y a une situation objective qui existe au CIO. Nous devons être fermes ; nous devons travailler dur avec tout le monde, avec tous les membres du Comité Exécutif pour atteindre un seul objectif. Chaque point faible qui existe ne doit pas être ignoré. Il faut l'aborder à partir de demain. Nous devons atteindre notre objectif, je ne sais pas quand mais nous y parviendrons. Tout le monde comprend que nous devons suivre, selon la solution précédente de notre Congrès, la rotation. Nous devons défendre les intérêts de nos fédérations.

Dans ce Congrès, nous n'annonçons pas la solution pour les armes ; nous ne choisissons pas les armes. C'est pour permettre à toutes les fédérations de défendre et protéger le budget pour la prochaine année.

Comme l'a expliqué Monsieur Paramonov, c'est tout à fait logique de faire référence au règlement de la rotation.

Maxim Paramonov : Nous devons suivre la décision des Congrès précédents et poursuivre la rotation. C'est clair que nous devons chercher à faire de notre mieux pour avoir un bon bilan auprès des fédérations. Le Comité international olympique demande des règlements pour les qualifications, que nous avons discutés hier. Ces règlements seront annoncés par Madame Rodriguez. Il n'est pas nécessaire de présenter les armes. Ainsi, nous aurons une possibilité de garder ce budget pour une saison, au moins.

Je cède la parole à Madame Rodriguez qui va vous parler des qualifications.

Nathalie Rodriguez : Nous avons toujours le même nombre d'athlètes donc ce nombre d'athlètes n'a pas changé. Il est de 212. Il y a 102 hommes, 102 femmes et huit athlètes pour le pays hôte.

Pour les armes qui n'ont pas d'épreuves par équipes, de même qu'à Pékin, il y aura deux tireurs maximum par pays. Donc, pas de changements.

Concernant la qualification par équipe, il y aura huit équipes. Les équipes sont composées de trois tireurs, comme par le passé, ce qui fait donc 24 tireurs dans chaque arme, plus l'équipe du pays hôte s'il y a lieu. Le Comité Exécutif a qualifié les équipes de la manière suivante :

Les quatre premières équipes officielles du classement FIE par équipe, sans tenir compte de leur zone. Les quatre premières.

Mais ensuite, l'équipe de chaque zone la mieux classée parmi les places de 5 à 16 du classement officiel FIE par équipe.

Concernant la qualification individuelle.

Pour les armes qui ont une épreuve par équipe, nous avons donc les 24 tireurs qui proviennent des équipes. Puis, les sept tireurs les mieux classés au classement officiel ajusté individuel et par zone. Puis, les cinq tireurs les mieux classés à l'épreuve de qualification de zone.

Donc, pour ceci pas de changement majeur par rapport aux années précédentes.

Pour les armes qui n'ont pas de compétitions par équipe. Le Comité Exécutif a décidé donc de suivre la demande du CIO et d'un certain nombre de fédérations qui demandaient, en effet, que les meilleurs aillent aux Jeux olympiques. Donc, seront qualifiés les 16 premiers du classement officiel de la FIE, au lieu des 10 premiers des années précédentes. Ensuite, quatre athlètes seront qualifiés par le COA, donc le Classement officiel ajusté, et 10 seront qualifiés par les épreuves de qualifications de zone.

Voici donc les projets de critères qui ont été étudiés hier par le Comité Exécutif et qui devront être envoyés au CIO qui nous les avaient demandés déjà pour le 9 novembre.

Madame Dienstl ?

Erika Dienstl (MH) : Nous avons eu une longue journée et ce sujet est très important. J'ai besoin d'un document. Je crois que ce document sert à tout le monde en ce qui concerne tous ces détails. Est-ce qu'il est possible de l'avoir pour demain ?

Applaudissements

Alisher Usmanov : Nous ne devons pas voter sur ça. Il n'y a pas besoin de voter pour cela.

Nathalie Rodriguez : Ce sujet a été vu hier seulement et nous vous informons aujourd'hui car nous devons envoyer ces documents en urgence au CIO qui nous avait demandé nos projets pour le 9 novembre.

Bien évidemment, ces documents vont vous être envoyés dans toutes les langues de la FIE mais nous avons eu une urgence pour les établir ici. Nous sommes déjà en retard. Ne vous inquiétez pas, vous aurez ces documents dans les trois langues de la FIE

Krisztian Kulcsar : Excusez-moi, je voudrais juste savoir quand pourra-t-on prévoir d'avoir une décision.

Maxim Paramonov : Monsieur Kulcsar, je vous demande pardon. Normalement, le but était de vous informer. Vous devez comprendre que ce ne sont pas des questions à voter. Nous sommes d'accord avec Madame Dienstl que c'est... on a eu un jour disons un peu difficile. Donc, quand même, on comprend bien que tout le monde s'intéresse à ce système de qualifications. C'est pourquoi, on a décidé de vous présenter ce système aujourd'hui.

Krisztian Kulcsar : Oui mais ma question n'avait aucun lien avec ça. Je demandais quand nous allons voter sur quelles armes ne vont pas être parmi celles des Jeux olympiques de Londres

Nathalie Rodriguez : Pouvez-vous parler plus fort, s'il vous plaît ? Parce que nous ne vous entendons pas.

Krisztian Kulcsar : Oui. Selon l'ordre du jour, nous devons décider sur les événements des Jeux olympiques de Londres, selon l'ordre du jour. Comme je vois qu'on ne va pas prendre de décision à ce sujet. Je dois présenter un rapport pour ma Fédération et pour mes tireurs. Quand va-t-on décider ce point ?

Maxim Paramonov : Donc, c'est bien clair. Je peux vraiment répéter encore une fois qu'on essaie de garder le budget pour les fédérations. Normalement, on a décidé de suivre les règles de rotation. Par contre, pour ne pas avoir la possibilité de perte de budget de l'année suivante, on va annoncer notre décision à Baku. Je répète à Baku. C'est clair.

Nathalie Rodriguez : Monsieur Groupierre ?

Ana Pascu (MH) : Excusez-moi. Je veux annoncer que hier soir, après le Président n'était pas là, nous avons décidé dans le Comité Exécutif de discuter aujourd'hui quelles sont les épreuves en dehors du programme des Jeux olympiques. Et il faut le faire parce que ce n'est pas juste de décider quelque chose dans l'Exécutif puis de ne pas l'appliquer. Merci.

Alisher Usmanov : Il n'y a pas de problème. Hier, nous en avons parlé pendant la réunion du Comité Exécutif. Avec tous les membres du Comité Exécutif nous avons voté. Nous avions adopté une solution qui concernait la rotation. Nous pouvons l'annoncer aujourd'hui. Oui, mais je dois préciser au Congrès que si nous annonçons les armes aujourd'hui, nous ne pourrons pas défendre le budget de nos fédérations. Mettons-le au vote. Si vous votez « oui », nous l'annonçons aujourd'hui.

Nous avons entamé un débat. Alors, par exemple, Monsieur Kulcsar, vous avez proposé aujourd'hui six fois quelque chose.

Victor Sergio Groupierre : Monsieur le Président, la première question que je voudrais...

Alisher Usmanov : Attendez que je termine de parler, ne m'interrompez pas, s'il vous plaît. Nous ne sommes pas dans un café. Nous devons prendre les décisions pour un an. Je suis d'accord avec Madame Pascu parce que hier nous avons voté 52 fois. C'est pour cette raison que nous devons régler ce problème maintenant. Alors, en tant que Président, je pense qu'il est important de l'annoncer aujourd'hui parce que c'est une action formelle. Mais beaucoup de fédérations pourraient perdre leur budget. Maintenant, le vote, demandons au Congrès.

Victorio Sergio Groupierre : Vous venez d'annoncer un système qui n'a pas été adopté par le Congrès. Le système de qualifications n'est pas une décision du Comité Exécutif mais c'est une décision que doit prendre le Congrès.

Nathalie Rodriguez : Monsieur Groupierre, pour l'instant... On vous l'a expliqué. Le CIO nous a demandé de donner nos projets critères d'ici le 9 novembre. Nous avions répondu au CIO que ce n'était pas possible car nous devions en parler en Comité Exécutif et en Congrès. Nous avons donc demandé un délai au CIO qui a accepté le début du mois de décembre. Nous devons fournir ces documents au CIO et le Comité Exécutif a fait des propositions qui devront d'abord être analysées par le CIO, qui nous donnera une réponse au mois d'avril. Donc, pour l'instant, comme on a fait une discussion urgente hier au Comité Exécutif, nous informons le Congrès de ce qui a été dit..mais c'est indicatif. Nous n'avons pas de documents prêts à vous proposer. Nous n'avons pas de documents traduits dans les trois langues avec toutes les modifications qui ont été faites. C'est une simple annonce de ce qui a été vu hier en Comité Exécutif.

La question du Président n'était pas celle-là. Il demandait si les fédérations souhaitaient que l'on annonce aujourd'hui les armes par équipes qui ne seront pas aux Jeux olympiques ou non, sachant que certaines fédérations pourraient perdre leur budget. Voilà la question qui a été posée.

Alisher Usmanov : Nous savons que chacun d'entre nous se préoccupe des fédérations nationales mais si nous commençons à travailler comme si nous étions dans un tribunal, cela ne va pas nous aider, nous n'atteindrons jamais notre objectif. Je suis avocat, Monsieur Roch aussi le comprend bien. Lorsque j'entends beaucoup de choses, j'aimerais comprendre quel est l'objectif que nous devons atteindre. Lorsqu'il y a quelqu'un qui pose une question au Comité Exécutif sur certaines activités, nous annonçons et nous informons. Nous avons cinq à six personnes qui absorbent 60-70% de notre temps. S'il vous plaît, essayez de penser aux autres aussi, ne pensez pas à vous-même. Il faut éviter les intérêts personnels. Je vous le dis franchement, nous ne voulons pas clôturer cette discussion, mais nous ne devons pas être superficiels, nous devons atteindre un certain niveau de discussion.

Mais, nous pouvons annoncer les armes, parce que nous avons déjà une solution. Je suis surpris qu'il y ait des personnes qui ne le comprennent pas car nous voulons tout simplement défendre le budget de nos fédérations, et attendre l'année prochaine pour faire l'annonce. Par conséquent, nous avons encore un an devant nous.

Mais, maintenant de quoi voulez-vous parler ? Vous avez levé la main. Quel est le point que vous mettez en avant ?

Andrew Ius : J'aimerais bien avoir un éclaircissement.

Alisher Usmanov : Un éclaircissement ?

Andrew Ius : D'accord, si vous me permettez, pour nous et pour beaucoup d'autres personnes ici je ne pense pas que le problème concerne la politique de la rotation. Nous sommes contents. Moi, je suis content de mettre de côté un peu cette question de la rotation à Baku. Je voulais parler des critères de qualifications qui ont été présentés par Madame Rodriguez, c'est-à-dire, il n'a pas été possible de considérer toutes les données. S'ils sont restés identiques, ok, mais s'il y a des changements nous devons prendre des notes parce que les principes ont été énoncés sans traduction dans les casques..

Nathalie Rodriguez : Je vais peut-être le dire en anglais. Je ne vous ai présenté que les grandes lignes. Nous aurons le même nombre de tireurs. Nous auront huit athlètes pour le pays hôte. Nous qualifions les individuels par les équipes. Nous avons huit équipes. Nous prenons les 4 meilleures équipes dans le classement FIE, mais ensuite, 1 par continent de la cinquième à la sixième place dans le classement FIE.

Ces équipes qualifieront 24 tireurs, comme c'était le cas par le passé. Pour les armes qui ont une épreuve par équipe vous aurez 24 tireurs qualifiés par les équipes. Et il y aura 7 tireurs qualifié par le classement FIE ajusté par zone. Ce n'est pas un grand changement.

Et puis, cinq tireurs qualifiés par les épreuves de zone.

Le changement principal pour l'individuel, est qu'à Pékin nous avions 39 tireurs pour les épreuves avec équipe et nous avions 24 tireurs pour les épreuves sans équipe. Il y avait un gros écart entre les 39 et les 24 et le Comité Exécutif a pensé que ce n'était pas équitable et que nous devions réduire cet écart. Ce qui a été proposé, c'est 36 tireurs et 30. De cette manière l'écart est moins grand. C'est plus équitable pour ces armes. Pour cela, il y a des changements, mais la base du système des qualifications pour les épreuves individuelles reste le même.

Alors, pour les armes qui n'ont pas d'événements par équipe, nous aurons 30 places plutôt que 24. Puis nous qualifions les 16 meilleurs du classement, sans prendre en compte leur zone. Ensuite, quatre athlètes seront qualifiés par le COA, donc le Classement officiel ajusté, et 10 seront qualifiés par les épreuves de qualifications de zone.

Pour les épreuves individuelles, le changement concerne cet équilibre de chiffres entre les deux types d'épreuves, avec ou sans équipes. Mais ce qui concerne le système, il n'y a pas de changement majeur. Nous l'avons traité hier car c'était une question d'urgence pour le CIO.

Nathalie Rodriguez : Helen Smith ?

Giuseppe Cafiero : Excusez-moi. Je voudrais revenir aux armes qui sont exclues. Je comprends ce que veut dire le Président, pour protéger le budget de certains pays, certaines fédérations, on devrait éviter de le dire officiellement, mais si nous disons que le vote doit être respecté, pratiquement, qu'est-ce que cela signifie ? Il y a d'autres pays qui ont un budget qui est peut-être mieux orienté et qui savent sur quoi ils doivent se concentrer et les efforts qu'ils doivent déployer. Le budget ne dépend pas des armes mais de l'activité globale du sport, des disciplines. Si nous voulons être sûrs de la rotation, cela nous donnerait des indications exhaustives de la situation telle qu'elle est parce que cette manière de mettre la tête dans le sable ne nous aide pas vraiment. Merci.

Helen Smith (MH) : J'ai posé cette question hier lors de la réunion du Comité Exécutif. J'ai demandé au Président et à Madame Rodriguez quel est le processus pour décider les critères pour les qualifications des Jeux olympiques. Le Comité Exécutif m'a dit qu'il va décider et que les fédérations ne pourront pas voter. Je n'ai pas pu changer cette situation lors de la réunion du Comité Exécutif. Donc, je ne vais pas rester muette parce qu'il s'agit d'une décision très importante pour tous les pays du monde. On vous demande d'accepter un système qui a changé sur certains points. Il y a de grands changements surtout pour de petits pays et ceci aura un impact sur la possibilité de se qualifier aux Jeux olympiques à Londres, par exemple.

On nous a demandé d'accepter ce système. Vous n'avez même pas vu ce système par écrit. Vous ne savez même pas quelles sont les implications, ce qui se produit au niveau des qualifications, tout ce qui va avoir des retentissements à Londres. Pour moi, ce n'est pas un processus bon, juste, équitable et transparent. On ne peut pas décider quelque chose comme ça parce que le défi est de taille et il faudrait que nous ayons des documents.

Nous n'avons pas eu assez de temps pour nous consulter avec les fédérations. Nous devrions dire au CIO qu'il fait attendre la réunion l'année prochaine à Baku. Nous allons voter et nous donnerons aux fédérations la possibilité de comprendre les implications de ces changements, faire d'autres propositions si elles le souhaitent ; faire des propositions alternatives en considérant l'équilibre entre les meilleurs tireurs et l'universalité.

Je crois que si nous acceptons cela maintenant, nous commettons une grosse erreur. Le Comité Exécutif, dont je suis membre, nous essayons de faire de notre mieux. Mais selon moi, nous ne suivons pas un bon processus si nous décidons aujourd'hui. Nous devons reporter cette décision.

Alisher Usmanov : Madame Smith, je comprends bien ce que vous demandez. Il n'est pas bon de dire que c'est un processus qui n'est pas équitable. Vous êtes membre du Comité Exécutif et vous assumez des responsabilités très lourdes. Lorsque vous dites que c'est un processus qui n'est pas transparent, qu'est-ce que vous voulez dire ? Hier, nous avons parlé. Dites-le moi. Je suis là et je vous écoute. Parce qu'aujourd'hui vous avez parlé d'un manque de transparence. Nous ne voulons pas faire de discrimination. Ne nous voulons pas faire quelque chose qui n'est pas équitable.

Helen Smith (MH) : Je parlais d'un manque de transparence. Je n'ai pas parlé de discrimination. Je dis que c'est un processus qui n'est pas transparent pour les fédérations.

Nathalie Rodriguez : Dès le début j'ai dit que nous devions envoyer un projet au Comité international olympique qui le voulait d'ici le 9 novembre, avant le 9 novembre, et nous n'avons pas pu faire cela car cela n'avait pas été discuté en réunion du Comité Exécutif.

Nous en avons parlé au Comité Exécutif. Nous l'annonçons parce que nous en avons discuté hier, mais nous n'avons même pas complété un document concernant ce sujet. Puis, j'ai dit que vous alliez recevoir le document complété et traduit lorsqu'il sera prêt. Alors, s'il vous plaît, ne me dites pas que nous n'avons pas été transparents parce que je ne peux pas accepter cela.

Helen Smith (MH) : Permettez-moi d'éclaircir. Nathalie, tu nous dis que c'est un avant-projet ?

Nathalie Rodriguez : Oui, nous avons parlé hier lors de la réunion du Comité Exécutif, j'ai pensé qu'il était juste d'en parler en Congrès, même en tant que projet.

Alisher Usmanov : Madame Smith, vous nous avez déjà communiqué votre position, merci. Vous avez des intérêts régionaux. Hier, au ComEx nous en avons parlé et nous avons même voté. Pourquoi il y a-t-il ce problème aujourd'hui ?

Hier, avec Monsieur Scarso, nous étions là jusqu'à la conférence de presse. Puis, nous nous sommes déplacés et nous avons y été ensemble. Si nous changeons ce système de 7 à 10... nous atteignons l'universalité, nous en avons parlé pendant une heure. Nous avons mis cette question au vote. Nous avons voté 11, 7 et 2 abstentions. Je me souviens encore des votes. Pourquoi attaquez-vous maintenant le ComEx ? Vous voulez défendre l'Asie et l'Océanie. Vous voulez trois places, un point c'est tout, dites-le franchement.

Je voudrais clôturer maintenant cette discussion artificielle. Nous avons travaillé pendant huit heures. Nous avions beaucoup de points à l'ordre du jour. Nous avons parlé et nous parlons des Jeux olympiques entre collègues. Il faut que nous soyons amis entre nous. Parce que s'il n'y a pas un sentiment d'amitié, que faisons-nous ? Si vous voulez recevoir trois places, parlons-en. Si vous voulez toute cette transparence, on peut en parler sans problème en Comex.

Helen Smith (MH) : Ce n'est pas ce que j'entendais.

Alisher Usmanov : Il y a deux ans, pouviez-vous parler de l'Asie et de l'Océanie au ComEx ? Aujourd'hui, vous êtes membres du ComEx.

Helen Smith (MH) : Je ne sais pas de quoi vous parlez Monsieur le Président.

Alisher Usmanov : Alors, votons sur l'annonce qui concerne la rotation pour éclaircir la position du Congrès. Le Congrès veut que nous l'annonçons aujourd'hui.

Alors passons au vote.

Nathalie Rodriguez : Souhaitez-vous donc que, suite aux décisions qui ont été prises par les Congrès précédents concernant la rotation, nous annonçons aujourd'hui les armes qui ne seront pas aux Jeux olympiques de Londres sachant que certaines fédérations perdront leur budget si cette annonce est faite maintenant ? Etes-vous d'accord pour faire cette annonce ?

Etes-vous d'accord pour annoncer les deux armes aujourd'hui ? Nous passons au vote. Le vote est ouvert.

Le vote est terminé.

Donc, par 56 voix, vous avez décidé que l'on annonce aujourd'hui les deux armes qui ne seront pas aux Jeux olympiques de Londres 2012.

Selon les règles de rotation qui ont été votées par les Congrès précédents, il s'agit du sabre féminin et de l'épée masculine.

Alisher Usmanov : Je voudrais demander au Congrès. Peut-être Monsieur Janda veut-il éclaircir quelque chose qui concerne les votes.

Frantisek Janda, traduit par Maxim Paramonov : Concernant le vote du Comex hier, Chers amis, j'aimerais bien que vous teniez compte du fait que l'atmosphère de la salle a changé. Nous nous sommes disputés et... Excusez-moi chers amis, nous travaillons depuis 8 :00 dans cette salle. Vous voyez, vous êtes tous un peu agités, un peu nerveux. Peut-être... Est-ce que vous voulez continuer à travailler encore et continuer à se disputer ? Tout le monde est fatigué. Je ne sais pas pourquoi mais pourquoi avons-nous décidé de parler de cette question aussi importante à la fin de la journée ? Nous n'arrivons pas à nous mettre d'accord.

Alisher Usmanov : Je pense qu'il faut repousser à demain les autres points à l'ordre du jour, les présentations pour les Championnats du Monde, car nous sommes fatigués. Est-ce que tout le monde est d'accord ? Demain à 10h00.

Applaudissements

Alisher Usmanov : Monsieur Kulcsar êtes-vous content ?

Krisztian Kulcsar : Deux minutes seulement si vous me le permettez. La Hongrie n'a aucun intérêt spécifique parce qu'il s'agit d'un point très très douloureux...

Alisher Usmanov : Demain le Congrès commencera à 10h00, bonne soirée.

Nathalie Rodriguez : S'il vous plaît, je dois vous préciser que vous devez rendre absolument les boîtiers de vote électronique sur votre table. Les hôtesses les prendront. Ils vous seront remis de nouveau demain. Demain, le transport se fera à 9h30 puisque le Congrès commencera à 10h00.

Fin du 1er jour du Congrès.

2ème jour du Congrès ordinaire

Validation des présences et des pouvoirs

Nathalie Rodriguez : L'Azerbaïdjan est ici ? Est-ce que l'Azerbaïdjan est là ? Pas encore arrivé ? Bangladesh, Barbade. La Barbade ? Belgique, Bénin. Est-ce que le Bénin est là ? Belize ? Est-ce que le Belize est là ? Belarus, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Congo, Chine, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo? La République Démocratique du Congo? Costa Rica, Croatie, Cuba, République Tchèque, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, El Salvador, Espagne, Finlande, France, Gabon. Le Gabon est là ? D'accord. Grande-Bretagne, Géorgie, Allemagne, la Grèce, Guatemala. Où ça en arrière ? Le Guatemala ? Bien. Guinée, Hong Kong, Honduras, Hongrie, Indonésie, Inde, Iran, Irlande, Irak, Islande, Israël, Iles Vierges, Italie, Jordanie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Corée, Arabie Saoudite, Lettonie, Liban, Lituanie, la Lituanie ? Est-ce que la Lituanie est là ? Non ? Luxembourg, Maroc, Malaisie, Moldova, Mexique, Mongolie, Mongolie ? Oui, d'accord. Macédoine, Macédoine ? Ah, pardon. Mali, le Mali ? D'accord. Malte, la Namibie, le Nicaragua, Pays Bas, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Panama ? Et l'Estonie. Est-ce que l'Estonie est là ? Est-ce que l'Estonie est là ? Non. Paraguay, Pérou, Pérou ? Philippines, Pologne, Pologne ? Portugal, Porto Rico, Qatar, Roumanie, Afrique du Sud, Russie, Sénégal, merci. Slovénie, Saint-Marin, Sri Lanka, Slovaquie, Suède, Syrie, Thaïlande, Tadjikistan, Turkménistan, Turkmenistan ? N'est pas là. Togo, Togo ? Taipei, Tunisie, Turquie, Turquie ? Emirats Arabes Unis, Ukraine, Uruguay, USA, Ouzbékistan.

Je vais procéder de nouveau à l'appel des pouvoirs. L'Arménie à l'Ukraine. Bolivie au Costa Rica. Botswana à la Namibie. Le Chili à l'Argentine. Chypre à la Grèce. Israël à la République Tchèque. Monaco à la France. La Mauritanie à la Guinée. Le Nigéria au Burkina Faso. La Suisse à la Suède.

Y a-t-il a des pays qui n'ont pas été appelés ? Palestine ? Donc, la Palestine est présente. Y a-t-il d'autres pays ? Je vous ai appelé au départ l'Azerbaïdjan mais vous n'étiez pas là et je vous ai marqué avec un point d'interrogation. La Barbade. Est-ce que la Barbade est arrivée ? Est-ce que le Belize est arrivé ? Est-ce que la République Démocratique du Congo est arrivée ? L'Autriche ? Est-ce que la Lituanie est arrivée ? Est-ce que le Turkménistan est arrivé ? Le Turkménistan n'est pas là ? Est-ce que le Togo est là ? Est-ce que la Turquie est là ? Le Cameroun est là ? Bien. Le Panama est là aussi ? Bien. L'inde ? Bien. Oui ? Irak ?

A présent, afin de déterminer quels sont les pays présents car il y a eu des modifications depuis hier, je vous propose de procéder à un vote auquel vous devrez absolument participer pour que l'on détermine le nombre total de votants. Donc, dans quelques secondes, nous allons ouvrir le vote et vous votez ce que vous voulez : « oui », « non », « abstention », puis « valid ». C'est mieux si vous votez tous « oui », comme ça on aura qu'un seul chiffre.

Bien, nous allons ouvrir le vote. Ceux qui ont deux boîtiers votent deux fois, s'il vous plaît.

Attendez, s'il vous plaît, parce qu'il semble qu'il y ait de nouveaux arrivants. Qui est arrivé ? Quel est le pays qui est arrivé, s'il vous plaît ? Pardon ? Le Belize ? Est-ce que le Togo est là ? Est-ce que Aruba est là ? La Jordanie ? Bien. La Jordanie ? Est-ce que vous avez reçu le boîtier ? Est-ce que le Togo est là ? Le Togo n'est pas là.

Bien. Nous allons maintenant procéder au vote pour déterminer le nombre exact de pays présents. Ceux qui ont deux boîtiers, s'il vous plaît, votez deux fois. Le vote est ouvert.

Il manque cinq pays votants. Si vous ne votez pas, nous ne pouvons pas savoir combien de pays se trouvent ici. Vous pouvez voter ce que vous voulez. Et n'oubliez pas de valider votre vote.

Il me manque encore trois votants. Il en manque encore deux. Nous allons y arriver je pense. Il nous manque toujours deux pays qui n'ont pas voté. Nous avons remis 113 boîtiers c'est ça ? 113 boîtiers et il nous manque deux pays votants. Il n'en manque plus qu'un.

Bien. Désolée, mais nous sommes obligés d'arrêter..

Alisher Usmanov : Il y a des pays qui n'ont pas voté. Vous n'avez pas envie de voter ?

Maxim Paramonov : Donc, je pense que vous êtes d'accord qu'on peut quand même commencer notre travail. De toute façon, 111 c'est la majorité considérable. Mais si vous êtes d'accord, on commence. Oui ?

Applaudissements

Merci.

Donc, je passe la parole à Madame Rodriguez qui va reprendre l'ordre du jour.

9. Vote pour l'attribution des Championnats du Monde

Nathalie Rodriguez : Nous passons au point numéro 6 qui concerne le vote pour l'attribution des Championnats du Monde. Concernant les Championnats du Monde juniors/cadets 2011, je crois que l'Ukraine avait une déclaration à faire.

Serguey Mischenko : Merci bien. Nous avons fait une demande pour organiser en 2011 les Championnats juniors et nous avons commencé à les préparer, mais malheureusement la situation dans notre pays est difficile. Le gouvernement nous aide et nous soutient, mais la ville de Kiev a de nombreux problèmes financiers. Les sponsors principaux n'ont plus versé de subventions, alors nous retirons malheureusement notre demande pour les Championnats du Monde juniors 2011 et nous espérons pouvoir l'organiser en 2012, lorsque la situation s'améliorera.

Nathalie Rodriguez : Nous n'avons donc, à ce jour, pas de candidat pour l'organisation des Championnats de Monde juniors/cadets 2011.

Alors, nous passons maintenant à l'attribution des Championnats du Monde Senior 2011. Nous avons, à ce jour, quatre candidats. La Bulgarie, la Chine, la Hongrie et l'Italie. Madame Hristeva souhaite prendre la parole.

Velichka Hristeva (BUL) : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Chers amis, nous sommes connus pour notre capacité organisationnelle, je parle de ces manifestations sportives, tel que cela était le cas par le passé pour le Grand Prix, par exemple, au cours de ces cinq dernières années et, cette année, pour les Championnats européens et pour son Congrès. Mon pays est connu, la Bulgarie donc, est connue pour ses 4000 ans d'histoire, pour son accueil chaleureux. En plus de la culture, de la religion, de ses traditions, la Bulgarie est célèbre aussi pour ses yaourts et son vin. Beaucoup d'entre vous, je crois, ont déjà goûté notre vin. Un vin excellent comme le vin français, italien ou de l'Amérique latine. Beaucoup d'étrangers ont apprécié nos femmes qui sont parmi les plus belles du monde. La cuisine bulgare est très célèbre aussi. John Atanassov a inventé le premier ordinateur de la planète. Et, pour conclure, et ce n'est pas la moindre des choses, je dois mentionner les champions bulgares dans beaucoup de sports dont l'escrime, par exemple, mais il y a aussi des champions de football très connus.

Eh bien, je me porte donc candidate pour les Championnats du Monde Seniors. Je crois que les autres candidats méritent, bien sûr, la même attention. Ce sont des pays très importants pour l'escrime. Mais les autres pays sont aussi bons, bien sûr. Alors, qu'est-ce que nous faisons ? Nous devons lutter ? Ce n'est pas moi qui veux lutter. Je n'oublierai jamais le Congrès, en 2007, avec, à l'ordre du jour, l'attribution des Championnats du Monde. Nous étions opposés à la Fédération russe, pour moi ce fut un traumatisme émotionnel. Donc, je ne veux pas m'opposer à mes collègues. Pendant que je me préparais à cette conférence, j'ai revu ma position. Voilà, ce que j'ai décidé : selon moi, en ce qui concerne l'organisation des championnats, la préparation est très importante et je pense que ma préparation n'était pas suffisante, en raison des changements au niveau du gouvernement après les élections générales. La Chine et la Hongrie n'ont pas suffisamment travaillé. Quant à la Fédération italienne d'escrime, ils ont travaillé très, très bien. Leur travail a été excellent pour promouvoir l'Italie et l'escrime. Voilà pourquoi je voudrais retirer la candidature de la Bulgarie pour 2011.

Néanmoins, j'aimerais bien attirer votre attention en ce qui concerne ma détermination parce que je veux que la Bulgarie puisse être le plus grand candidat pour 2013. Eh bien, je ferai de mon mieux... la Bulgarie, on fera de notre mieux, comme l'Italie. Mieux que l'Italie, pourquoi pas ?

Eh bien, maintenant, je souhaite beaucoup de succès au candidat de 2011 qui sera élu très bientôt. Je vous souhaite la bienvenue pour 2013, d'avance, et peut-être pourrons-nous accueillir le Congrès de 2010 dans mon pays, la Bulgarie.

Applaudissements

Nathalie Rodriguez : Bien, il nous reste donc trois candidats. Nous allons vous proposer de tirer au sort pour savoir qu'elle est la candidature qui fera la première présentation, puis quelle va être la deuxième, puis quelle va être la troisième. Nous avons préparé des petits papiers. Est-ce que je peux demander à Madame Pascu de bien vouloir tirer au sort ?

Catane, premier. Budapest, deuxième. Tianjin, troisième.

Nous vous rappelons que chaque candidature a droit à 15 minutes de présentation.

Mario Favia (MH, ITA) : Monsieur le Président de la Fédération internationale, Les Membres du Comité Exécutif, Les Membres d'Honneur, tous les participants au Congrès, j'ai l'honneur et le plaisir de vous lire une lettre du Président de la République italienne, Monsieur Giorgio Napolitano. Je la lis en Italien, nous avons la traduction simultanée :

« La candidature de Catane, qui est candidate pour accueillir les Championnats du Monde d'escrime, représente une opportunité exceptionnelle pour tout le sport italien qui, dans cette discipline, se prévaut d'une tradition riche de succès extraordinaires. Les résultats obtenus grâce au talent et à l'engagement de nos athlètes reconnus au niveau international, grâce à la valeur du professionnalisme, de la passion et de la clairvoyance de techniciens et de dirigeants. La Sicile, qui a déjà fait preuve de capacités excellentes d'un point de vue organisationnel, grâce à la réussite parfaite des Championnats du Monde juniors de Catane, d'Acireale et de Trapani, et qui veut accueillir cette grande manifestation importante d'escrime offre, avec la candidature de la ville de Catane, une garantie absolue que cet événement prestigieux puisse se dérouler de la façon la plus appropriée. Je suis sûr que la ville de Catane sera à la hauteur des attentes de nombreuses délégations et de tous les passionnés qui pourront être accueillis avec l'esprit connu d'accueil, dans un contexte féerique, d'un point de vue du patrimoine culturel et environnemental. Je souhaite donc le succès de cette candidature. Cordialement, Monsieur Giorgio Napolitano. »

Applaudissements

Giorgio Scarso (ITA) : Chers amis de l'escrime internationale, c'est un privilège pour l'Italie, pour la Fédération italienne escrime, pour l'escrime italienne qui, depuis toujours, a été l'artisane, si vous voulez, de la diffusion de notre mouvement au niveau national et international, c'est un grand honneur donc d'appuyer le Comité promoteur de l'escrime Sicile 2011. Dans quelques instants, nous aurons la visite du Ministre régional du sport de la Sicile qui va nous communiquer les montants qui sont mis à disposition pour ces Championnats du Monde, ce qui permettra au Comité organisateur de préparer un événement qui mérite toute notre action. Eh bien, la candidature de Catane ne doit pas être considérée comme une opposition aux candidatures des autres villes qui méritent, bien sûr, le plus grand respect. Je parle des amis hongrois, chinois, comme l'a dit notre amie bulgare. La candidature de Catane veut aller au-delà du Championnat du Monde : une opportunité pour construire un événement.

Chers amis de l'escrime mondiale, il faut aller au-delà de la culture, du fait que nous sommes très nombreux. Nous devons sortir de ce sentiment que les autres n'attachent pas une grande attention à notre discipline sportive. Nous devons construire des événements. Ce Congrès aussi, qui se tient dans un hôtel en Italie, en Sicile en particulier, ce Congrès a remporté un grand succès. Et je pense que vous l'avez apprécié si j'en juge la presse qui vous a été remise. Donc, nous devons attirer l'attention de l'opinion publique, des élus, de

tous ceux qui peuvent nous donner un coup de main. Nous ne disons pas ce que nous allons faire. Nous voulons tout simplement mettre en exergue ce que ce Comité promoteur a fait, disons, à partir du mois de novembre et nous devons dire qu'auprès de la Bourse internationale du tourisme à Milan, la candidature a été présentée. Toute une série de conférences de presse ont été mises en route auprès de la Chambre des députés à Rome, où tous les élus locaux ont été présents, les sommets du sport national et le sous-secrétaire au tourisme du gouvernement Berlusconi qui a garanti son soutien. Le Comité promoteur a donné naissance à toute une série de manifestations, comme hier, le trophée Calabrese. Le plaisir d'inviter beaucoup d'athlètes provenant du monde entier témoigne de l'intérêt de l'importance de l'escrime. On ne veut pas faire quelque chose pour l'escrime italienne, on veut faire quelque chose pour l'escrime internationale. Un site internet a été ouvert et les gens ont commencé à voir ce que ce Comité promoteur a fait. Toute une série de présences, Bourges, Belfast, Antalya lors des Championnats du Monde. Donc, toute l'activité nécessaire pour faire connaître, pour promouvoir non pas la compétition d'escrime.

La compétition d'escrime mes chers amis, nous pouvons la faire dans n'importe quel endroit. Il suffit d'avoir les espaces pour mettre les pistes. Créer un événement, c'est toujours différent. Cela signifie impliquer les sponsors, les administrations, engager la presse pour que notre mouvement puisse acquérir cette personnalité et la capacité de jouer un rôle important dans le monde du sport. Nous avons organisé cette conférence de la F.I.E. Nous avons essayé de faire de notre mieux, mais toujours dans la perspective de transmettre des valeurs à l'extérieur. De ce fait, cela nous permet de dire que le Comité promoteur de Catane 2011 a fait tout ce qu'il pouvait pour atteindre son objectif.

Si le Congrès veut accorder la confiance à Catane, je voudrais vous énumérer quelques étapes importantes. Au cas où l'organisation des Championnats du Monde serait attribuée à Catane, la première manifestation sera un concours ouvert à tous les tireurs du monde entier pour créer la mascotte. Au gagnant, un prix de 10.000€ sera attribué pour étudier ou pour des activités sportives, pas disons pour s'amuser, pour aller aux Maldives, par exemple. Ces 10.000€ seront consacrés à l'achat des équipements sportifs ou à des études à l'université. Je crois que c'est le message que nous devons transmettre : non seulement, du sport mais de la culture aussi. Notre objectif sera de permettre l'inscription gratuite de tous les participants, aucune taxe ne sera payée, ni au niveau individuel, ni au niveau de l'équipe. Transfert gratuit pour tous les participants, de l'aéroport aux hôtels et des hôtels aux lieux de la compétition pour que nos amis provenant du monde entier puisse recevoir la qualité la meilleure.

Notre objectif est la Sicile dans le monde : chaque fédération sera invitée à nommer un athlète, un tireur, ambassadeur de la Sicile dans le monde. Cet athlète, un par pays, sera accueilli gratuitement en Italie et participera aux Championnats du Monde à titre gratuit. Il sera nommé ambassadeur de la Sicile dans le monde, mais l'objectif est d'augmenter le nombre de pays participants aux Championnats du Monde.

Avec le travail réalisé par la FIE, le Comité promoteur voudra faire en sorte que ce Championnat du Monde soit une grande manifestation qui donnera aux délégations les meilleures conditions possibles. Catane est une ville idéale. Il y a douze salles d'escrime à Catane. Il y aura une salle consacrée à préparer les Championnats du Monde, organiser un stage pour les athlètes de plusieurs pays et dont les conditions d'entraînement seront adéquates pour un championnat du monde.

Par conséquent, chers amis de l'escrime mondiale, la candidature de Catane et le Championnat de Catane sera un Championnat du Monde au service de l'escrime. La candidature de l'Italie, je le répète, ne s'oppose pas à d'autres villes mais c'est une opportunité pour l'escrime. Aujourd'hui, nous avons entendu nos amis de l'Ukraine, que je remercie pour leur disponibilité. Ils doivent reporter leur candidature, parce qu'il y a des problèmes économiques. Nous avons la chance que le gouvernement de la région de Sicile ait voulu capitaliser l'escrime, ait voulu investir dans l'escrime. Donc, la région de la Sicile n'a pas choisi l'athlétisme ou d'autres sports. La région de la Sicile a choisi l'escrime parce que l'escrime représente un sport capable de véhiculer l'image du pays. Donc, ce n'est pas une candidature pour avoir les Championnats du Monde en Italie un point c'est tout. On veut entamer une nouvelle politique, c'est-à-dire, à travers un sport prestigieux, de grande tradition avec des valeurs saines. Le gouvernement en Sicile veut investir et ce n'est pas un investissement soumis à l'approbation, mais plutôt c'est une mesure déjà signée et déposée

auprès de la Cour des Comptes. Ce qui permettra au Comité promoteur de travailler avec tranquillité pour organiser une grande manifestation et au monde de l'escrime nationale et internationale d'avoir la certitude que les Championnats du Monde 2011 seront une réalité. Je crois que, en tant que président de la Fédération italienne d'escrime, c'est une garantie pour l'escrime mondiale. Aujourd'hui, le monde de l'escrime doit tirer profit de la possibilité de saisir cette opportunité que le gouvernement nous donne. Aujourd'hui, j'invite le monde de l'escrime à ne pas rater cette occasion, à ne pas manquer cette opportunité. Le gouvernement de Sicile a investi dans votre discipline et je vous invite à voir une vidéo et je crois que le Ministre régional du sport de la Sicile est arrivé. Le décret a déjà eu le feu vert et je vais montrer la vidéo. Merci.

Présentation vidéo.

Applaudissements

Mr. Nino Strano (ITA) : Chers amis de l'escrime internationale, en tant que Catanais, habitant de Catane, je ne suis pas loin de vous dans l'esprit. J'ai été vraiment ému en regardant ces images merveilleuses d'une ville cosmopolite. Une ville qui accueille tout le monde, qui a toujours accueilli tout le monde, au nom de la Sicile. Elle a accueilli toutes les civilisations des Normands aux Grecs, des Musulmans aux Romains, aux Latins. Une terre ouverte à tout le monde et qui continue à l'être ; une terre heureuse d'avoir, par ce gouvernement, disais-je, destiné cinq millions d'euros pour les Championnats du Monde d'escrime. Une somme, ces cinq millions d'euros, que le gouvernement, dont Monsieur Raffaele Lombardo, qui m'a prié de vous donner ses salutations les meilleures et c'est pour nous un très grand plaisir, étant donné la valeur du monde de l'escrime, mais également c'est là une contribution à notre économie, à notre développement. Le développement d'une terre qui se trouve au milieu de la Méditerranée et nous comptons sur votre support et sur votre soutien.

Nous ne sommes pas en compétition avec les autres villes : Budapest et Tianjin, ces villes de Hongrie, de Chine qui veulent donner à l'escrime une grande contribution. On ne sait pas qui va gagner, mais nous, nous sommes prêts. Nous sommes prêts, nous avons déjà cette somme, cinq millions d'euros et nous sommes toujours prêts par notre passion, notre cœur, notre fierté d'être au milieu de la Méditerranée au service du sport en général et de l'escrime en particulier. Je remercie Monsieur le Président Usmanov d'être ici, en Sicile, et de pouvoir jouir de nos beautés et j'espère que ces trois journées en Sicile seront un grand souvenir. On vous a même trouvé le soleil aujourd'hui. Merci, merci de tout ce que vous avez fait pour nous.

Applaudissements

Nathalie Rodriguez : Nous passons à la deuxième candidature, s'il vous plaît.

Attila Szalay-Berzeviczy (HUN) : Monsieur le Président, Chers collègues, Chers amis de l'escrime, merci de cette occasion qui nous est offerte de présenter la ville de Budapest. L'équipe hongroise, devant vous, nous sommes fiers de notre passé glorieux, de notre histoire, de notre avenir dans le monde de l'escrime. Nous avons gagné pas mal de médailles dans l'histoire. Pour nous l'escrime est considérée comme un sport vraiment hongrois parce que c'est le sport qui a eu toujours le plus grand succès chez nous.

Je suis fier d'avoir l'occasion de vous parler, de vous lire le message du Premier ministre hongrois :

« Chers participants au Congrès, l'escrime est un sport traditionnel de la Hongrie. La Hongrie est considérée comme une nation enclive à ce sport et la fédération peut compter sur mon support et par cette déclaration de support, je veux vous dire que nous allons considérer comme un grand honneur, une grande tâche, une grande occasion de rendre ce sport encore plus populaire chez nous, encore plus connu. Nous allons mettre à disposition toutes

nos infrastructures. Je voudrais céder la parole à Mr. Gábor Demszky, Maire de Budapest. Il a été réélu 5 fois et il conduit la ville depuis 20 ans. »

Nous allons vous montrer une vidéo.

Présentation vidéo.

Gábor Demszky (HUN) : Bonjour, je m'appelle Gábor Demszky. Je suis le maire de la ville de Budapest depuis 1990 déjà. Pour moi, c'est un véritable honneur de participer au Congrès de la Fédération internationale d'escrime et j'ai un grand respect pour ce sport, une grande considération pour ce sport. Il y a très peu de sports qui demandent un niveau aussi élevé de coordination, d'habileté physique et mentale, mais l'escrime en est un exemple. Tout est soumis à un contrôle soigné. C'est un sport qui demande beaucoup de courage aussi alors c'est pour ça que c'est un sport qui est bien connu dans le monde entier, y compris dans la capitale de la Hongrie.

La vidéo vous montre un peu les sentiments de notre ville, des paysages merveilleux, un patrimoine architectural très connu et une vie culturelle vive ainsi que des exemples d'art et de sport fameux. Cependant, la recette pour obtenir cette chance qui nous est proposée de pouvoir accueillir les Championnats du Monde, ce serait pour nous vraiment un plaisir de vous faire participer à la vie de la Hongrie. En Hongrie, l'escrime est un sport national, tout comme le football, la natation, le canoë. Ce sont autant de sports qui engagent des milliers de jeunes. Un pays comptant 10 millions d'habitants ; les sportifs, les hommes comme les femmes, gagnent des médailles au niveau international et ils occupent les premières places en ce qui concerne le chiffre des sportifs parmi la population. On compte pas mal de champions du monde et c'est pour cela que Budapest a toujours été considérée comme la capitale de l'escrime. Ces résultats vous montrent que la Hongrie a une tradition très riche pour ce qui est des sports, surtout pour ce qui est de l'escrime. Voilà pourquoi nous proposons notre ville comme destination des Championnats du Monde. Cette ville vous offre des paysages, des panoramas formidables. La vie culturelle est très attrayante et vous serez certainement très contents d'être accueillis chez nous.

On a déjà organisé par le passé pas mal de compétitions, la vie sportive internationale ayant toujours été très importante. Il y a eu beaucoup de médailles décernées à notre pays. En 1991, l'escrime a accordé beaucoup de médailles à notre pays, à nos sportifs.

Alors, en tant que maire de Budapest, je vais vous dire que ce serait un très grand honneur pour nous de vous accueillir pour des Championnats du Monde en 2011. Nous aurons même certainement l'occasion de réaliser bien des choses... atteindre notre but en 2020 pour les Jeux olympiques d'été.

Les Championnats du Monde d'escrime doivent choisir un endroit idéal pour la préparation même pour 2012. Alors la Hongrie se porte candidate car nous aurons la chance d'avoir la Présidence de l'Union européenne à ce moment-là. C'est un autre avantage pour notre ville et il ne faut pas oublier non plus la stratégie de développement urbain en cours de développement au niveau des infrastructures. Il y a des mesures qui ont été approuvées afin de développer la ville dans un domaine sportif. Budapest sera la capitale de l'Europe en 2011 ; je veux encore une fois le souligner étant donné que la présidence de l'Union européenne ira à notre pays.

Cette année, l'Institut Britannique et l'Union de l'intelligence de l'économie ont déclaré Budapest la capitale ayant le plus haut niveau de vie ; une ville où le style de vie est vraiment bon. Nous nous trouvons au milieu de l'Europe, au centre de l'Europe. Nous comptons sur un grand nombre d'autoroutes qui mènent à la capitale. Nous pouvons compter aussi sur un aéroport international qui se trouve près de la ville et qui est très bien desservi, très bien relié avec les points cruciaux de notre pays. Et nous comptons aussi sur un grand nombre de structures sportives ayant des services d'un très haut niveau. Les moyens de transport public marchent bien. Nous pouvons compter sur une grande tradition culturelle et touristique, ce qui fait que la capitale hongroise peut être l'endroit idéal pour accueillir les Championnats du Monde d'escrime.

Donc, en tant que maire de la ville de Budapest, je m'engage personnellement à donner tout mon soutien à la Fédération internationale d'escrime et en collaboration avec la Fédération internationale d'escrime, l'assemblée de Budapest, la municipalité en coopération avec

toutes les fédérations d'escrime présentes feront de leur mieux, avec les sponsors bien sûr, pour faire des Championnats du Monde un très grand succès. Nous sommes vraiment prêts pour garantir le plus grand soutien, le plus grand support à tout cela. Chaque année, d'ailleurs, on organise des événements de cette envergure. Nous sommes donc déjà prêts à le faire encore une fois pour le bien-être de vous tous et des citoyens hongrois aussi. Budapest est prête à accueillir les Championnats du Monde en 2011. Les plus grandes célébrations seront très bien organisées. Tout le monde pourra tirer profit de l'hospitalité de Budapest. Merci de votre attention.

Applaudissements

Attila Szalay-Berzeviczy (HUN) : Merci. Monsieur le Président, Chers collègues, En tant que Président du comité de Budapest et co-président de la Fédération hongroise, je suis là pour vous dire quelles sont les raisons pour lesquelles nous voudrions accueillir les Championnats du Monde de 2011. Voilà, la réponse est la suivante. Comme le maire de Budapest l'a bien dit, nous pouvons affirmer qu'étant donné que l'année d'après il y aura les JO à Londres, nous pouvons dire que le fait que la présidence de l'Union européenne tombera cette année-là, ce sera une occasion extraordinaire et ce sera l'occasion aussi de montrer aux générations à venir, car les jeunes pour nous sont très importants, ils doivent continuer à aimer ce sport. Ils doivent faire en sorte que ce sport soit toujours présent aux Jeux olympiques.

La ville de Budapest voudrait profiter de cette occasion pour transmettre ce message aux jeunes. Nous pouvons vous promettre toute une série de choses que Monsieur le maire vous a déjà énumérées, mais la chose la plus importante, surtout pour ce qui est des Championnats du Monde de cette année, nous avons besoin de spectateurs, d'audience, parce que ce sont les spectateurs qui ont un impact sur l'état d'âme des Jeux olympiques ou des Championnats du Monde. C'est le spectateur qui est le noyau de tout ce qu'on met en place. L'escrime est le sport le plus connu en Hongrie et cela veut dire donc que nous sommes à même de garantir un très grand nombre de spectateurs, les moyens de transport public, ils sont en mesure de conduire les gens à l'heure ou d'arriver à l'aéroport sans pour cela risquer de perdre sa valise. Nous avons des autoroutes très bien équipées, des aéroports très modernes, des vols réguliers vers 41 pays, des vols réguliers qui ne demandent pas d'escale dans d'autres aéroports. Donc, arriver très facilement dans une ville cela veut dire pouvoir partir avec sa famille, avec ses amis, donc partir en groupe, pourquoi pas.

Et pour ce qui est de l'hospitalité, eh bien, nous sommes vraiment conscients que la famille de l'escrime est une famille très unie. Donc, pour nous « hospitalité » veut dire que nous avons déjà mené à bien des accords avec des hôtels qui vont vous accueillir avec vos amis. On a déjà demandé d'accorder des prix économiques. Il y a un hôtel, par exemple, qui se trouve à deux minutes de l'endroit où les compétitions se dérouleront. Donc, en deux minutes vous pouvez sortir de votre chambre, descendre et vous rendre directement au bon endroit. Il y aura des services de navettes qui seront organisés pendant la journée. Donc, tous ceux qui habiteront au centre-ville n'auront besoin que de quelques minutes pour se rendre dans les salles d'escrime, dans les salles de sport.

Ce que nous demandons, c'est de la bonne humeur entre les sportifs, mais cela aussi pour ceux qui accompagnent les athlètes. Nous avons d'ailleurs organisé déjà tout ce qu'il faut pour une salle d'accueil et des pièces séparées et à la fois unies pour s'entraîner, pour être ensemble. 17 000 m² sont déjà mis à disposition pour les Championnats du Monde d'escrime. Pour ce qui est des moyens financiers, eh bien, si l'argent est tout ce qui vaut on devrait oublier ce qu'est l'escrime, mais ce n'est pas ça. Le gouvernement de la Hongrie, la municipalité de Budapest et les autres collectivités locales ont déjà alloué des fonds et nous pouvons compter sur un grand nombre de sponsors d'entreprises, de sociétés, de compagnies en général qui pourront nous soutenir. Même le loto a accepté de nous aider, parce que nous savons qu'il y aura beaucoup de participants, dans notre pays déjà, qui sont des supporters de ce sport depuis toujours. Et donc, nous aurons un budget consistant à notre disposition.

Pour ce qui est de la télévision, nous en avons déjà parlé hier de façon assez approfondie ; la télévision, effectivement, est un moyen fondamental pour la survie de ce sport. Cela veut dire transmettre un message dans le monde entier, pouvoir compter sur de nouveaux tireurs dans les générations à venir et nous sommes vraiment fiers en vous disant que la télévision hongroise est un partenaire du Comité olympique international depuis déjà les Jeux olympiques de Barcelone. Lorsque vous regardiez les compétitions, l'escrime c'était la télévision hongroise qui s'occupait de la production des émissions, de la gestion des émissions vidéo. Donc, c'est l'équipe hongroise qui rend possible la transmission vidéo et audio. Donc, la télévision hongroise s'y connaît très bien et elle connaît très bien l'escrime. Elle sait très bien comment transmettre les images. Qu'allons-nous vous offrir d'autre ? Arriver à Budapest est très simple, je vous l'ai déjà dit ; les lignes aériennes hongroises s'entendent avec nos sponsors. On a déjà passé un accord avec eux et il y aura des billets gratuits pour les fédérations qui vont participer aux Championnats du Monde. Les fédérations qui comptent moins de 10 participants auront un ticket d'avion gratuit pour leur groupe. Et, une fois dépassé le nombre de 10, il y aura une réduction de 20% sur les autres tickets achetés. Mais à par cela, la compagnie hongroise va permettre d'avoir des bagages un peu plus lourds que d'habitude. Ils seront un peu plus souples que d'habitude quant au poids des bagages des participants et on a déjà passé un accord en ce sens aussi.

Et il y aura aussi tout un système qui va se mettre en place pour garantir des autorisations pour l'entrée dans le pays même pour les pays qui ne font pas partie des nations ayant signé les accords de Schengen. On va faire en sorte qu'il ne faudra pas trop dépenser pour payer les frais de visa pour arriver chez nous.

Et comme nous l'avons déjà dit, les moyens de transport à Budapest marchent bien. Le service de navette entre les hôtels et les lieux de compétition sera gratuit. Il y aura des navettes très fréquentes et nous avons d'ailleurs déjà passé un accord avec la compagnie des transports publics en Hongrie qui va garantir un accès gratuit à tous les participants sur n'importe quel moyen de transport public y compris les musées, l'accès aux musées. Là aussi, ce sera gratuit et le métro aussi, bien sûr.

Mais à part ça, il y aura le problème du jet lag des athlètes qui arriveront des pays les plus lointains. On en a déjà tenu compte. Alors, pour ces personnes, pour ces athlètes qui veulent s'organiser et s'entraîner quelques jours à l'avance pour n'avoir pas de problème de jet lag, nous avons déjà prévu de mettre à leur disposition des espaces consacrés.

C'est dans notre intérêt d'avoir le plus grand nombre possible de participants aux compétitions et nous serons bien contents de pouvoir compter sur une grande participation des fédérations. Donc, les présidents des fédérations seront nos hôtes favoris lors de ses Championnats. Il n'y aura pas de droits d'inscription, ce sera offert par la Fédération Hongroise.

Alors, en conclusion, ce que nous pouvons vous offrir nous, les Hongrois, c'est un grand intérêt d'organiser les Championnats de la façon la meilleure. Notre capitale, Budapest, est une ville qui compte sur les sponsors, la télévision comme je vous le disais. Ce sont les villes et capitales qui peuvent le faire. Voilà pourquoi nous sommes certains que vous aller nous accorder une grande attention. Les Championnats du Monde Seniors doivent s'organiser dans une ville capitale car ils doivent compter sur le prestige qu'une capitale peut garantir pour un bon accueil même au cours des Jeux olympiques. Nous allons faire beaucoup de publicité sur la chaîne nationale et notre message le plus important est de rendre l'escrime le sport le plus attrayant possible pour les générations à venir. Merci.

Attila Szalay-Berzeviczy (HUN) : Pardon, il y a-t-il quelqu'un qui puisse nous aider avec le son ? Je suis désolé, nous avons fait les essais hier, je ne comprends pas pourquoi ça ne marche pas.

Alisher Usmanov : Budapest a conclu, merci. Maintenant, je cède la parole à la ville de Tianjin, Chine. La délégation de Tianjin ? La délégation va arriver, nous attendons quelques instants.

Présentation vidéo.

Applaudissements

Jochen Faerber : Excusez-moi, ce n'était pas une faute de la Hongrie, mais un problème technique.

Présentation vidéo.

M. Jingguang Chen (CHN) : Monsieur le Président, membres de la famille FIE, Mesdames et Messieurs, bonjour. Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier pour nous avoir donné cette opportunité de parler de ma ville. La vidéo que vous venez de voir vous donne des informations générales, un panorama complet de notre ville, les éléments de base de la ville pour accueillir la manifestation mondiale. Bien sûr, notre ville a déployé de gros efforts pour pouvoir accueillir tous les participants pour la Coupe du Monde. Alors, il n'y aura pas de coûts pour les individuels et pour les équipes.

Deuxième point, vous aurez 50 % de remise en ce qui concerne le prix de l'avion avec China Airlines. Donc, chaque participant paie la moitié du billet d'avion à partir de sa destination, pardon, à partir de son aéroport de provenance jusqu'à destination. China Airlines couvre presque tous les continents et presque toutes les villes principales du monde. 30% de l'accueil bénéficiera d'une remise.

Après cette remise, le coût de la chambre en 2011. Là vous voyez une liste, mais parlons d'un hôtel quatre étoiles : 45\$ doubles, 75\$ chambres individuelles, petit déjeuner compris. 45\$ la chambre double, 75\$ la chambre individuelle. Trois étoiles : 30\$ la chambre double, 55\$ la chambre individuelle. Ce sont des hôtels à des prix très compétitifs. Il faut tenir compte du fait que ce sont les prix qui seront appliqués dans deux ans. Les organisateurs considèrent également la déflation du dollar.

Quatrième point, les transports gratuits et confortables qui sont offerts par la ville de Pékin et des navettes qui se déplacent de l'hôtel aux lieux de la compétition.

Mesdames et Messieurs, ces offres réduisent énormément les coûts de chaque participant. Bien sûr, c'est un sacrifice, c'est un défi à relever pour ma ville. Pour nous, c'est un grand plaisir de voir qu'il y a des villes qui se portent candidates pour ce grand événement. Indépendamment du gagnant, il faut toujours penser à la promotion de l'escrime au niveau mondial. Monsieur le Président, permettez-moi de dire que notre maire est ravi d'avoir cette possibilité. Bien sûr, les Championnats du Monde doivent concerter le monde entier. Bien sûr, le pays doit être qualifié, il doit refléter un peu les différents continents. Plus de 10 ans se sont écoulés depuis que les Championnats se sont tenus en Asie. Donc, c'est la deuxième fois et, pendant cette période, de grands changements se sont produits dans la ville de Tianjin et dans la Chine toute entière. Nous sommes plus sûrs maintenant ; nous avons beaucoup plus de confiance en nos efforts ; nous avons plus de confiance en la manifestation de 2011 qui remportera un grand succès. Alors nous espérons et nous souhaitons à tous les Membres... nous voulons vous demander de nous donner cette possibilité, aux 11 millions d'habitants de Tianjin de donner cette grande chance, cette option qui sera un grand succès. Nous vous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue à Tianjin.

Applaudissements

Nathalie Rodriguez : Nous allons maintenant procéder au vote. Est-ce que je pourrais demander l'affichage des... voilà ! Donc, cet affichage a été fait par ordre alphabétique de villes. Si vous voulez voter pour Budapest, vous tapez « 1 » et « valid ». Si vous voulez voter pour Catane, vous tapez « 2 » et « valid ». Si vous voulez voter pour Tianjin, vous tapez « 3 » et « valid ».

Si un candidat a la majorité absolue au premier tour, il est élu. S'il n'y a pas de majorité, nous retirons le candidat qui a obtenu le moins de voix, puis nous procéderons à un nouveau vote. La majorité absolue est 58 voix. Bien, nous allons ouvrir le vote. Le vote est ouvert.

Alisher Usmanov : Votez, s'il vous plaît.

Nathalie Rodriguez : Le vote est terminé. On me dit qu'il y a eu un problème. Je suis désolée. On est obligé d'ouvrir de nouveau le vote. Le suspense continue... Le vote est ouvert. Monsieur, le vote n'est pas ouvert apparemment. Il y a un problème.

Maxim Paramonov : Donc patientez encore une fois, s'il vous plaît. Le système a normalement fonctionné pendant deux jours de travail donc peut-être le système est aussi fatigué.

Alisher Usmanov : Pouvez-vous nous dire ce qu'il se passe ?

Maxim Paramonov : Donc, n'ayez pas peur, on va voter dans tous les cas. Le vote sera effectué dans tous les cas, même manuellement. Ne vous inquiétez pas.

Krisztian Kulcsar : Nous devons peut-être revenir à la vieille méthode. Mais j'ai confiance en l'ère de la technologie. Donc, je propose de revenir à la manière traditionnelle avec les bulletins papier.

Alisher Usmanov : Attention, s'il vous plaît. Monsieur Faerber, est-ce que vous pouvez nous dire ce qu'il se passe ?

Jochen Faerber : S'il vous plaît, contrôlez vos boîtiers. Nous avons vu que ce boîtier marche bien. Lorsque le vote est ouvert, vous devez faire attention parce qu'il faut que votre boîtier montre une lumière clignotante. Vérifiez. Vous voyez ? Vous voyez donc cette lumière clignotante à gauche de votre boîtier? Le petit carré clignotant. Ok. Alors, c'est un test. Nathalie, tu peux ouvrir le vote pour la sélection de la ville candidate. Nous avons contrôlé ce système. Ce système n'est pas fourni par les Italiens donc ne pensez pas qu'il y ait des interférences. C'est un système fourni par la FIE.

Maxim Paramonov : C'est compris. Donc, nous pouvons ouvrir le vote.

Nathalie Rodriguez : Le vote est ouvert. Il faut voter « 1 » pour la ville de Budapest, « 2 » pour la ville de Catane et « 3 » pour la ville de Tianjin. N'oubliez pas de valider votre vote. Le vote est terminé. Il n'y a pas de majorité, puisque la majorité était de 58. Donc, comme je vous l'ai indiqué, la ville qui a eu le moins de votes doit être retirée, soit Tianjin avec 13 voix. Nous procédons à un deuxième tour avec les deux candidats qui restent.

Alisher Usmanov : Budapest et Catane.

Nathalie Rodriguez : Bien, nous allons procéder de nouveau au vote. Je répète, si vous voulez voter pour Budapest, vous tapez « 1 » et « valid ». Si vous voulez voter pour Catane, vous tapez « 2 » et « valid ». Nous allons ouvrir le vote. Le vote est ouvert.

Alisher Usmanov : Votez avec attention, s'il vous plaît.

Nathalie Rodriguez : Le résultat du vote est 62 pour Catane contre 52 pour Budapest.

Applaudissements

Alisher Usmanov : Alors, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de féliciter la Fédération italienne. Le Championnat du Monde de 2011 aura lieu à Catane. Félicitations.

Nathalie Rodriguez : Ainsi que je vous l'avais indiqué tout à l'heure, nous n'avions pas de candidat pour l'organisation des Championnats du Monde juniors/cadets 2011. J'ai reçu l'information que la Jordanie était candidate à l'organisation des Championnats du Monde junior/cadets 2011.

Maxim Paramonov : Chers amis, donc patientez, s'il vous plaît. J'aimerais bien inviter notre ami de l'Azerbaïdjan, Monsieur Ramin Mammadov, pour qu'il nous annonce une information très importante. Merci.

Ramin Mammadov (AZE) : Monsieur le Président, membres du Comité Exécutif, membres de la famille de la FIE, permettez-moi de féliciter tout d'abord la ville de Catane pour avoir obtenu l'organisation du Championnat du Monde 2011 et permettez-moi de vous présenter notre candidature pour les Championnats du Monde juniors/cadets. Je pense que la plupart des délégués ici ne sont jamais venus à Baku, capitale de l'Azerbaïdjan. Vous pouvez venir en avril de l'année prochaine lorsque ce championnat se tiendra dans notre pays, à partir du 1^{er} et jusqu'au 10 avril. Je crois que vous serez contents non seulement de son accueil, mais également de la gestion de cette manifestation qui, bien sûr, sera organisée selon les conditions nécessaires demandées par la FIE. J'ai une lettre de la part du Ministre du sport de la République de l'Azerbaïdjan. Nous nous sommes porté candidat à accueillir à Baku cette manifestation sportive. Je vous informe que le Ministre du sport de la République de l'Azerbaïdjan va soutenir cette initiative.

Nous allons assurer une organisation de très haut niveau. Pour cette manifestation, nous voulons vous signaler que nous avons une grande expérience organisationnelle au niveau des compétitions, au niveau mondial. Nous l'avons déjà fait en 2007 ; nous l'avons fait en 2008 ; nous avons eu d'autres championnats. Nous vous prions de tenir compte de toute notre expérience pour notre candidature. Je vous signale donc que vous aurez toutes les informations concernant le championnat d'ici le 10 décembre. Si vous avez besoin d'autres informations, n'hésitez pas à nous contacter. Merci de votre attention.

Applaudissements

Nathalie Rodriguez : Je voulais également vous signaler que pour les Championnats du Monde vétérans 2010, Poreč, en Croatie, est candidate et les dates proposées sont 29 septembre – 3 octobre. Bien, je crois que nous avons épousé l'ordre du jour du Congrès.

Alisher Usmanov : Merci bien. Notre ordre du jour est terminé.

Julius Kralik : Il y a toujours le point 10, les « points divers ». Il faut que l'on parle des « points divers » aussi.

Nathalie Rodriguez : A ma connaissance, aucun point n'est prévu aux points divers.....Ah bon, mais vous ne nous avez pas informés M. Kralik, nous ne savions pas que...

Julius Kralik : Mais ce sont des questions importantes et je voudrais vous demander de bien vouloir me laisser les présenter.

Maxim Paramonov : Toutes les demandes doivent être déposées officiellement avant le programme. Maintenant, nous ne pouvons pas introduire un point qui ne nous a pas été présenté préalablement. C'est un problème très important, c'est un problème de sécurité. Les travaux sont terminés, au revoir. Merci bien de votre attention.

Julius Kralik : Excusez-moi, mais ce sont de très graves problèmes de sécurité.

Maxim Paramonov : Nous en avons fini, le travail est fini.

Alisher Usmanov : Notre Congrès est terminé.

Nathalie Rodriguez : S'il vous plaît, nous vous demandons de laisser vos boîtier sur les tables, ne les prenez pas avec vous. Je vous remercie.

ANNEXES
